

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES DE L'IMMIGRATION : ANALYSE DE  
CONTENU MIXTE DE LA PRESSE ÉCRITE QUÉBÉCOISE FRANCOPHONE LORS DES  
POLITIQUES PUBLIQUES D'IMMIGRATION DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC  
(CAQ) (2018-2020)

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR  
MATHILDE LECLERC

AOÛT 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

C'est avec une grande fierté que je dépose ce mémoire qui montre le chemin parcouru depuis le début de ma maîtrise. Ce processus a été intellectuellement stimulant et m'a également appris à développer de la bienveillance envers moi-même. Je suis reconnaissante de ces apprentissages, de ces réflexions et surtout du support incroyable de mes proches. Je me considère chanceuse d'être aussi bien entourée et aimée par des personnes merveilleuses. Merci à mes parents Pierre et Sylvie, ma sœur Elza, mes chers ami.e.s, mes collègues de maîtrise et mes deux grandes familles Leclerc et Lanouette. Je tiens à vous remercier pour votre apport significatif dans ce défi personnel que je m'étais lancé.

Je souhaite exprimer ma gratitude à Catherine Bourassa-Dansereau, ma directrice de recherche et mentor, qui m'a accompagné tout au long de ce processus. Merci Catherine pour ton écoute, tes commentaires tellement pertinents et enrichissants ainsi que pour m'avoir aidé à approfondir mes réflexions sur ce sujet. Nos discussions m'ont nourri et c'est un véritable plaisir de travailler avec toi, comme toujours.

Merci à Marc-Antoine Martel qui m'a montré tous les secrets du logiciel « R » et sans qui l'apport quantitatif de cette recherche aurait été limité. À Dominic Duval également, membre du jury, qui a accepté de prendre de son temps pour m'expliquer les assises de la méthodologie mixte. Ainsi qu'à Farrah Bérubé, autre membre du jury, pour son expertise au niveau des représentations médiatiques des personnes immigrantes et de la communication internationale et interculturelle.

Finalement, merci aux bourses obtenues qui m'ont permis de me concentrer sur cette recherche et d'investir tout mon temps et énergie les dernières années à l'avancement des connaissances. Un énorme merci donc au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et au Fonds de recherche du Québec-Société et Culture (FRQSC) qui ont subventionné ce mémoire.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES TABLEAUX .....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE.....	2
1.1 Les mobilités internationales.....	2
1.1.1 L'instrumentalisation des mobilités internationales en politique.....	4
1.2 Les politiques migratoires au Canada et au Québec .....	6
1.3 Les politiques publiques d'immigration de la CAQ.....	8
1.4 L'immigration représentée dans les médias québécois .....	9
1.4.1 Les craintes et les insécurités vis-à-vis l'immigration .....	10
1.4.2 L'immigration liée aux débats sur la religion et la laïcité.....	13
1.4.3 Les représentations médiatiques des personnes immigrantes .....	16
1.4.4 Les représentations médiatiques associées à l'islam.....	18
1.4.5 Pistes de réflexion en lien avec les représentations médiatiques de l'immigration au Québec ...	19
1.5 La formulation des questions de recherche .....	20
1.6 La pertinence sociale, scientifique et communicationnelle.....	21
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE .....	23
2.1 Idéologie et immigration.....	23
2.1.1 L'idéologie.....	23
2.1.2 Le Québec comme société distincte.....	25
2.1.3 Les idéologies associées à l'immigration au Québec et au Canada .....	26
2.1.3.1 Le multiculturalisme .....	27
2.1.3.2 L'interculturalisme.....	29
2.2 Les représentations médiatiques .....	32
2.2.1 La théorie des représentations sociales .....	32
2.2.2 Le concept des représentations médiatiques .....	34
2.3 Les cadrages médiatiques.....	36
2.3.1 Les cadrages dans les médias.....	36
2.3.2 Distinction entre le « cadre » et le « cadrage » .....	37
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE .....	40
3.1 L'épistémologie constructiviste .....	40
3.2 Méthode privilégiée : l'analyse de contenu.....	41

3.2.1	Définition de l'analyse de contenu .....	42
3.2.2	Justification de l'utilisation de l'analyse de contenu .....	42
3.3	La description du corpus .....	43
3.3.1	La presse écrite comme support médiatique sélectionné .....	44
3.3.2	Notre matériel de recherche : les quotidiens francophones .....	44
3.3.3	La collecte de données à partir du corpus établi .....	46
3.4	Les modalités d'analyse du corpus.....	48
3.4.1	L'analyse qualitative .....	48
3.4.1.1	Identifier les cadres médiatiques de l'immigration.....	49
3.4.1.2	Identifier les idéologies associées à l'immigration .....	52
3.4.2	L'analyse quantitative .....	58
3.4.2.1	La création des dictionnaires terminologiques .....	59
3.4.3	Dégager les représentations médiatiques de l'immigration par la mise en relation des cadres et idéologies associées à l'immigration.....	64
CHAPITRE 4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....		65
4.1	Les cadres médiatiques de l'immigration.....	66
4.2	Cadre de la laïcité.....	67
4.3	Cadre de la langue française .....	69
4.4	Cadre l'immigration comme ressource économique et régionale .....	72
4.4.1	Cadre l'immigration comme ressource économique .....	73
4.4.1.1	Répondre aux besoins du marché du travail .....	73
4.4.1.2	Répondre à la pénurie de main-d'œuvre.....	74
4.4.2	Cadre l'immigration comme ressource régionale .....	75
4.5	Cadre l'immigration avec humanité.....	77
4.5.1	Les répercussions des politiques publiques d'immigration sur les personnes immigrantes .....	78
4.5.2	Un « manque d'humanité » de la CAQ.....	80
4.6	Synthèse des cadres médiatiques dominants de l'immigration.....	81
4.6.1	La mise en relation des cadres de l'immigration .....	83
4.6.2	Comparaison des cadres médiatiques de l'immigration selon les quotidiens .....	86
4.7	Identification des idéologies de l'immigration : interculturalisme et multiculturalisme .....	88
4.7.1	L'identification de l'interculturalisme .....	88
4.7.1.1	La promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise .....	89
4.7.1.2	Le développement d'une culture commune.....	92
4.7.1.3	La promotion du français comme langue officielle .....	95
4.7.1.4	L'accent sur l'intégration.....	97
4.7.2	L'identification du multiculturalisme .....	99
4.7.2.1	Les éléments constitutifs du multiculturalisme et la loi sur la laïcité .....	100
4.8	Synthèse des résultats.....	101
CHAPITRE 5 DISCUSSION DES RÉSULTATS.....		103
5.1	Le maintien de l'interculturalisme .....	104
5.2	Une représentation médiatique de l'immigration liée principalement à la laïcité et à la langue française .....	106

5.2.1	La laïcité comme cadre dominant .....	106
5.2.2	La langue française comme cadre dominant.....	108
5.3	Une représentation médiatique de l’immigration selon le point de vue de la société d’accueil.....	110
5.4	La question identitaire sous-jacente à l’immigration .....	114
5.5	Une représentation médiatique économique de l’immigration .....	117
CONCLUSION .....		121
6.2	Limites de la recherche .....	123
6.3	Pistes de recherche .....	124
ANNEXE A Les politiques publiques d’immigration de la Coalition Avenir Québec (2018-2020).....		126
ANNEXE B Critères de sélection sur Eureka.cc.....		130
ANNEXE C Échantillon aléatoire simple de l’analyse qualitative .....		131
BIBLIOGRAPHIE .....		135

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 3.1 Types d'articles de l'échantillon aléatoire simple de l'analyse qualitative .....	47
Tableau 3.2 Les composantes de l'interculturalisme .....	53
Tableau 3.3 Les composantes du multiculturalisme.....	55
Tableau 4.1 Les cadres médiatiques de l'immigration.....	81
Tableau 4.2 Comparaison des cadres selon les différents quotidiens analysés .....	86

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES**

CAQ : Coalition Avenir Québec

MIDI : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

MIFI : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

OECD : Organisation de coopération et de développement économiques

OIM : Organisation internationale pour les migrations

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## RÉSUMÉ

Devant les changements des flux migratoires (Wihtol de Wenden, 2016) et l'instrumentalisation de l'immigration par la politique (Bjerre *et al.*, 2015; Roc, 2019; Charbit, 2019) surtout dans les pays occidentaux (Bérubé, 2009; Bjerre *et al.*, 2015), les médias constituent une source importante pour relayer les informations sur le phénomène de l'immigration (Bleich *et al.*, 2015; Williams, 2003). Alors que la Coalition Avenir Québec (CAQ) instaure des nouvelles politiques publiques d'immigration au Québec, entre autres l'adoption de la loi sur la laïcité de l'État (PL21, 2019), la mise en place d'un test des valeurs (Jolin-Barrette, 2019b) ou la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)(Jolin-Barrette, 2019b), qu'en est-il des représentations médiatiques de l'immigration transmises dans les médias? Ce mémoire s'intéresse à la diffusion des représentations médiatiques d'immigration par la presse écrite québécoise francophone lors des nouvelles politiques publiques d'immigration de la CAQ. Par une analyse mixte de contenu à prédominance qualitative, cette recherche examine les cadres médiatiques de l'immigration et les idéologies associées à l'immigration pour identifier les représentations médiatiques de l'immigration de la presse analysée. Les quatre représentations médiatiques principales de l'immigration repérées sont : 1) une représentation médiatique de l'immigration liée à la laïcité et à la langue française (cadres dominants), 2) une représentation médiatique de l'immigration selon le point de vue de la société d'accueil 3) une représentation médiatique de l'immigration en lien avec la question identitaire et finalement, 4) une représentation médiatique économique de l'immigration. Nous proposons également que ces représentations médiatiques (1, 2 et 3) participent à la diffusion et au maintien de l'idéologie de l'interculturalisme dans les contenus de la presse écrite québécoise francophone.

Mots clés : représentations médiatiques de l'immigration, Coalition Avenir Québec (CAQ), cadre médiatique, idéologie associée à l'immigration, interculturalisme, multiculturalisme, presse, Québec

## INTRODUCTION

Depuis l'élection du parti politique de la Coalition Avenir Québec (CAQ) en 2018, plusieurs changements au sein des politiques publiques d'immigration ont été mis en place au Québec. Que ce soit la loi sur la laïcité de l'État (PL21, 2019), le test des valeurs (Jolin-Barrette, 2019b), la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) (Jolin-Barrette, 2019b) entre autres, ces politiques publiques ont eu un fort retentissement dans les médias, notamment dans la presse écrite (Banerjee, 2019; Bossé, 2019; Cardinal, 2019; Gosselin, 2019; Grignon-Francke, 2019; Lacroix, 2019; Marquis et Chouinard, 2020; Porter et Bélair-Cirino, 2019; Richer, 2019; entre autres). Ce mémoire présente le parcours de réalisation de notre recherche qui vise à comprendre les représentations de l'immigration véhiculées dans la presse écrite francophone lors des politiques publiques d'immigration de la CAQ.

Cinq chapitres composent notre mémoire de communication internationale et interculturelle. Le premier chapitre expose notre problématique de recherche entourant les représentations médiatiques de l'immigration au Québec. Le deuxième présente notre cadre conceptuel et théorique qui forme nos assises théoriques pour répondre à nos questions de recherche. Le troisième propose une justification de la méthodologie privilégiée pour y arriver, soit l'analyse de contenu mixte à prédominance qualitative. Le quatrième présente nos résultats, pour les faire dialoguer ensemble dans le dernier chapitre. Ce mémoire s'intéresse donc aux représentations médiatiques de l'immigration dans la presse écrite québécoise francophone lors des politiques publiques d'immigration de la CAQ (2018-2020).

# CHAPITRE 1

## PROBLÉMATIQUE

Cette section permet de contextualiser notre objet de recherche en discutant du contexte migratoire international, des politiques migratoires canadiennes et québécoises, de la réforme d'immigration de la CAQ et des représentations médiatiques de l'immigration. Nous abordons les mobilités internationales et les tendances qui s'en dégagent pour obtenir une vision plus globale des interventions en matière d'immigration. Notamment parce que les événements internationaux, tels que l'attentat du 11 septembre 2001, peuvent avoir des répercussions sur les politiques d'immigration locales au Québec, comme partout ailleurs (Rachédi, 2008). Les politiques migratoires canadiennes et québécoises nous permettent de comprendre le fonctionnement de l'immigration comme domaine partagé entre le gouvernement fédéral et provincial (Accord Canada-Québec, 1991). Quant à la réforme d'immigration de la CAQ, elle représente le contexte dans lequel s'inscrit notre recherche et qui a suscité nos interrogations sur les représentations médiatiques de l'immigration dans les médias. Nous terminons en mobilisant la littérature existante au Québec sur les représentations médiatiques de l'immigration. À partir de ces éléments, nous pourrions formuler des questions de recherche, établir des objectifs de recherche et montrer la pertinence sociale, scientifique et communicationnelle de notre démarche.

### 1.1 Les mobilités internationales

Afin d'aborder le phénomène de l'immigration dans un contexte international, nous présentons un aperçu de l'état actuel des migrations dans le monde et ses tendances<sup>1</sup>. Les dernières décennies ont été marquées par une augmentation significative de la migration internationale selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) (McAuliffe et Khadria, 2019). Le rapport intitulé « État

---

<sup>1</sup> Au moment où nous rédigeons notre mémoire, les effets de la pandémie de la COVID-19 ne sont pas encore suffisamment officialisés et chiffrés. Nous ne les considérons pas dans cette recherche pour discuter des flux migratoires.

de la migration dans le monde 2020 » de l'OIM (McAuliffe et Khadria, 2019) estime le nombre de migrants internationaux à environ 272 millions de personnes (McAuliffe et Khadria, 2019). Ces derniers sont définis dans le glossaire de l'OIM (Sironi *et al.*, 2019) comme étant des individus qui résident dans un lieu autre que leur pays d'origine (migration internationale) ou qui se déplacent d'une région à une autre dans le même pays (migration interne) pour s'y établir de façon permanente ou temporaire. Ces flux migratoires regroupent autant les migrants temporaires, comme les étudiants internationaux et les travailleurs temporaires, que les migrants permanents qui s'établissent dans un autre pays dont ils n'ont pas la nationalité (OIM, 2020a). Le nombre de migrants aurait triplé depuis quarante ans (Wihtol de Wenden, 2017), mais la proportion de migrants dans la population mondiale reste stable depuis le début du XXe siècle, soit autour de 3% (Thiollet, 2016).

La situation des mobilités internationales a changé dans les dernières années, surtout concernant l'ampleur et la nature des migrations (McAuliffe et Khadria, 2019). Par exemple, les pays d'où proviennent les migrants ont changé (Organisation de coopération et de développement économiques (OECD), 2014), c'est-à-dire que certains pays de départ deviennent maintenant des pays d'accueil (Wihtol de Wenden, 2016). Ces mutations migratoires prennent place par exemple en Italie, au Japon, au Maroc, en Roumanie, au Mexique et dans plusieurs autres pays d'émigration qui sont dorénavant des pays d'immigration (Wihtol de Wenden, 2017). Le nombre d'étudiants étrangers a considérablement augmenté, passant de 2 millions en 2000 à 5,3 millions en 2017 (UNESCO, 2019, cité dans l'OIM, 2020c). De plus, les destinations se sont diversifiées (OIM, 2020c) et de nouveaux profils de migrants ont émergé, dont les mineurs non accompagnés ou les déplacés environnementaux (Wihtol de Wenden, 2016). Les pays faisant partie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont vécu une forte augmentation de 25% des flux migratoires depuis 2011, passant de 4 millions à près de 5 millions (OCDE, 2017, cité dans OIM, 2020a). D'après l'OIM (2020a), cette augmentation a principalement été causée par les migrations humanitaires vers l'Europe. Toutefois, il est important de préciser que les données amassées sur les flux migratoires sont quantifiées par 45 pays seulement faisant essentiellement partie de l'OCDE (OIM, 2020a).

Qualifiés d'enjeu majeur du XXIe siècle par certains (Wihtol de Wenden, 2017; Desgrées du Loû, 2018) ou de préoccupation par d'autres (Montgomery et Agbobli, 2017; Ouazzani *et al.*, 2019;

McAuliffe et Khadria, 2019), les phénomènes migratoires suscitent une attention particulière des acteurs politiques internationaux (OIM, 2020b; Ouazzani *et al.*, 2019; McAuliffe et Khadria, 2019). Certes, les migrations internationales ont toujours existé (United Nations, 2020; Montgomery et Agbobli, 2017; Roc, 2019; Bérubé *et al.*, 2018), mais l'augmentation et le changement de nature des flux migratoires incitent les gouvernements à (re)définir des politiques publiques d'immigration (Martinez, 2011; Wihtol de Wenden, 2016), notamment dans les pays membres de l'OCDE (Bérubé, 2009; Bjerre *et al.*, 2015).

Ces flux migratoires posent la question à savoir si l'État devrait intervenir ou non dans ce domaine par la mise en place de politiques publiques d'immigration. Dans le cadre de cette recherche, nous suivons la définition récente des politiques publiques d'immigration de Bjerre et ses collaborateurs (2015), cité et traduit dans le portail sur les données migratoires de l'OIM (2020b) : « [...] l'énoncé de ce qu'un gouvernement entend faire ou ne pas faire (y compris les lois, réglementations, décisions ou ordres) en ce qui concerne la sélection, l'admission, l'installation et la déportation de ressortissants étrangers qui résident dans le pays ». En ce sens, les politiques migratoires sont des mesures politiques ou des législations qui agissent sur les mouvements de la population et s'intéressent à des domaines divers tels que le processus de sélection, d'intégration, du marché du travail, entre autres (OIM, 2020b).

### 1.1.1 L'instrumentalisation des mobilités internationales en politique

Le nouveau rapport de l'OIM concernant les migrations internationales (McAuliffe et Khadria, 2019) souligne l'instrumentalisation des flux migratoires par la politique à l'instar de plusieurs auteurs (Bjerre *et al.*, 2015; Roc, 2019; Charbit, 2019; Simonneau et Castelli Gattinara, 2019; Rea et Tripinier, 2008). Il montre que des leaders politiques cherchent parfois à diviser leur population sur les questions de migration. Notamment, certains utilisent la peur comme outil politique (McAuliffe et Khadria, 2019) ou s'approprient l'enjeu de l'immigration à des fins électoralistes (Roc, 2019; Charbit, 2019). Ce phénomène persiste dans le temps puisque déjà en 2003, dans le rapport de l'État de la migration dans le monde de l'OIM (McAuliffe et Khadria, 2019), la politisation de la migration était mise en évidence. On peut observer l'utilisation de l'immigration à des fins politiques autant dans les pays du Nord, comme aux États-Unis à travers les discours de l'ex-président Donald Trump, en Europe ou dans les pays du Sud comme au Brésil dans les discours du président Jair Bolsonaro (Roc, 2019). L'idée à la base de ce phénomène consiste à

rejeter l'immigration parce qu'elle représenterait une menace pour le pays d'accueil, par exemple en discutant des personnes immigrantes comme étant criminelles (Roc, 2019), en présentant l'immigration comme l'une des causes du chômage, des problèmes socioéconomiques du pays d'accueil (Ouazzani *et al.*, 2019) ou en insinuant un envahissement mettant à risque les identités nationales (Charbit, 2019). Des partis politiques à l'international s'affichent comme parti anti-immigration dont la Ligue avec Matteo Salvini en Italie (Zazzara, 2020; Roc, 2019), l'Alliance néo-flamande en Belgique (Verjans, 2019), le Parti populaire du Canada (Hameed, 2019), le Parti du peuple danois au Danemark (Roc, 2019; Charbit, 2019) et le Rassemblement national en France (Roc, 2019). Ces exemples de partis ouvertement anti-immigration sont nombreux et certains d'entre eux partagent des discours empreints de propos racistes et xénophobes (Charbit, 2019; Roc, 2019). Selon différents auteurs, les élus de ces partis s'engagent à représenter l'immigration comme « problème » public (Simonneau et Castelli Gattinara, 2019; Roc, 2019; Rea et Tripinier, 2008; Charbit, 2019).

Plusieurs auteurs remarquent par ailleurs un durcissement du contrôle de l'immigration qui s'opère dans différentes régions du monde (Wihtol de Wenden, 2017; Simonneau et Castelli Gattinara, 2019, OIM, 2020b; Warin, 2020; Tardis, 2020). C'est le cas de l'Union européenne qui a mis en place des mesures restrictives pour freiner l'arrivée de migrants à la suite de la « crise des migrants » en Europe en 2015 (Warin, 2020) ou le renforcement du contrôle des frontières aux États-Unis avec le Mexique (Tardis, 2020). Selon Simonneau et Castelli Gattinara (2019), les discours alarmistes permettent aux gouvernements de légitimer les mesures prises par les décideurs en matière d'immigration, dont un accroissement de la sécurité frontalière. En ce qui concerne le Québec, l'immigration est un enjeu important de la sphère politique qui a été débattu lors de la dernière campagne électorale en 2018 (Roc, 2019; Gagnon et Larios, 2021).

Pour saisir la complexité et les particularités de ce phénomène au Québec, la section suivante discute du fonctionnement de l'immigration comme champ de compétence partagé entre le gouvernement fédéral et provincial (Accord Canada-Québec, 1991).

## 1.2 Les politiques migratoires au Canada et au Québec

Le Québec et le Canada se partagent les responsabilités dans le domaine de l'immigration avec l'Entente Cullen-Couture (Accord Canada-Québec, 1991; Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), 2019a), même si la province pouvait exercer ses droits en matière d'immigration depuis 1867 (Anctil, 2021). Cette entente a été remplacée par l'Accord Canada-Québec en 1991 qui « vise, entre autres, à préserver le poids démographique du Québec au sein du Canada et à assurer une intégration des personnes immigrantes dans la province respectueuse de son caractère distinct » (Accord Canada-Québec, 1991, p. 2). Le Québec peut depuis planifier les niveaux d'immigration, déterminer les processus de sélection privilégiés et établir ses propres programmes en matière de francisation et d'intégration. La province contrôle et traite les demandes de la majorité des personnes immigrantes, mis à part les réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile et le regroupement familial qui restent la responsabilité du gouvernement fédéral (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), 2019a). De ce fait, le Québec peut définir ses propres critères de sélection des personnes immigrantes qui désirent s'y établir de façon permanente ou temporaire (MIDI, 2019a). La province doit recommander le nombre d'immigrants qu'elle souhaite accueillir de façon proportionnelle, soit « [...] de recevoir un pourcentage du total des immigrants reçus au Canada égal au pourcentage de sa population par rapport à la population totale du Canada » (Accord Canada-Québec, 1991, p. 2). Reste que le Québec doit prendre en considération le contexte international puisque l'immigration fluctue énormément selon les besoins au niveau de la main-d'œuvre, l'économie mondiale et le droit à la mobilité (Anctil, 2017). Le Canada établit les niveaux d'immigration pour l'ensemble du pays, mais en prenant en considération les recommandations du Québec à ce sujet. La province s'engage donc à prendre en charge la sélection, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, tandis que le Canada est responsable de leur admission en respectant les critères de sélection du Québec (Accord Canada-Québec, 1991).

La province a accueilli 36 089 nouveaux immigrants en 2018 (MIFI, 2019a). Le Québec planifie exclusivement l'immigration permanente et non l'immigration temporaire (MIDI, 2019a) qui comprend les travailleurs temporaires et les étudiants internationaux (MIFI, 2019a). L'immigration permanente est divisée en quatre catégories selon le statut des personnes immigrantes : immigrants économiques (travailleurs qualifiés, gens d'affaires, anciennement appelés « immigrants

indépendants » et autres immigrants économiques), immigrants de regroupement familial (parrainage pour un époux, parents), réfugiés (acceptés et demandeurs d'asile) et finalement les autres immigrants (sélectionnés pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public) (MIDI, 2018). Considérant que les réfugiés issus du programme de demandeurs d'asile et les personnes associées au regroupement familial sont de la responsabilité canadienne (MIDI, 2018), le terme « immigrant » sera privilégié dans cette recherche plutôt que « migrant ». Effectivement, le terme « migrant » peut porter à confusion par son vocable vaste, son utilisation pour désigner différentes réalités et son caractère interchangeable avec le terme « réfugié » (Ducharme, 2019). Une « personne immigrante », telle que décrite par l'Office québécois de la langue française (2019), signifie « Personne arrivant dans un pays étranger dans le but de s'y établir ». Très similaire à la signification de « migrant » donnée par l'OIM (Sironi *et al.*, 2019), la définition utilisée dans le cadre de ce mémoire provient de l'étude effectuée par Bérubé et ses collaborateurs (2018) et considère l'immigrant comme « [...] une personne née à l'extérieur du Canada et qui a la résidence permanente ou la citoyenneté par naturalisation » (Frozzini et Law, 2017, cité dans Bérubé *et al.*, 2018, p. 6).

Deux modèles principaux coexistent au Canada et au Québec et orientent les politiques en matière d'immigration : l'interculturalisme et le multiculturalisme (Salée, 2010; Labelle, 2015a). Abordés plus largement dans le cadre conceptuel de ce projet de mémoire, ces modèles d'intégration véhiculent des visions différentes de l'immigration qui peuvent se confronter au niveau idéologique selon certains auteurs (Parenteau, 2007; Labelle, 2015a; Emongo et White, 2014; Roy *et al.*, 2008). En quelques mots, rappelons que le multiculturalisme valorise la distinction entre les cultures (Parenteau, 2007) et que l'interculturalisme reconnaît le caractère singulier de la société québécoise et vise la création d'une identité commune regroupant des valeurs identitaires partagées par l'ensemble des membres de la société (Bouchard et Taylor, 2008). Le multiculturalisme et l'interculturalisme ont été largement analysés, commentés et critiqués par plusieurs chercheurs, comme il sera possible de le voir dans notre chapitre 2 (Roy *et al.*, 2008; White, 2014; Gagnon *et al.*, 2014; Frozzini, 2014b, Rachédi, 2008). Ces critiques ont surtout porté sur le manque de consensus concernant les définitions de ces idéologies (White, 2014; Gagnon *et al.*, 2014; Bertheleu, 2008), le phénomène de ghettoïsation en résultant (Roy *et al.*, 2008) ou la remise en question de la concrétisation de ces idéologies dans la pratique (Roy *et al.*, 2008; Frozzini, 2014b).

Avec l'arrivée du parti politique de la CAQ au pouvoir et sa volonté de concrétiser une « réforme en profondeur de l'immigration » (MIFI, 2019a), il est intéressant de réfléchir à l'articulation de ces idéologies aux nouvelles politiques publiques d'immigration.

### 1.3 Les politiques publiques d'immigration de la CAQ

La section suivante expose les diverses politiques publiques d'immigration de la CAQ depuis leur arrivée au pouvoir (*voir Annexe A*<sup>2</sup>). « En prendre moins, mais en prendre soin » représente l'un des slogans de campagne de la CAQ en matière d'immigration pendant les élections provinciales du Québec en 2018 (Paulin-Twahirwa, 2019). Dès lors, le parti envisage une réduction du seuil d'immigration et une optimisation de l'intégration des personnes immigrantes dans la province (MIDI, 2018). Il s'engage à imposer un test des valeurs aux personnes immigrantes et à diminuer le seuil de l'immigration de 50 000 à 40 000 personnes immigrantes (Bernatchez, 2019)<sup>3</sup>. François Legault, chef du parti politique de la CAQ, a expliqué qu'il désire réduire le nombre de personnes immigrantes admises afin de vérifier les ressources disponibles pour « [...] qu'ils apprennent notre langue, nos valeurs et contribuent au marché du travail » (cité dans Boily, 2018, p. 18). Avec cette approche, la CAQ affirme essayer de limiter une partie de l'immigration afin d'offrir plus de moyens pour l'intégration des personnes immigrantes (Boily, 2018).

Élu le 8 octobre 2018, ce gouvernement établit une réforme en profondeur de l'immigration (MIFI, 2019a), faisant suite à la Loi sur l'immigration adoptée en avril 2016 (Loi sur l'immigration au Québec, 2016). Des négociations avec le fédéral ont été entreprises dès l'entrée en fonction du nouveau gouvernement pour discuter d'une réduction du seuil d'immigration pour l'année 2018-2019 tel que promis en campagne électorale (MIDI, 2018). Le gouvernement Legault a demandé au Canada d'accepter entre 21 700 et 24 300 personnes ayant fait une demande pour le Québec (MIDI, 2018). En additionnant les 16 000 personnes en attente d'un regroupement familial et les réfugiés aux 24 300 immigrants, la CAQ atteint ainsi en 2018-2019 sa cible de 40 000 personnes

---

<sup>2</sup> La CAQ a établi diverses politiques publiques d'immigration qui sont décrites de façon détaillée dans *l'Annexe A*.

<sup>3</sup> La CAQ annonce en juin 2019 l'augmentation progressive des seuils d'immigration pour la période 2020-2022 (MIDI, 2019b). Dans le cadre de ce mémoire, nous ne prenons pas en considération cette annonce parce que la période que nous étudions est de 2018-2020.

immigrantes maximum (MIFI, 2019a). Le parti politique précise que cette réduction est temporaire afin d'optimiser les services de francisation et d'intégration offerts (MIFI, 2019a).

De façon chronologique, les changements faits sur le plan de l'immigration par la CAQ sont (*voir Annexe A* pour les descriptions détaillées des politiques) : 1) Changement du nom du ministère de l'Immigration, passant de Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), au Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) (MIFI, 2019); 2) Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes (PL9, 2019); 3) Loi sur la laïcité de l'État (PL21, 2019); 4) Test des valeurs (Jolin-Barrette, 2019b); 5) Réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) (Jolin-Barrette, 2019b).

Ces politiques publiques ont eu un fort retentissement dans les médias, notamment la presse écrite (Banerjee, 2019; Bossé, 2019; Cardinal, 2019; Gosselin, 2019; Grignon-Francke, 2019; Lacroix, 2019; Marquis et Chouinard, 2020; Porter et Bélair-Cirino, 2019; Richer, 2019 entre autres). Cela confirme l'intérêt de se questionner sur les représentations de l'immigration véhiculées par la presse écrite.

#### 1.4 L'immigration représentée dans les médias québécois

Diverses études se sont penchées sur le traitement médiatique de l'immigration et spécifiquement sur les représentations de ce phénomène dans les médias. Plus approfondies dans le cadre conceptuel et théorique (chapitre 2), mentionnons succinctement que les représentations médiatiques correspondent aux visions du monde collectives véhiculées dans les médias pour discuter d'un phénomène, par exemple l'immigration (Broustau, 2008). La section suivante fait référence aux recherches qui se sont concentrées sur les représentations médiatiques de l'immigration principalement au Québec (El Yamani *et al.*, 1993; Potvin, 2008; Anctil, 2017; 2021; Gagnon et Larios, 2021). Nous mobilisons quelques recherches canadiennes (Mahtani, 2001; Fleras, 1994; Tator, 1995, cité dans Mahtani, 2001) et internationales (Fryberg *et al.*, 2012; Merolla *et al.*, 2013; Pérez Huber, 2009; Lawlor, 2015; Maneri, 2011; Benson, 2013) pour compléter le peu de travaux communicationnels portant sur les représentations médiatiques de l'immigration au

Québec<sup>4</sup>. La littérature existante en lien avec cet objet d'étude a examiné l'insécurité vis-à-vis l'immigration, l'évolution des représentations médiatiques de l'immigration dans la presse écrite québécoise, les représentations liées aux débats sur la religion et la laïcité, les représentations des personnes immigrantes et les représentations liées à l'islam<sup>5</sup>.

#### 1.4.1 Les craintes et les insécurités vis-à-vis l'immigration

En 1993, El Yamani, Juteau et McAndrew se sont questionnées sur la notion d'insécurité et le rôle des médias dans la vulgarisation des peurs associées à l'immigration au Québec. Cinq peurs ont été soulevées face à l'immigration à partir d'émissions télévisuelles et d'articles de la presse de l'époque, soit la « [...] peur d'être envahi, de se faire voler "sa job", d'être incapable d'intégrer les nouveaux arrivants, des affrontements interethniques, de la perte d'identité » (El Yamani *et al.*, 1993, p.60). Les auteurs ont remarqué une tendance à instaurer un climat d'insécurité dans les contenus médiatiques lorsqu'il était question d'immigration. C'est-à-dire que les médias analysés ont fait référence au caractère menaçant de l'immigration, ont généralisé les peurs énumérées ci-haut et ont utilisé des mots à double sens, par exemple des amalgames où l'immigration est associée à la violence ou à des troubles sociaux. El Yamani et ses collègues (1993) ont expliqué qu'en véhiculant ces peurs sans fournir d'explications ou de faits concrets, les médias pouvaient possiblement contribuer à l'idée d'une insécurité croissante face à l'immigration au Québec.

Des recherches internationales soutiennent également que les médias peuvent véhiculer des craintes face à l'immigration (Benson, 2013; Fryberg *et al.*, 2012; Merolla *et al.*, 2013; Pérez Huber, 2009; Lawlor, 2015; Maneri, 2011). Benson (2013) a comparé la couverture de l'immigration des médias écrits des États-Unis et de la France. Il a souligné que l'immigration pouvait être représentée comme une menace soit dans le milieu professionnel avec la crainte que les personnes immigrantes prennent les emplois des natifs (« jobs frame »), la question des immigrants illégaux et de la criminalité (« public order frame »), que certaines personnes immigrantes profitent du

---

<sup>4</sup> Nous constatons, par cette recension des écrits, que peu de travaux dans le domaine des communications se sont penchés spécifiquement sur l'immigration en mobilisant la théorie des représentations médiatiques au Québec. Les auteurs ont plutôt étudié la question en discutant des cadrages médiatiques, de la couverture médiatique ou du traitement médiatique de l'immigration.

<sup>5</sup> Comme le rappelle Helly (1997), Bérubé (2009) et le Conseil des relations interculturelles (2009), certains ouvrages de références importants en la matière datent des années 1980 au Québec. En ce qui nous concerne, nous allons nous concentrer sur les quinze dernières années pour avoir un portrait plus actuel de la situation tout en mentionnant quelques études essentielles plus anciennes.

système sans payer de taxes (« fiscal frame ») et finalement la peur de la perte de la culture de la société d'accueil (« national cohesion frame »). La diffusion de ces craintes dans les médias concorde avec d'autres études aux États-Unis sur la couverture médiatique de l'immigration. Par exemple, que l'immigration constitue une menace au niveau économique (Fryberg *et al.*, 2012), au niveau des programmes sociaux et au niveau de la sécurité avec la crainte du terrorisme, des crimes ou des immigrants illégaux (Fryberg *et al.*, 2012; Merolla *et al.*, 2013; Pérez Huber, 2009; Lawlor, 2015). Maneri (2011) quant à lui s'est penché sur la situation en Italie et a montré que l'immigration est souvent représentée selon la perspective de la société d'accueil dans les médias, surtout en tant que « problème ». Il explique que les représentations médiatiques de l'immigration dans la presse ont joué un rôle extrêmement important dans la criminalisation de l'immigration et que certaines politiques gouvernementales basées sur la peur de « l'invasion » ont amplifié l'idée d'une urgence face à l'immigration.

Quant au contexte québécois, certaines inquiétudes transmises par les médias semblent persister. La recherche d'Anctil (2017) à ce sujet nous semble particulièrement intéressante parce qu'elle s'inscrit dans notre sujet de recherche, soit les représentations médiatiques de l'immigration dans la presse québécoise francophone, selon une perspective historique. En examinant près de 16 000 éditoriaux du journal *Le Devoir* entre 1910-1963, Anctil (2017) souhaite saisir les origines des perceptions contemporaines de l'immigration au Québec.

À la suite des résultats de son étude, il affirme que les discours au sujet de l'immigration et de l'intégration dans la presse à l'époque influencent les perceptions idéologiques d'aujourd'hui. C'est-à-dire que les réticences actuelles vis-à-vis l'immigration s'inspirent des résistances du passé de la société canadienne-française, par rapport à « [...] l'affaiblissement présumé du fait français, la marginalisation possible de la tradition historique canadienne-française et la perte des repères moraux offerts par l'Église catholique » (Anctil, 2017, p. 124). Selon l'auteur, ces perceptions et ces hésitations face à l'immigration identifiées entre 1910 et 1963 se sont incrustées dans certains discours contemporains. Par exemple, Anctil (2017) fait allusion aux prises de position actuelles, notamment lorsqu'il est question de la perte de la langue française à Montréal aujourd'hui, qui utilisent une argumentation similaire à celle de l'époque basée sur un refus de l'immigration. Précisément, l'auteur soutient que l'immigration au Québec francophone est fréquemment liée aux enjeux de survie nationale ou de contre-pouvoir face au fédéral, comme c'était le cas pendant

cinquante ans dans les publications du Devoir. Il nous semble important de développer de façon détaillée sa recherche puisqu'elle nous permet de comprendre l'évolution des représentations médiatiques de l'immigration dans la presse écrite au Québec.

Dès la Grande vague migratoire (1903-1913) et pendant les quarante premières années du Devoir, les écrits du quotidien ont été marqués par une opposition à l'accueil des personnes immigrantes au Québec. Les craintes d'une diminution démographique du Canada francophone, de son influence politique au sein de la confédération et d'une disparition de la langue française et de la nation canadienne-française devant l'arrivée de personnes immigrantes non francophones et catholiques ont contribué à ce refus de l'immigration (Anctil, 2017). Les éditoriaux du Devoir pendant cette période ne considéraient pas que les personnes immigrantes pouvaient s'intégrer au Canada francophone, surtout les non catholiques (Anctil, 2021). Anctil (2017) rappelle que pour être considéré comme Canadien-français à l'époque, il est nécessaire de pratiquer la religion catholique de façon régulière, d'être un descendant du peuplement de la Nouvelle-France et d'habiter dans un milieu rural. Devant le refus de l'Église catholique d'inclure les élèves d'autres traditions religieuses dans ses établissements scolaires, toute l'immigration non catholique au Québec a été dirigée vers les écoles anglophones protestantes plutôt que françaises catholiques. Dès lors et jusqu'à la Révolution tranquille, l'intégration des personnes immigrantes était essentiellement effectuée dans les milieux anglophones.

Vers les années 1950 (Anctil, 2021), la représentation médiatique de l'immigration dans la presse écrite s'est caractérisée par une première ouverture envers l'immigration avec l'arrivée des personnes immigrantes de foi catholique, dont les Italiens, les Portugais et les pays de l'Europe de l'Est (Anctil, 2017). Malgré tout, certaines résistances ont subsisté dont la crainte que les nouveaux venus positionnent davantage les francophones comme minoritaire. Une remise en question de l'accueil des personnes immigrantes a eu lieu considérant le taux de natalité élevé dans le Canada français. Jusqu'à lors, l'intégration des personnes immigrantes était axée sur la préservation de la foi catholique, alors que la francisation était moins prioritaire. Un changement s'est opéré dans les années soixante, au moment où l'identité canadienne-française s'est redéfinie et a reconnu la langue française comme composante principale de la culture (Anctil, 2017). C'est en 1978 également que le Québec francophone est nommé comme communauté principale d'accueil des personnes immigrantes dans la Charte de la langue française (Anctil, 2021). L'immigration n'est alors plus

limitée au secteur anglophone et l'intégration se concentre sur les aspects linguistiques et culturels (Anctil, 2017).

Ainsi pour Anctil (2017; 2021), l'analyse des phénomènes historiques permet de mieux comprendre les perceptions contemporaines. Par sa recherche, il explique l'évolution des représentations médiatiques du quotidien le Devoir depuis 1910 et montre l'influence des résistances du passé sur les perceptions contemporaines de l'immigration au Québec. Plus récemment, l'étude de Gagnon et Larios (2021) s'est également intéressée à la diffusion de l'immigration dans la presse écrite en affirmant que les cadres médiatiques de l'immigration comme menace économique (impact négatif de l'immigration sur l'économie, par exemple la peur de se faire « voler son travail ») et comme menace culturelle (décrier les personnes immigrantes comme pouvant défier les valeurs dominantes, la langue et l'identité nationale de la province) remettent en question les cadres comme ressource économique (impact positif de l'immigration sur l'économie) et comme ressource culturelle (la valorisation de la cohésion sociale et l'impact positif de l'immigration sur la société). Les études présentées dans cette section (El Yamani *et al.*, 1993; Benson, 2013; Fryberg *et al.*, 2012; Merolla *et al.*, 2013; Pérez Huber, 2009; Lawlor, 2015; Maneri, 2011; Anctil, 2017; Anctil, 2021; Gagnon et Larios, 2021) ont remarqué la diffusion de certaines craintes face à l'immigration dans les contenus médiatiques autant à l'échelle internationale qu'au Québec. D'autres recherches se sont également intéressées aux représentations médiatiques de l'immigration en abordant plutôt la question de la laïcité dans le contexte québécois.

#### 1.4.2 L'immigration liée aux débats sur la religion et la laïcité

Tel que le formule Paillé (2017), il semble y avoir une surmédiatisation cyclique des débats sur la religion et la laïcité de l'état au Québec qui, comme le rappelle Manaï (2014), forment une continuité et persistent dans les dernières décennies. Des recherches se sont concentrées sur la presse écrite ayant présenté les moments phares de ces débats, dont les réflexions collectives sont riches depuis les années 1990 (Bouchard et Taylor, 2008). Particulièrement, plusieurs ont analysé la « crise des accommodements raisonnables » de 2006-2008 (Potvin, 2008; Giasson *et al.*, 2010a; Giasson, *et al.*, 2010b, Rousseau *et al.* SHERPA–RAPS, 2019)<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> D'autres moments phares des débats sur la laïcité ont été étudiés par la communauté scientifique, pensons notamment à la Charte des valeurs de la laïcité de 2012-2014 proposée par le Parti Québécois (Paillé, 2017, Rousseau *et al.*

Moment décisif au niveau des réflexions intellectuelles et politiques sur la diversité culturelle dans le contexte québécois (Boily, 2012; Frozzini, 2014a), la Commission Bouchard-Taylor a relancé les débats sur la religion et la laïcité de l'état au Québec et a évoqué des représentations de l'immigration et de la diversité (Boily, 2018). Portant sur les accommodements raisonnables, une attention particulière a été consacrée à l'analyse de la couverture médiatique de cette consultation publique et des événements associés (Potvin, 2008; Giasson, *et al.*, 2010a; Rousseau *et al.*, SHERPA–RAPS, 2019; Giasson, *et al.*, 2010b). Ces études ont montré que les médias ont participé à la formulation d'une « crise » des accommodements raisonnables (Potvin, 2008, Giasson, *et al.*, 2010a) qui a amplifié l'importance sociétale accordée à cet enjeu au Québec (Giasson, *et al.*, 2010a). Les médias écrits ont utilisé des procédés, des cadrages ainsi que des stratégies récurrentes qui ont alimenté cette impression de « crise », notamment un cadrage dramatique et/ou un cadrage conflictuel. Giasson, Brin et Sauvageau (2010a) avancent que cette couverture médiatique pourrait s'apparenter à un « tsunami médiatique », c'est-à-dire que les médias auraient alimenté le débat sur les accommodements raisonnables de sorte que l'enjeu est devenu prioritaire et a pu générer des inquiétudes auprès de la population.

« Nous pouvons donc supposer que l'opinion publique, qui prend des médias d'information (parmi lesquels les quotidiens écrits jouent un rôle phare) une partie de son information, reposait sur une vision souvent impressionniste ou fausse des réalités relatives à la diversité, à l'immigration, à l'intégration, à l'égalité et à la gestion des "accommodements raisonnables" » (Potvin, 2008, p. 196).

Giasson, Brin et Sauvageau (2010a) ont aussi souligné, comme Potvin (2008) que la couverture dans la presse était disproportionnée de la réalité par l'amplification médiatique. Ils soutiennent que les médias écrits ont diffusé une information uniforme cadrée sur des événements spécifiques « [...] où l'image archétypale était celle de la menace de l'immigration sur la société québécoise francophone majoritaire [...] selon une évaluation négative du déroulement de la situation et où les textes d'opinion étaient privilégiés face aux reportages factuels » (Giasson *et al.*, 2010a, p. 449). D'après cette recherche, ces caractéristiques de la couverture médiatique montrent que les quotidiens ont participé à la création de cette « crise sociale » des accommodements raisonnables

---

SHERPA–RAPS, 2019, Tremblay et Cherblanc, 2019). Pour notre part, nous nous concentrons sur les études ayant analysé le traitement médiatique de la « crise des accommodements raisonnables » puisque ce sont les médias qui ont amorcée cette « crise ».

et même à une « crise des perceptions » (Giasson, *et al.*, 2010a), telle que mentionnée dans le rapport Bouchard et Taylor (2008). Les auteurs (2010b) précisent qu'il est possible que cette couverture médiatique ait influencée en partie les perceptions de la population québécoise sur l'immigration, surtout pour les protagonistes ayant peu de contacts avec les personnes immigrantes dans leur expérience quotidienne. Il est important de noter qu'ils n'ont pas effectué d'études sur les effets des médias sur la population à ce sujet puisqu'ils se concentraient sur les caractéristiques de la couverture médiatique de cet enjeu.

Les représentations médiatiques associées à cette couverture ont par ailleurs été marquées par un cadrage conflictuel, c'est-à-dire que

« [...] plusieurs grands médias ont abordé la question des accommodements sous l'angle d'une polarisation entre les groupes minoritaires et majoritaires (cadre conflictuel), laissant supposer que certaines minorités poseraient des problèmes ou menaceraient le « nous » québécois, interpellant ainsi fréquemment les lecteurs du groupe majoritaire à travers une lecture victimisante des "événements" » (Potvin, 2008, p.213).

D'après Potvin (2008), les médias écrits ont présenté les accommodements raisonnables et les domaines associés comme des cas très controversés et conflictuels, ce qui a encouragé les points de vue extrémistes, notamment en donnant la parole aux acteurs détenant des positions plus polarisées. Des dérapages ont alors pu avoir lieu dont des propos xénophobes et racistes (Potvin, 2008; Rousseau *et al.* SHERPA-RAPS, 2019). Ces dérapages ont été plus nombreux dans les lettres d'opinion des lecteurs, reste que 14% des éditoriaux, chroniques ou lettres d'intellectuels des quotidiens utilisaient des mécanismes correspondant à des dérapages discursifs, dont la dichotomisation, la généralisation, l'infériorisation, la victimisation, le catastrophisme et la diabolisation (Potvin, 2008, p. 208). Giasson, Brin et Sauvageau (2010b) ont également montré que la presse écrite avait exposé le malaise des répondants aux sondages d'opinion face à l'immigration et à la diversité religieuse au lieu de discuter des apports et de l'ouverture de la population face à l'immigration. L'opinion publique dans ces médias a alors été présentée comme inquiète, divisée et intolérante envers l'immigration. Les auteurs ont indiqué que ce cadrage a pu contribuer à l'impression d'une crise sociale et d'une division dans la population. Avec la couverture médiatique intensive de ces événements mettant en scène les personnes immigrantes

(Giasson, *et al.*, 2010a; Frozzini, 2014a; Potvin, 2008), certaines études se sont attardées à l'analyse du traitement médiatique des protagonistes issus de l'immigration.

#### 1.4.3 Les représentations médiatiques des personnes immigrantes

Les travaux au Québec en matière de traitement et des représentations médiatiques des personnes immigrantes sont peu nombreux et certaines références remontent aux années 1980 (Helly, 1997; Bérubé, 2009; Conseil des relations interculturelles, 2009). À ce sujet, différents angles ont été adoptés tels que la contribution des médias à la diffusion de préjugés concernant les personnes immigrantes (Touré, 1985; Bourque et Touré, 1986; Mc Andrew et Potvin, 1996), la représentation de certaines communautés culturelles dans la presse écrite (Potvin, 2008), la contribution des médias à l'insertion des personnes immigrantes (Bérubé, 2009), entre autres.

Dans un document de réflexion sur la couverture médiatique des personnes immigrantes et des autochtones dans deux quotidiens et deux émissions radiophoniques au Québec, Touré (1985) s'est interrogé sur le racisme dans les médias et a identifié leur contribution à la propagation des préjugés et des stéréotypes des personnes immigrantes. L'année suivante, Bourque et Touré (1986) ont voulu sensibiliser la population et les professionnels des communications sur la présence de ces stéréotypes dans les médias québécois avec une analyse de contenu de quatre médias écrits et parlés. Entre autres, en continuité avec la recherche de Touré (1985), ils ont conclu que les minorités ethniques obtenaient une visibilité dans les médias lorsqu'elles étaient impliquées dans des événements malheureux comme des crimes ou des délits (Bourque et Touré, 1986). Mc Andrew et Potvin (1996) ont aussi constaté à partir d'une recension des écrits que les médias peuvent participer à la transmission de représentations négatives des minorités par la diffusion involontaire de préjugés péjoratifs qui peuvent devenir des sources de racisme. D'autres recherches canadiennes ont également observé dans leur analyse des couvertures médiatiques que les représentations des minorités n'étaient pas fidèles à la réalité, les associant à des conflits (Mahtani, 2001) ou les représentant comme problème social (Mahtani, 2001; Fleras, 1994; Tator, 1995, cité dans Mahtani, 2001). Ces représentations erronées fluctuent selon les contextes sociopolitiques et historiques d'après Potvin (2008). Elle résume ces fausses représentations à partir d'une recension des écrits sur le traitement médiatique au Québec comme suit

« Selon les auteurs cités, les réfugiés, les Noirs, les Arabes, les Autochtones et les francophones "Québécois" au Canada anglais, perçus tour à tour comme des fraudeurs, des illégaux, des coûts sociaux, des propagateurs du Sida, des fanatiques, des intégristes, des terroristes, des "chialeux" et des hypocrites seraient les plus touchés » (Antonius, 2002, 2006 ; Gusse, 1991 ; Potvin et McAndrew, 1996 ; Potvin, 1999, 2000, 2001, 2004, 2007, cité dans Potvin, 2008) ».

Dans le contexte de la « crise des accommodements raisonnables », Potvin (2008) montre que le traitement médiatique a été négatif à plusieurs reprises au sujet de certaines minorités dans les quotidiens *La Presse* et *Le Journal de Montréal*. Les images diffusées lorsqu'il était question des communautés musulmanes, juives orthodoxes et sikh correspondaient à une partie de leur communauté seulement, par exemple des images de femmes portant la burka, le niquab ou des juifs hassidiques. Potvin (2008) a remarqué à quelques reprises dans ces quotidiens le dénigrement de certaines croyances et pratiques vestimentaires. Également, les principaux concernés n'ont pas pu se faire entendre dans tous les journaux étudiés dans 5 cas différents pour amener des nuances aux demandes d'accommodements qui avaient été faites. De plus, les accommodements raisonnables ont été associés par plusieurs journalistes aux personnes immigrantes, alors que ce mécanisme juridique est accessible à tous (Potvin, 2008). Comme Frozzini (2014a) l'exprime « Pendant cette période, tout fait divers lié aux immigrants porte l'étiquette de cas d'"accommodement raisonnable" » (p. 1).

Une autre forme de traitement médiatique lorsqu'il est question des minorités dans les médias concerne la sous-représentation ou l'absence de représentation (Fleras, 1994; Mahtani, 2001; Bérubé, 2009). Bérubé (2009) a étudié la contribution des médias à l'insertion des personnes immigrantes et a constaté qu'une sous-représentation des personnes immigrantes persiste. Les témoignages des participants à son étude ont indiqué qu'il devrait y avoir plus de représentations dans les médias afin de favoriser leur insertion. D'abord parce que ces représentations peuvent les inspirer et leur donner des modèles à suivre au Québec, ensuite parce qu'une meilleure représentation de la diversité pourrait offrir un dialogue entre les personnes immigrantes et la population québécoise ainsi que pour amener de nouvelles productions médiatiques.

Plus récemment, Benson (2010, 2013) a analysé la couverture médiatique de l'immigration dans les médias écrits et la télévision des États-Unis et de la France et remarque qu'elle est abordée selon deux angles principaux. Le premier consiste à dépeindre l'immigration comme un

phénomène inquiétant lorsqu'il perturbe l'ordre public. La personne immigrante est alors régulièrement représentée comme criminelle et les médias discutent de questions de sécurité liées à l'immigration. Le deuxième angle est plus humanitaire et décrit la misère vécue par les personnes immigrantes. Dans ce cas, les personnes immigrantes sont catégorisées comme victimes et le contenu médiatique est concentré sur les souffrances humaines, sans nécessairement discuter des causes de l'immigration (Benson, 2010, 2013). Il dégage alors dix cadres utilisés pour représenter les personnes immigrantes en France et aux États-Unis. Ces cadres ont été regroupés en trois catégories principales, soit les personnes immigrantes sont décrites comme victimes (« global economy frame », « humanitarian frame » et « racism and xenophobia frame »), comme héros (« cultural diversity », « integration » et « good worker ») ou comme menace (« jobs », « public order », « fiscal », « national cohesion »). D'après l'auteur, le « global economy frame » discute de l'immigration comme résultante du laisser-faire économique mondial et des inégalités entre les pays du Nord et du Sud. Le « humanitarian frame » aborde les conditions de vie défavorables des personnes immigrantes et le « racism and xenophobia frame » rapporte le racisme et la xénophobie vécues par les personnes immigrantes. La deuxième catégorie soulignée par Benson (2013) lorsqu'il est question d'immigration dans les médias présente la richesse de la diversité culturelle par les contributions des personnes immigrantes au niveau culturel (« cultural diversity frame »), des exemples d'intégration (« integration frame ») et leur contribution au niveau économique en travaillant (« good worker »). Finalement, les quatre derniers cadres abordent l'immigration comme une menace, soit avec le « jobs frame », le « public order frame », le « fiscal frame » et le « national cohesion frame » (voir le point 1.4.1). D'autres recherches au Québec ont plutôt analysé les représentations associées à l'islam dans les médias.

#### 1.4.4 Les représentations médiatiques associées à l'islam

Certaines recherches se sont concentrées sur le phénomène de l'islamophobie ou sur les représentations de l'islam et des musulmans dans les médias au Québec (Antonius et Lynhiavu, 2008; Antonius, 2008). Pour Antonius (2008), l'islam et la communauté musulmane représentent la figure de l'altérité au Québec, comme dans d'autres pays européens, et sont victimes d'une surmédiation axée sur les pratiques religieuses et les rituels qui peuvent constituer des « danger » pour la société québécoise. L'auteur précise que c'est à la suite de la Commission Bouchard-Taylor et des audiences publiques au Québec qu'il a été possible de le remarquer. Les

images utilisées pour illustrer cette communauté dans les quotidiens étaient des femmes voilées, le Coran ainsi que des hommes faisant la prière.

Antonius et Lynhiavu (2008) ont effectué une analyse des principaux quotidiens québécois pour observer le traitement de l'information de l'islam, des musulmans et des Arabes en 2006-2007 à travers le débat sur les accommodements raisonnables. Ils ont comparé les différents quotidiens en spécifiant leur traitement médiatique respectif pour ensuite dégager des tendances générales. Ils en ont conclu qu'il n'est pas question d'un discours systématique antimusulman dans ces journaux, mais que quelques-uns d'entre eux contribuent à « [provoquer] l'hostilité et l'alarmisme face à l'ensemble des musulmans » (Antonius et Lynhiavu, 2008, p.9). Par exemple, *le Journal de Montréal* s'est démarqué par son usage du sensationnalisme qui, selon les chercheurs, incite à la stigmatisation des personnes immigrantes, à une représentation de l'islam associée à l'altérité et à un « danger » pouvant menacer l'identité nationale. En général, les chercheurs ont reconnu que les lettres d'opinion détiennent le plus d'hostilité envers les personnes immigrantes, alors que les éditoriaux et les chroniques des quotidiens ont montré une tendance vers l'ouverture et l'analyse.

#### 1.4.5 Pistes de réflexion en lien avec les représentations médiatiques de l'immigration au Québec

L'ensemble des recherches exposées dans cette section nous permettent de dégager différentes pistes de réflexions concernant les représentations médiatiques de l'immigration au Québec. Il semble que plusieurs études ont constaté que les médias pouvaient véhiculer des craintes face à l'immigration (El Yamani *et al.*, 1993; Anctil, 2017, 2021; Gagnon et Larios, 2021). Différentes insécurités ont été observées dans leurs contenus et sont, d'après Anctil (2017), des perceptions qui persistent et peuvent s'expliquer par des résistances du passé liées aux enjeux de survie nationale et de contre-pouvoir fédéral. Les recherches ayant porté sur les représentations médiatiques des personnes immigrantes ont noté une tendance à les décrire comme « problème social » ou à utiliser un cadrage conflictuel dans les médias (Bourque et Touré, 1986; McAndrew et Potvin, 1996; Mahtani, 2001; Potvin, 2008). La couverture médiatique de la « crise des accommodements raisonnables » de 2006-2008 avec la Commission Bouchard-Taylor aurait pu contribuer à caractériser l'immigration comme une menace dans les médias (Potvin, 2008; Giasson *et al.*, 2010a; Giasson, *et al.*, 2010b, Rousseau *et al.* SHERPA-RAPS, 2019) et aurait mis de l'avant le malaise de la population face à l'immigration dans la société québécoise plutôt que de discuter de l'apport

et de l'ouverture de la société (Giasson, *et al.*, 2010b). Également à partir des études scientifiques soulevées, nous remarquons que deux thématiques reviennent de façon cyclique dans les médias lorsqu'il est question d'immigration au Québec, soit les débats sur la religion et la laïcité (Paillé, 2017) et les représentations médiatiques liées à l'islam (Antonius et Lynhiavu, 2008; Antonius, 2008).

Devant la variété des thèmes abordés en lien avec le traitement médiatique de l'immigration et ses représentations médiatiques, il nous semble intéressant d'analyser les éléments qui seront mis de l'avant dans un contexte de nouvelles politiques publiques d'immigration de la CAQ. Nous avons dû appuyer notre recension des écrits par des études canadiennes et internationales puisqu'à notre connaissance, les représentations médiatiques de l'immigration ont été peu analysées au Québec dans la presse écrite (à l'exception d'Anctil, 2017, 2021; El Yamani *et al.*, 1993; Potvin, 2008; Gagnon et Larios, 2021, entre autres). À partir de cette problématisation, nous pouvons dorénavant établir nos questions de recherche ainsi que nos objectifs de recherche.

### 1.5 La formulation des questions de recherche

Avec l'augmentation et le changement de nature des mouvements migratoires, la gestion de l'immigration représente un enjeu majeur dans la sphère politique (Martinez, 2011; Wihtol de Wenden, 2016), surtout dans les pays occidentaux (Bérubé, 2009; Bjerre *et al.*, 2015). Considérant les discours anti-immigration et le durcissement des contrôles migratoires, il est possible de s'interroger sur le traitement médiatique de l'immigration en lien avec les politiques publiques. Le présent mémoire se penche sur ce questionnement dans le contexte québécois avec les nouvelles politiques migratoires de la Coalition Avenir Québec. De quelles manières l'immigration est-elle présentée dans la presse écrite francophone? Quelles sont les orientations données, les angles abordés par les médias écrits pour traiter de l'immigration? Est-ce que l'immigration est discutée comme apport ou comme menace? Quels sont les acteurs et les enjeux sollicités dans ce contexte? Nous formulons la question principale suivante :

*De 2018 à 2020, quelles représentations de l'immigration sont véhiculées dans la presse écrite québécoise francophone lorsqu'il est question des politiques publiques d'immigration de la Coalition Avenir Québec (CAQ) et comment ces représentations s'articulent-elles aux cadres médiatiques de l'immigration et aux idéologies associées à l'immigration?*

De plus, nous nous penchons sur trois questions secondaires :

- Quels cadres médiatiques de l'immigration sont diffusés dans la presse écrite?
- Quelles idéologies associées à l'immigration sont présentées dans la presse écrite?
- Comment ces cadres et ces idéologies associées à l'immigration s'articulent aux représentations médiatiques de l'immigration?

Nous avons également dégagé des objectifs de recherche qui nous seront utiles pour la suite de l'analyse :

- Identifier les cadres médiatiques de l'immigration présentés dans la presse;
- Identifier les idéologies associées à l'immigration exposées dans la presse;
- Analyser la mise en relation entre les cadres et les idéologies associées à l'immigration pour dégager les représentations médiatiques de l'immigration dans la presse.

#### 1.6 La pertinence sociale, scientifique et communicationnelle

À la lumière de notre problématisation, l'originalité de cette recherche réside dans son approche communicationnelle, sa spécificité ainsi que son apport dans les questions de l'immigration au Québec. D'ailleurs, nous souhaitons poursuivre les réflexions sur les médias et la diversité de Bérubé (2009), de Potvin (2008) et du Conseil des relations interculturelles (2009). Celles-ci incitent les médias à devenir des acteurs de changement. C'est-à-dire à reconnaître leur rôle et leur contribution dans les débats qui peuvent survenir lorsqu'il est question d'immigration au Québec, comme pendant la période des accommodements raisonnables (Potvin 2008; Giasson *et al.*, 2010a; Paillé, 2017). Cette recherche fait partie de la science des communications par son intérêt envers les contenus médiatiques diffusés en matière d'immigration. Notre approche communicationnelle se concentre sur le contenu présent dans la presse écrite et non sur les autres étapes du processus de communication comme la production ou la réception et les effets des médias (Williams, 2003). D'après Benson (2013), les informations au sujet de l'immigration sont limitées et proviennent en grande partie des médias et de leurs analyses de ce phénomène. À l'instar de Bleich et ses collaborateurs (2015), les chercheurs étudiant les questions migratoires et la diversité ont intérêt à analyser les médias puisqu'ils représentent une source d'informations importante à ce sujet et qu'ils

peuvent véhiculer des représentations sociales. Comme Williams (2003) l'explique « [...] the continuous flow of images and information from the media is the most important source of people's understanding of the world around them and those who live in it » (p.123).

Considérant que l'immigration est fréquemment discutée dans les médias d'informations (Moore *et al.*, 2012), il est pertinent de s'interroger sur la façon dont ce phénomène est présenté. Les recherches qui se sont penchées sur cette question étudient particulièrement les contenus médiatiques et le concept central des représentations médiatiques (Williams, 2003; Bérubé, 2009). À notre connaissance, peu de travaux communicationnels existent actuellement pour discuter de la manière dont l'immigration est représentée dans les médias en lien avec de nouvelles politiques d'immigration au Québec. Les recherches connexes sur les représentations médiatiques de l'immigration ont davantage été étudiées au Canada (Mahtani, 2001; Fleras, 1994; Tator, 1995, cité dans Mahtani, 2001) ou à l'international (Fryberg *et al.*, 2012; Merolla *et al.*, 2013; Pérez Huber, 2009; Lawlor, 2015; Maneri, 2011; Benson, 2013), mais peu au Québec se sont penchées directement sur cette question (à l'exception d'Antil, 2017, 2021; El Yamani *et al.*, 1993; Potvin, 2008; Gagnon et Larios, 2021, entre autres). Dans notre recension des écrits québécois à ce sujet, nous avons dû composer avec des études plus anciennes, des thématiques rattachées et la mobilisation d'études canadiennes et internationales pour la compléter. Il s'agit d'un manque important à combler pour comprendre les représentations médiatiques de l'immigration dans le contexte québécois.

Finalement, les nouvelles politiques de la CAQ agissent sur la sélection de l'immigration pour les prochaines années (MIDI, 2019a) et provoquent des conséquences considérables sur la vie de nombreuses personnes qui désirent immigrer ou qui sont immigrantes au Québec. Plusieurs experts s'inquiètent pour la qualité de vie de ces personnes et contestent les diverses actions gouvernementales en ce sens (Rousseau *et al.* SHERPA–RAPS, 2019; Paulin-Twahirwa, 2019). Cette étude pourra contribuer à l'avancement des connaissances considérant le peu de données amassées sur le sujet, notamment parce que les événements sont tout récents.

## CHAPITRE 2

### CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Le chapitre suivant précise les concepts et les théories qui constituent notre cadre d'analyse et nous servent de base à notre démarche de recherche. Il est question d'une clarification des différentes idéologies associées à l'immigration au Québec puisqu'« une politique d'immigration est indissociable d'une vision précise de l'intégration des immigrants » (Rachédi, 2008, p. 23). Nous nous concentrons sur l'interculturalisme et le multiculturalisme parce qu'ils sont reconnus comme étant les deux idéologies prévalentes dans la société québécoise (Roy *et al.*, 2008; Parenteau, 2007). Les représentations médiatiques et les cadrages médiatiques forment nos assises théoriques afin de répondre à nos questions de recherche portant sur le traitement médiatique de l'immigration, en particulier ses représentations médiatiques.

#### 2.1 Idéologie et immigration

Avant d'explicitier les idéologies associées à l'immigration qui prédominent au Québec, nous allons préciser le concept d'idéologie en lien avec les domaines médiatique et politique. Nous allons présenter ensuite les particularités nationales du contexte québécois qui agissent sur les conceptions et les idéologies d'immigration, pour finir avec une explication des deux idéologies prépondérantes lorsqu'il est question d'immigration au Québec.

##### 2.1.1 L'idéologie

Terme polysémique, complexe et débattu continuellement dans les sciences sociales (Dijk, 1998), l'idéologie a été considérablement étudiée dans les domaines des sciences sociales, dont le milieu médiatique et politique (Williams, 2003; Dijk, 1998; Dijk, 2006). Nombreux sont ceux qui ont tenté de fournir une définition de ce concept (Dijk, 1998, Williams, 2003). L'une des définitions générales selon Dijk (1998) a été formulée par Stuart Hall :

« By ideology I mean the mental frameworks — the languages, the concepts, categories, imagery of thought, and the systems of representation — which different classes and social groups deploy in order to make sense of, figure out and render intelligible the way society works » (Hall, 1996, p. 29).

Dans les études des médias, l'idéologie est devenue une notion centrale. Notamment, les chercheurs se sont interrogés sur le rôle des médias dans la transmission de ces idéologies (Williams, 2003). À savoir jusqu'à quel point les médias et leurs contenus participent à la diffusion de visions du monde cohérentes et partagées (Williams, 2003, traduction libre). Pour certains, les médias ne sont pas neutres et construisent des visions du monde particulières. Par exemple, Barthes a argumenté que les médias propagent des idéologies par la structuration de « signes » (d'images, de mots et d'autres éléments constitutifs de leur contenu) qui détiennent des significations sous-jacentes, communes et partagées (cité dans Williams, 2003). Ces idéologies peuvent alors être présentées et considérées comme naturelles et ne sont pas nécessairement remises en question, alors qu'elles détiennent des significations plus profondes que ce qui est présenté (Williams, 2003). Pour d'autres, les médias sont des instruments qui partagent les idéologies dominantes et permettent au groupe majoritaire de conserver leur pouvoir (voir par exemple Dijk, 1998; Devereux, 1998; Devereux, 2007). Les médias deviennent alors l'une des institutions sociales qui supportent ces idéologies en les diffusant. Gramsci définit quant à lui le concept complémentaire de l'hégémonie, à savoir que le maintien de ces idéologies dominantes doit être consenti par les groupes qui n'ont pas le pouvoir. Selon lui, les luttes sur le plan idéologique sont permanentes. Les récepteurs des médias ne sont pas passifs face à ces idéologies dominantes qu'ils acceptent ou réfutent et peuvent produire des discours contre-hégémonique (cité dans Williams, 2003).

Le concept d'idéologie a été également analysé dans les études de la politique, notamment en lien avec les discours. Dijk (2006) explique leur mise en relation ainsi « La politique est l'un des domaines de la société où les pratiques sont presque exclusivement discursives ; la cognition politique est, par définition, basée sur l'idéologie ; et les idéologies politiques sont en grande partie reproduites par le discours ». Les idéologies dans le domaine de la politique sont présentes dans toutes politiques mises en place, mouvements associés (Williams, 2003) ou processus dans le domaine politique (Dijk, 2006), entre autres. Lorsqu'il est question d'immigration, différentes idéologies sont sous-jacentes aux politiques publiques qui sont mises en place (Rachédi, 2008). Les médias, et plus précisément la presse écrite en ce qui nous concerne, peuvent nous permettre

de dégager ces idéologies en lien avec les politiques publiques d'immigration. Ils ne sont donc pas neutres dans leurs contenus par la (re)construction des visions du monde qu'ils effectuent en sélectionnant les informations transmises et diffusées. Les conceptions d'idéologies autant dans le domaine médiatique que politique nous seront utiles pour comprendre les représentations médiatiques véhiculées. D'abord parce que comme Barthes, nous croyons que les contenus médiatiques détiennent des significations associées à des idéologies et parce qu'en relayant les propos des politiciens et en rapportant les politiques publiques d'immigration, les médias diffusent des idéologies sous-jacentes aux politiques. Avant de discuter de ces idéologies associées à l'immigration, il importe de rappeler les particularités du Québec qui impacte ces conceptions idéologiques, dont la question identitaire, son rapport au fédéral et à l'intégration.

### 2.1.2 Le Québec comme société distincte

Les politiques d'immigration proposent différentes visions qui agissent sur l'élaboration d'objectifs et de moyens d'action pour l'insertion des personnes immigrantes (Rachédi, 2008). Ces modèles d'intégration varient selon les besoins des pays (Belabdi, 2004) et les particularités nationales (Labelle, 2015b). D'après Belabdi (2004 : 1), « La particularité du Québec, connu pour son modèle interculturel, vient sans doute de ses préoccupations identitaires, de son histoire conflictuelle avec le gouvernement fédéral et de sa volonté d'intégration de ses immigrants ».

Les préoccupations identitaires dont il est question (Belabdi, 2004; Parenteau, 2007; Emongo et White, 2014; Bouchard et Taylor, 2008) peuvent s'expliquer par le rapport majoritaire-minoritaire propre au Québec, à savoir que les Québécois francophones d'ascendance canadienne-française sont majoritaires en termes du nombre d'habitants et sont une minorité linguistique dans leur pays<sup>7</sup>. Dans ce contexte et face à la menace de l'anglicisation, les Québécois ont une inquiétude pour la survie de leur culture, ce que Parenteau (2007) explique comme étant un réflexe naturel. Pour d'autres auteurs, ce statut particulier pourrait influencer les rapports intergroupes (Magnan *et al.*, 2017) et les dynamiques de l'altérité au Québec (Bouchard, 2012).

---

<sup>7</sup> Nous nous arrêtons aux relations historiques des groupes colonisateurs dans le cadre de ce mémoire. Nous soulignons que cette lecture laisse de côté tout un pan de l'histoire, particulièrement l'importance des communautés autochtones au Québec.

Sur le plan historique, le Québec francophone se place généralement en opposition face au Canada anglophone selon Emongo et White (2014). Dans le domaine de l'immigration, la province effectue des revendications au fédéral afin d'accroître ses pouvoirs (Paquet, 2018), de garantir la prise en compte de ses intérêts et d'assurer la préservation du statut de la langue française dans la province (Rachédi, 2008). En ce sens, certains auteurs s'interrogent à savoir si l'interculturalisme ne serait pas une autre façon de se différencier du Canada et de son multiculturalisme (Emongo et White, 2014; Rocher *et al.*, 2007).

La volonté d'intégration au Québec est devenue une priorité (Legault et Rachédi, 2008; Anctil, 2017) lors de la Révolution tranquille (Rocher *et al.*, 2007). Elle a mené à l'entérinement de plusieurs lois (Legault et Rachédi, 2008). Par exemple, l'Accord Canada-Québec dont l'un des objectifs consiste à assurer l'intégration des personnes immigrantes (Accord Canada-Québec, 1991). Ou la Charte de la langue française (loi 101) qui oblige les personnes immigrantes à s'inscrire à un établissement scolaire en français et à recourir aux institutions de santé et des services sociaux en français (Charte de la langue française, 1977).

### 2.1.3 Les idéologies associées à l'immigration au Québec et au Canada

Cette situation particulière du Québec comme société distincte permet d'exposer le contexte dans lequel s'inscrivent les idéologies associées à l'immigration dans la province. Roy et ses collaborateurs (2008) en identifie quatre principales, soit l'assimilationnisme, l'antiracisme, l'interculturalisme et le multiculturalisme (Roy *et al.*, 2008). Toutes ont été longuement analysées et critiquées par de nombreux chercheurs (Roy *et al.*, 2008; Belabdi, 2004; Rachédi, 2008; Rocher *et al.*, 2007; Gagnon *et al.*, 2014; Emongo et White, 2014; Bouchard, 2012).

L'idéologie assimilationnisme demande aux personnes immigrantes de rejeter leur culture d'origine pour adopter et se concentrer sur l'apprentissage de la culture de la société d'accueil. Cette idéologie, encore présente en France et aux États-Unis, a été largement critiquée pour son ethnocentrisme et la non-reconnaissance des expériences vécues par les personnes immigrantes avant leur arrivée au pays (Roy *et al.*, 2008). L'antiracisme, quant à lui, vise à lutter contre les rapports sociaux de pouvoir présents dans les sociétés occidentales en se concentrant sur les expériences communes des groupes culturels minoritaires victimes de racisme. Cette idéologie est

rassembleuse puisqu'elle discute de l'oppression qui peut être vécue au niveau culturel, mais également par rapport au genre, aux inégalités économiques, entre autres. En revanche, elle crée une division en encourageant des stratégies d'affrontement (Roy *et al.*, 2008).

Toutefois, les deux autres idéologies prépondérantes dans les sociétés canadiennes et québécoises en matière d'immigration sont l'interculturalisme et le multiculturalisme (Roy *et al.*, 2008; Parenteau, 2007). Nous allons les présenter en détails dans les sections qui suivent.

### 2.1.3.1 Le multiculturalisme

Adopté par le Parlement canadien en 1971, le multiculturalisme fait partie de la Charte des droits et libertés de la personne et est entré en vigueur en 1988 avec la Loi sur le multiculturalisme canadien (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988). Ce modèle valorise une société pluraliste (Belabdi, 2004; Rocher *et al.*, 2007; Rachédi, 2008) se basant sur trois principes fondamentaux : égalité, liberté et diversité culturelle (Rachédi, 2008; Rocher *et al.*, 2007). Cette dernière est considérée comme l'une des caractéristiques fondamentales du Canada (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988; Rocher *et al.*, 2007) et implique la reconnaissance de toutes les cultures présentes en son sein (Rachédi, 2008). Le multiculturalisme met sur le même pied d'égalité les cultures majoritaires et minoritaires qui sont prises en compte par les institutions, les politiques et le milieu juridique (Rachédi, 2008; Braën, 2020). Il encourage les citoyens, qui sont tous égaux, à conserver leur héritage culturel avec les autres membres de leur communauté (Braën, 2020). Il vise à valoriser et à préserver la diversité culturelle, à sensibiliser la population à cette diversité, à contrer la discrimination raciale, ainsi qu'à agir sur les institutions fédérales pour que la dimension culturelle soit considérée (Brosseau et Dewing, 2018).

Cette législation cherche aussi à favoriser un sentiment d'appartenance à la société canadienne par la reconnaissance des cultures (Parenteau, 2021) et par l'instauration de mesures visant à faciliter la participation de tous à la société d'accueil (Brosseau et Dewing, 2018). Des programmes et des politiques se sont attardés à contrer la discrimination raciale notamment en travaillant sur l'accessibilité à la participation sociale des minorités (Brosseau et Dewing, 2018) et en nommant la Commission canadienne des droits de la personne comme responsable chargé de remédier à toute discrimination raciale (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988).

Le gouvernement canadien agit à titre de support pour favoriser le déploiement et la contribution des différents groupes culturels (Rocher *et al.*, 2007). Il reconnaît l'expression des cultures des groupes minoritaires ainsi que leurs institutions (Roy *et al.*, 2008). Les deux langues officielles du pays, l'anglais et le français, ainsi que les droits des nations autochtones sont reconnus dans cette politique (Rachédi, 2008). L'usage de l'anglais et du français est favorisé et le multiculturalisme propose d'aider les personnes immigrantes à l'apprentissage d'une de ces deux langues (Brosseau et Dewing, 2018). Les autres langues parlées au pays sont également valorisées et incluses dans le patrimoine linguistique canadien (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988; Braën, 2020). Le respect des différences et des identités de chacun est mis de l'avant et : « les groupes se côtoient et affirment leurs identités respectives [...] » (Rachédi, 2008 : 23). Cette idéologie permet aux protagonistes de s'identifier au patrimoine culturel de leur choix tout en participant à la société (Brosseau et Dewing, 2018). Le multiculturalisme devient partie intégrante de l'identité canadienne (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988; Rocher *et al.*, 2007; Jedwab, 2020). Le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau a introduit le multiculturalisme pendant un discours à la Chambre des communes comme suit « Bien qu'il y ait deux langues officielles, il n'y a pas de culture officielle [...] » (1971, p. 8545).

La principale critique adressée au multiculturalisme est le phénomène de ghettoïsation qui peut se produire et ralentir l'intégration sociale des personnes immigrantes (Roy *et al.*, 2008). Bissoondath (1995) explique que la valorisation des différences culturelles dans le multiculturalisme incite à la formation de communautés distinctes, ce qui pourrait avoir un impact sur la cohésion ainsi que sur l'identité canadienne. Les personnes immigrantes seraient ainsi encouragées à adopter une attitude de séparation vis-à-vis la culture dominante, accentuant le fossé entre les différentes cultures et la possibilité de s'intégrer à la société d'accueil (Bissoondath, 1995; Rocher *et al.*, 2007). Comme le souligne Brosseau et Dewing (2018), les critiques du multiculturalisme postulent que cette idéologie pourrait avoir un effet sur l'unité de la société canadienne puisqu'elle se concentre sur les différences au lieu de discuter de ce qui rassemble, comme les valeurs canadiennes. D'autres précisent que le multiculturalisme facilite l'intégration puisque les personnes immigrantes n'ont pas à choisir entre leur héritage culturel et leur participation à la culture de la société d'accueil. Kymlicka (1998) affirme qu'il n'y a pas de preuves permettant d'affirmer que cette politique aurait réduit le taux d'intégration des personnes immigrantes à la société d'accueil. Roy et ses

collaborateurs (2008) expliquent que pour certains opposants, le multiculturalisme peut contribuer à construire de nouveaux stéréotypes face aux groupes minoritaires puisqu'ils peuvent être étiquetés comme étant des groupes désavantagés ayant des besoins supplémentaires. Une autre critique formulée à l'endroit de cette idéologie concerne le réalisme de son application considérant le nombre de cultures présentes au pays, ainsi que la diversité des pratiques, des langues et des coutumes au sein d'une même culture (Roy *et al.*, 2008). Cette idéologie permet toutefois de s'interroger sur l'ethnocentrisme de la culture majoritaire en valorisant les cultures minoritaires et leurs institutions (Roy *et al.*, 2008).

Le multiculturalisme a été majoritairement bien reçu dans les provinces canadiennes, excepté au Québec qui a montré une certaine opposition face à cette idéologie (Braën, 2020; Jedwab, 2020; Brosseau et Dewing, 2018). Cette attitude contestataire au Québec peut s'expliquer par l'impression que le fédéral intervient dans les activités de la province et que la communauté francophone québécoise est mise sur le même pied d'égalité que toutes les autres communautés présentes sur le territoire (Braën, 2020; Brosseau et Dewing, 2018). Plutôt, le Québec a formulé une alternative au multiculturalisme appelée l'interculturalisme.

### 2.1.3.2 L'interculturalisme

Alors que le Canada adopte le multiculturalisme, le Québec privilégie la mise en place d'une « convergence culturelle » (Rachédi, 2008) en 1978-1981 (Bouchard, 2012), un modèle qui tend vers un projet collectif valorisant les ressemblances entre les cultures (Rachédi, 2008; Rocher *et al.*, 2007; Gagnon *et al.*, 2014). Il incite la convergence vers la culture majoritaire francophone tout en l'enrichissant (Rachédi, 2008; Gagnon *et al.*, 2014). Un contrat moral est alors établi entre la société d'accueil et les personnes immigrantes (Belabdi, 2004; Rocher *et al.*, 2007).

Dans les années 1980, la « convergence culturelle » est remplacée par l'interculturalisme (Legault et Rachédi, 2008). Cette idéologie n'a jamais été légiférée par l'État québécois (Bouchard et Taylor, 2008; Bouchard, 2012; Rocher *et al.*, 2007). Elle s'est traduite par des énoncés ministériels ainsi que des directives sans être définie comme politique officielle (White, 2014; Gagnon *et al.*, 2014). Peu connue de la population avant la Commission Bouchard-Taylor, c'est au cours de cette consultation publique qu'elle a été popularisée (Bouchard et Taylor, 2008; Frozzini, 2014a) et

promue comme le modèle le mieux adapté pour régir les rapports interculturels au Québec (Frozzini, 2014a; Bouchard, 2012).

Divers auteurs se sont attardés à offrir des définitions de l'interculturalisme selon une perspective québécoise (Gagnon *et al.*, 2014; Bouchard et Taylor, 2008; Bouchard, 2012; Rocher *et al.*, 2007; Emongo et White, 2014). La première définition collective a été formulée lors de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. Dans son rapport, l'interculturalisme est défini comme suit : « Politique ou modèle préconisant des rapports harmonieux entre cultures, fondés sur l'échange intensif et axés sur un mode d'intégration qui ne cherche pas à abolir les différences tout en favorisant la formation d'une identité commune » (Bouchard et Taylor, 2008, p. 287). Il cherche donc à concilier les diverses cultures grâce à la double reconnaissance, c'est-à-dire de reconnaître la légitimité d'une majorité culturelle (Québécois d'ascendance canadienne-française) et des minorités culturelles (Bouchard, 2012). Selon les commissaires, ce modèle valorise le rapprochement des cultures dans l'optique de former éventuellement une culture commune, et non une hiérarchisation entre elles, en acceptant la transformation de leur culture respective (Bouchard et Taylor, 2008). L'idée centrale de cette idéologie est que le succès de l'intégration des personnes immigrantes se fait par les interactions et les échanges entre les différents groupes culturels constituant le Québec (Gagnon *et al.*, 2014). La langue française est instituée comme langue publique pour favoriser les échanges, sans nier le caractère pluraliste de la société québécoise (Bouchard et Taylor, 2008; Rocher *et al.*, 2007). Le sociologue Gérard Bouchard, connu pour être l'un des commissaires de la Commission Bouchard-Taylor<sup>8</sup>, résume les éléments fondateurs de l'interculturalisme au Québec en sept points : « le respect des droits, la promotion du français comme langue principale de la vie, la prise en compte de la nation québécoise dans toute sa diversité, l'accent sur l'intégration, la promotion des interactions, le

---

<sup>8</sup> La Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, mieux connue sous le nom de la Commission Bouchard-Taylor, est une consultation publique décrétée en 2007 ayant porté sur les accommodements raisonnables. Deux commissaires ont été nommés par le gouvernement libéral de Jean Charest, soit Gérard Bouchard et Charles Taylor, afin de recueillir les préoccupations des citoyens à propos des accommodements raisonnables, les interventions de la communauté scientifique et d'encadrer le débat qui en résulte. Le rapport final « Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation » a présenté les résultats de cette consultation publique ainsi que proposé des recommandations (Bouchard et Taylor, 2008).

développement d'une culture commune et la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise » (Bouchard, 2012, p. 52).

Une autre conception critique de ce modèle a été proposée par White (2014) qui souligne, à l'instar de Gagnon *et al.* (2014), que l'interculturalisme est polysémique, sans définition consensuelle. White (2014) propose alors de distinguer les trois usages de « l'interculturel » au Québec : en tant que « réalité sociologique », « idéologie politique » et « orientation épistémologique ». L'interculturel est un phénomène sociologique qui s'opère lorsque deux personnes appartenant à des cultures différentes se rencontrent. Il est également adopté dans le discours politique comme modèle d'intégration de l'immigration. White (2014) considère que ce courant de pensée a été récupéré comme projet politique pour rassurer la majorité francophone et dénonce l'instrumentalisation de l'interculturel par la politique. Également, le terme « interculturel » est une orientation épistémologique « [...] qui se caractérise par le souci d'autrui dans une éthique relationnelle, l'humilité par rapport à la complexité de l'Autre, et la reconnaissance du fait que le savoir est coproduit » (White, 2014, p. 37). Il rappelle que les trois usages de ce mot se confondent autant dans les débats publics que dans le milieu académique et qu'il importe de les différencier pour éviter de faire un glissement sémantique et pour offrir des solutions concrètes (White, 2014). En ce qui nous concerne, nous nous attardons à l'interculturalisme en tant qu'idéologie politique.

Diverses critiques ont été formulées à l'endroit de l'interculturalisme, notamment par son manque de moyens concrets pour arriver à ses fins et par la prépondérance d'une culture majoritaire sur une autre (Frozzini, 2014b). Frozzini (2014b) explique qu'un rapport de force entre la majorité francophone et les minorités immigrantes au sein de l'espace public est alors perpétué par ce régime et renforce le sentiment d'altérité entre les Québécois et les personnes immigrantes. Gagnon *et al.* (2014) ajoute que la culture commune valorisée répond essentiellement aux intérêts de la culture majoritaire francophone. Frozzini (2014b) parle alors d'une conception utilitariste de la diversité puisque les personnes immigrantes sont invitées à contribuer à la culture commune dans la continuité de la culture majoritaire. Une autre critique émise envers cette idéologie est qu'elle se concentre sur l'aspect culturel, alors qu'elle omet de prendre en considération les dimensions politiques, économiques, historiques et sociales des groupes culturels qui peuvent également influencer le cours des échanges interculturels (Rachédi, 2008).

L'exposition du multiculturalisme et de l'interculturalisme, comme idéologies sous-jacentes aux politiques publiques d'immigration au Canada et au Québec (Rachédi, 2008), pourront nous être utiles afin d'analyser les représentations de l'immigration véhiculées dans la presse écrite francophone. Notamment parce que les idéologies sont constituées d'un ensemble de représentations sociales (Mannoni, 2012). D'après Mannoni (2012), ce système de représentations sociales est en interconnexion et dynamique au sein des idéologies qui les articulent et les organisent constamment. Donc, il semble pertinent d'analyser ces idéologies pour mieux comprendre les représentations médiatiques de l'immigration en lien avec les nouvelles politiques publiques d'immigration de la CAQ.

## 2.2 Les représentations médiatiques

Notre objet de recherche porte sur les représentations médiatiques de l'immigration dans la presse écrite. La section suivante présente la conceptualisation de notre objet en explicitant d'abord le modèle des représentations sociales, pour ensuite le situer dans les études médiatiques en abordant la manière dont ces représentations sont construites ou reconstruites par les médias. Elles deviennent donc des représentations médiatiques. Nous discutons ensuite de l'application des représentations médiatiques dans notre recherche.

### 2.2.1 La théorie des représentations sociales

Bérubé (2009) formule une définition large de ce que signifie une « représentation » inspirée des écrits d'Heinich (1993) : « Une représentation est une production qui renvoie au moyen d'images, entre autres, à une réalité extérieure absente » (Bérubé, 2009, p. 40). C'est-à-dire que même si l'objet est absent, la représentation permet de le rendre présent, de le faire exister (Heinich, 1993). Ce concept a été adopté dans plusieurs domaines d'études (Heinich, 1993), dont les travaux des sciences humaines et sociales (Bérubé, 2009). La théorie des représentations sociales a été particulièrement employée dans ces milieux de recherche (Bérubé, 2009), notamment dans les sciences de l'information et de la communication. Elle constitue notre point de départ pour cerner le concept de « représentation médiatique ».

Durkheim a d'abord élaboré le concept de représentations collectives en 1968 (Moscovici, 2003). Ces réflexions ont été poursuivies par Moscovici (1961; 1994; 1996; 2003) pour devenir la théorie des représentations sociales (Moscovici, 2003). Ce modèle a été revisité par plusieurs chercheurs, notamment Jodelet (2003) qui propose de définir la représentation sociale comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (p. 185). Elle explique que les représentations sociales nous permettent de comprendre le monde qui nous entoure et nous proposent des manières de nommer et de définir collectivement les différents aspects de notre réalité (Jodelet, 2003). Une idée, une théorie, une personne, un événement, un phénomène, entre autres, peuvent tous correspondre à l'objet de la représentation (Jodelet, 2003). Les représentations sociales comportent toujours un objet et un sujet : « elles sont toujours représentation de quelque chose pour quelqu'un » (Mannoni, 2012, p. 119).

Les représentations sociales sont diffusées dans les discours, dans les mots utilisés, dans les médias, entre autres (Jodelet, 2003). Comme le constate Moscovici (1961), la communication détient un rôle important pour les représentations sociales (Jodelet, 2003; Bérubé 2009). Il remarque trois niveaux d'influence, c'est-à-dire que la communication favorise l'émergence des représentations sociales, agit sur leur processus de formation et sur la transmission des dimensions des représentations (Jodelet, 2003). La communication, autant interpersonnelle, médiatique ou institutionnelle (Jodelet, 2003), participe ainsi à la formation et à la circulation des représentations sociales (Jodelet, 2003; Bérubé, 2009; Moliner et Guimelli, 2015). En tant que schèmes cognitifs partagés, ces représentations sont omniprésentes dans la vie mentale quotidienne des individus et des groupes (Mannoni, 2012).

Les travaux médiatiques portant sur les représentations sociales peuvent être catégorisés en deux champs de recherches (Moliner *et al.*, 2018). Moliner, Vidal et Payet (2018) avancent que soit les chercheurs s'interrogent sur le rôle de la communication sur les représentations sociales dans la continuité des travaux de Moscovici (1961). D'autres auteurs (Fouquet, 2006, cité dans Moliner *et al.*, 2018; Valence et Roussiau, 2009) se sont plutôt penchés sur l'étude des contenus médiatiques afin de soulever les représentations sociales véhiculées. Comme l'explique Moliner et ses collaborateurs (2018) : « Dans cette perspective on considère que les contenus médiatiques sont les

reflets des contenus représentationnels propre à une audience ou à une partie de cette audience » (p. 11).

Selon Abric (1994), les représentations sociales détiennent quatre fonctions. D'abord, elles ont une fonction de savoir, puisqu'elles fournissent des connaissances pratiques sur le monde qui nous entoure (Abric, 1994), c'est-à-dire qu'elles offrent une grille de lecture commune face à un objet représenté (Moliner *et al.*, 2018). Elles ont une fonction d'orientation considérant qu'elles guident les conduites et orientent nos actions (Abric, 1994). Elles ont une fonction identitaire parce qu'elles font partie d'éléments constitutifs d'une identité commune (Abric, 1994; Moliner et Guimelli, 2015). Elles ont finalement une fonction de justification parce qu'elles légitiment les actions et les conduites des groupes sociaux (Abric, 1994). Mannoni (2012) résume les fonctions des représentations ainsi « En somme, les représentations sociales se présentent comme des schèmes cognitifs élaborés et partagés par un groupe qui permettent à ses membres de penser, de se représenter le monde environnant, d'orienter et d'organiser les comportements [...] » (p.4).

À l'instar de Broustau (2018), nous utilisons le concept de « représentation médiatique » dans cette recherche, plutôt que celui de « représentations sociales », puisque notre recherche ne porte pas sur le processus cognitif ou le champ sociocognitif. C'est-à-dire que nous n'allons pas analyser les représentations comme structure cognitive partagée (Moliner et Guimelli, 2015). Nous voulons plutôt explorer les représentations de l'immigration qui ont été véhiculées dans la presse écrite francophone. C'est pourquoi nous privilégions le concept de représentations médiatiques.

### 2.2.2 Le concept des représentations médiatiques

Nombre d'auteurs qui se sont intéressés à l'étude de contenus médiatiques reconnaissent que les médias véhiculent des représentations sociales (Moscovici, 2003; Broustau, 2018; Jodelet, 2003; Bérubé, 2009). En effet, leurs productions sont des constructions, des représentations du monde réel et non un « pur reflet » de ce monde (Monière, 1999). Par la sélection des informations diffusées dans les médias, ceux-ci élaborent des productions qui proposent une partie de cette réalité (Monière, 1999; Jodelet, 2003) et qui en fournissent un cadre de compréhension (Broustau, 2018). Cette réalité est socialement partagée et peut constamment évoluer par l'entremise de la communication. Donc, les médias peuvent intervenir, entre autres, dans l'élaboration des

représentations (Jodelet, 2003; Moscovici, 2003). Comme Broustau (2008) l'explique : « Tout événement est de fait filtré et donne lieu à l'expression de représentations médiatiques » (p. 1). Les médias véhiculent donc des visions du monde qu'ils structurent et élaborent (Broustau, 2018).

Les représentations médiatiques ne sont donc pas la réalité, elles sont plutôt le résultat d'un processus sélectif qui présente certains éléments de cette réalité (Williams, 2003). En revanche, les représentations véhiculées dans les médias peuvent parfois être considérées comme la réalité et peuvent possiblement influencer les récepteurs (Bérubé, 2009). Comme Bérubé (2009) l'explique « [...] des études [Thompson, 1995 ; Hallam et Sreet, 2000] ont montré que les représentations sociales diffusées dans les médias peuvent façonner les croyances des récepteurs surtout lorsque ce qui leur est présenté relève de l'inconnu » (Bérubé, 2009, p. 41). L'enjeu reste à savoir quel est le contenu de ces représentations (Williams, 2003), par exemple par rapport à l'immigration dans cette recherche.

Nous voulons ainsi observer les représentations médiatiques de l'immigration qui sont déjà présentes dans le contenu des médias. À partir de la théorie des représentations sociales, et plus précisément du concept de représentations médiatiques, nous cherchons à comprendre les conceptions dominantes, c'est-à-dire de quelles façons l'immigration est-elle présentée dans ce contexte. Puisque les médias contribuent à transmettre les différentes visions du monde partagées, notamment par la sélection des informations présentées dans la presse écrite, nous cherchons à saisir quelles représentations médiatiques de l'immigration sont mises de l'avant. Le contenu de la presse pourra nous permettre d'apporter des éléments de réponse à ce sujet parce que les médias participent à la construction des phénomènes d'interprétation et de compréhension de la réalité (Broustau, 2018).

Avec les représentations médiatiques et la théorie des représentations sociales, il est possible de saisir que les médias transmettent des représentations dans leur contenu (Moscovici, 2003; Broustau, 2018; Jodelet, 2003; Bérubé, 2009). Maintenant, nous allons tenter de comprendre le processus de sélection des informations et de construction des représentations fait par les médias grâce à la théorisation des cadrages médiatiques.

## 2.3 Les cadrages médiatiques

Fréquemment utilisée dans les sciences sociales, particulièrement dans les études en sciences de l'information et des communications (Lemarier-Saulnier, 2016), la théorie du cadrage (« framing ») fait partie de nos assises théoriques afin de répondre à nos questions de recherche. Cette théorie nous permet de discuter des représentations médiatiques de l'immigration selon les éléments de contenu sélectionnés et mis en relief par la presse écrite. Elle est mobilisée dans cette démarche parce qu'elle présente les médias en tant qu'acteurs décrivant une vision d'un phénomène par leurs éléments textuels et visuels (Lemarier-Saulnier, 2018). La partie suivante explique la théorie du cadrage, en discutant de sa définition et de la distinction entre les termes « cadre » et « cadrage », pour ensuite la situer dans les études des médias. La dernière partie porte sur l'opérationnalisation de cette théorie dans le cadre de notre recherche. À savoir comment la théorie des cadrages médiatiques peut être utilisée afin de comprendre les représentations médiatiques de l'immigration dans la presse écrite francophone lors des politiques publiques d'immigration de la CAQ (2018-2020).

### 2.3.1 Les cadrages dans les médias

Tel que Lemarier-Saulnier (2016) l'a souligné dans sa recension des écrits sur la question du cadrage, un engouement pour cette théorie a fait rage dans les années 2000, surtout dans le domaine des communications. Devant les nombreuses recherches et le manque de partage des modèles théoriques associés au cadrage en communication, entre autres, un flou théorique et empirique persiste (Entman, 1993; Scheufele, 1999; Lemarier-Saulnier, 2016). Les diverses significations données au concept et ses variantes (Lemarier-Saulnier, 2016; Entman, 1993), la personnalisation de ce concept selon chaque recherche (de Vresse et Lecheler, 2012) et les nombreuses méthodes d'analyse utilisées pour repérer les cadrages (Scheufele, 1999) contribuent à ce flou. Certains auteurs ont tenté de clarifier la conceptualisation de cette théorie. Dont Chong et Duckman (2007a) qui ont formulé la prémisse de ce concept à partir d'une synthèse des nombreuses définitions du cadrage, à savoir qu'une réalité peut être perçue et comprise selon différentes perspectives.

L'une des conceptualisations du cadrage les plus citées par les auteurs qui s'y sont intéressés est celle d'Entman (1993) (Lemarier-Saulnier, 2016; Scheufele, 1999). Il le définit de la façon suivante:

« To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation for the item described » (Entman, 1993, p. 52).

En ce sens, le choix des mots mis de l'avant peut orienter vers une vision précise du phénomène présenté. Lemarier-Saulnier (2018, p.24) reformule cette définition d'Entman (1993) : Ainsi, « cadrer » (to frame) réfère au processus de choix réalisé (volontairement ou non) par l'appareil médiatique pour décrire un objet, un événement et une personne suivant certains descriptifs clés ». Les médias sélectionnent donc certains éléments de la réalité pour présenter dans leurs contenus un phénomène, un objet ou une personne. Par ce choix des mots utilisés, une vision d'un phénomène est véhiculée, selon cette conception du cadrage d'Entman (1993). Ainsi en étudiant la sélection des mots présentés dans les contenus médiatiques étudiés, il sera possible de dégager les représentations médiatiques du phénomène, dans ce cas-ci les représentations médiatiques de l'immigration.

De plus, il affirme que les cadres peuvent se situer dans diverses composantes du processus communicationnel, soit : « the communicator, the text, the receiver and the culture » (Entman, 1993, p. 52). Le « communicator » est celui qui sélectionne les informations présentées de façon consciente ou inconsciente à partir de ses cadres individuels. Le texte détient des cadres qui sont autant des mots-clés, des phrases, des images stéréotypées notamment. Les cadres peuvent ensuite guider les récepteurs dans leur propre schème de pensée. Puis, la culture rassemble ces différents cadres partagés (Entman, 1993).

### 2.3.2 Distinction entre le « cadre » et le « cadrage »

Les termes « cadrage » (« framing ») et « cadres » (« frame ») sont parfois interchangeables ou utilisés comme synonyme, d'où la nécessité de les distinguer (Lemarier-Saulnier, 2016). Le cadrage représente les étapes ou le processus de sélection qui s'opèrent ou qui expliquent l'orientation prise par le média, alors que les cadres sont les éléments du contenu des textes médiatiques (mots, tons, titres, images, expressions, entre autres) (Lemarier-Saulnier, 2016). La méthodologie utilisée dans ce contexte diffère, c'est-à-dire que l'analyse de contenu est priorisée pour étudier les cadres médiatiques, tandis que des méthodes plus complexes telles que l'analyse de discours ou l'ethnographie sont privilégiées pour comprendre le cadrage médiatique (Vliegenhart et van

Zoonen, 2011 cité dans Lemarier-Saulnier, 2016). Dans notre recherche, nous allons nous concentrer sur les cadres médiatiques ou « media frame » puisque nous cherchons à comprendre les visions de l'immigration qui ont été véhiculées dans la presse écrite. Nous allons donc regarder les éléments constitutifs des divers articles de journaux qui ont traité des nouvelles politiques publiques d'immigration de la CAQ.

Gamson et Modigliani (1987) ont conceptualisé les « media frame » comme « [...] a central organizing idea or storyline that provides meaning to an unfolding strip of events... The frame suggests what the controversy is about, the essence of the issue » (p. 143). Selon cette conception, les « media frame » sont les mots, les phrases, les images utilisés par l'émetteur, comme les médias, pour faire part d'informations par rapport à un événement ou à un enjeu (Gamson et Modigliani, 1987). Le cadre mis de l'avant montre ce que l'émetteur considère comme étant pertinent (Chong et Druckman, 2007a) et permet de guider les récepteurs à une compréhension ou signification particulière par rapport à un enjeu présenté (Lawlor, 2015). Pour Gitlin (1980, cité dans Borah, 2011), tout comme Tuchman (1978), ces cadres organisent la réalité autant pour les journalistes qui couvrent la nouvelle que pour le public qui se fie à cette couverture.

Face à ces nombreuses conceptualisations de la théorie des cadrages médiatiques, nous pouvons dorénavant clarifier laquelle correspond le mieux à notre recherche. Elle nous sera utile pour notre analyse afin de comprendre les représentations médiatiques d'un phénomène particulier, c'est-à-dire les visions de l'immigration dans la presse québécoise francophone. Pour ce faire, nous allons nous attarder au contenu médiatique. Nous regardons les « media frame », donc les éléments constitutifs des articles journalistiques (mots, phrases, expressions, titres) qui composent les cadres médiatiques et dégagent des thématiques. Nous n'abordons pas la question de la réception des contenus médiatiques ou des effets du cadrage sur le public ni du cadrage comme processus. Par exemple, nous n'allons pas effectuer des entrevues auprès de journalistes afin de comprendre de quelles façons ils choisissent les informations qu'ils transmettent dans la presse écrite. Plutôt, nous désirons comprendre les visions de l'immigration qui ont été diffusées dans les médias, donc le contenu médiatique.

D'ailleurs, « Given the complexity of public policy and the numerous, simultaneous policy considerations that a citizen encounters on a daily basis, media framing plays a central role in

cultivating a shared understanding of political issues such as immigration » (Lawlor, 2015, p. 335). Par cet extrait, Lawlor (2015) montre la pertinence de s'attarder aux cadres médiatiques, plus particulièrement dans un contexte de changement des politiques publiques d'immigration, puisqu'ils permettent de construire une compréhension commune autour d'enjeux aussi complexes que l'immigration. Ainsi, la théorie des cadrages médiatiques, particulièrement les cadres, nous semble utile pour comprendre la sélection des informations faites par les médias écrits à propos de l'immigration dans un contexte de nouvelles politiques publiques d'immigration de la CAQ.

## **CHAPITRE 3**

### **MÉTHODOLOGIE**

Ce chapitre justifie les choix méthodologiques pour répondre à nos questions de recherches visant à comprendre les représentations de l'immigration véhiculées dans la presse écrite en lien avec les politiques publiques d'immigration de la CAQ. Notre méthode est une analyse de contenu mixte à prédominance qualitative.

Comme notre démarche s'ancre dans une posture épistémologique constructiviste et cherche à comprendre l'articulation d'une réalité particulière, de donner un sens et des explications face à celle-ci, nous mobilisons une approche principalement qualitative (Mongeau, 2011; Paillé et Mucchielli, 2021). La méthode qualitative sélectionnée est l'analyse de contenu. Elle permet de donner un sens aux informations recueillies sur les représentations de l'immigration et d'identifier les régularités présentes dans la presse écrite (Wilkinson et Birmingham, 2003). Nous commençons par une analyse de contenu qualitative afin d'extraire les thématiques associées à nos objectifs de recherche, pour ensuite sortir les termes qui constituent nos dictionnaires terminologiques de notre analyse de contenu quantitative. La partie quantitative de notre recherche vise à vérifier l'ampleur, compléter et à nuancer les résultats obtenus dans l'analyse qualitative. La section suivante présente notre méthodologie en discutant de notre posture épistémologique, de la justification de notre méthode choisie : l'analyse de contenu, du corpus sélectionné et des modalités d'analyse des données recueillies pour l'analyse qualitative et l'analyse quantitative.

#### 3.1 L'épistémologie constructiviste

Au niveau du positionnement épistémologique, nous privilégions le constructivisme puisqu'il correspond aux théories mobilisées dans le cadre de cette étude ainsi qu'aux objectifs de recherche visés. La prémisse du constructivisme est que la réalité est une construction sociale (Berger et Luckmann, 1966), c'est-à-dire que le sens est construit, notamment par les interactions et

l'intersubjectivité. En ce sens, il n'y a pas une réalité, mais des réalités où la connaissance produite est subjective et contextuelle (Watzlawick, 2014). Pour Berger et Luckmann (1966), la réalité des protagonistes dépend du contexte et de leurs interactions sociales avec l'environnement. Ainsi, la réalité est changeante, elle évolue avec l'environnement et le développement du cadre de référence des individus.

Comme proposé par certaines études sur les contenus médiatiques (Moscovici, 1993; Broustau, 2018; Jodelet, 2003), les médias participent à la construction sociale de la réalité parce qu'ils diffusent des représentations sociales. Derville (1999) exprime cette idée ainsi « [...] l'approche constructiviste insiste sur l'idée selon laquelle le monde que montrent les médias n'est pas donné, mais façonné » (p. 153). Dans cette perspective, les médias ne peuvent pas être considérés comme un miroir de la réalité puisqu'ils présentent quelques aspects de cette dernière (Derville, 1999; Monière, 1999). Ils sélectionnent certaines informations et construisent, de ce fait, une partie de la réalité en présentant des représentations sociales, des représentations du réel (Monière, 1999; Jodelet, 2003). Notre méthodologie choisie est donc en concordance avec cette épistémologie pour comprendre les représentations de l'immigration véhiculées dans la presse écrite francophone.

### 3.2 Méthode privilégiée : l'analyse de contenu

L'analyse de contenu est la méthode que nous adoptons afin de répondre à nos questions et à nos objectifs de recherche. À travers la multiplicité des définitions et des possibilités d'applications de ce procédé (Bonville, 2006; Bardin, 2013), nous décidons d'utiliser une analyse de contenu mixte à prédominance qualitative de la presse écrite francophone. L'analyse de contenu qualitative sert à répondre à nos questions de recherche en suggérant une interprétation du phénomène par la mise en relation de ses principaux éléments (Mongeau, 2011; Paillé et Mucchielli, 2021). L'analyse de contenu quantitative est employée comme étape secondaire afin de faire ressortir, de notre imposant corpus, les éléments du contenu significatifs et récurrents. Ces analyses concordent avec nos objectifs de recherche qui consistent à identifier les cadres médiatiques de l'immigration dans la presse écrite, à identifier les idéologies associées à l'immigration et à analyser l'articulation entre ces cadres et idéologies qui ensemble proposent des représentations médiatiques de l'immigration.

### 3.2.1 Définition de l'analyse de contenu

Nous partons de la proposition de Mucchielli (2006) pour définir l'analyse de contenu. Elle est « un ensemble de méthodes d'analyse, le plus souvent textuelles, permettant d'explicitier le ou les sens qui sont contenus et/ou les manières dont ils parviennent à faire effet de sens » (Mucchielli, 2006, p. 35). C'est une méthode de recherche caractérisée par plusieurs procédés agissant sur la collecte, la description et le traitement des données (Bonville, 2006). Son champ d'application est vaste par son éventail d'outils disponibles et adaptatifs qui permettent, entre autres, la description et l'explication des phénomènes de communication (Bardin, 2013). L'analyse de contenu peut porter sur des corpus variés qui requièrent des formes d'analyse diverses, notamment la presse écrite, les films, les affiches (Bonville, 2006; Leray, 2008). L'accent est mis sur le contenu même du message (Bonville, 2006; Leray, 2008). Elle est considérée comme une méthode transparente parce que les données sont collectées à partir d'un ensemble du corpus sans intervention du chercheur (Leray, 2008). Notre analyse de contenu se penche uniquement sur la presse écrite quotidienne francophone au Québec (voir le point 3.3).

Nous croyons que l'analyse de contenu est pertinente pour étudier les contenus de la presse écrite parce que « [...] choisir de mener une analyse de contenu, c'est reconnaître la signification sociale de la communication et des médias. Les messages qu'il est justifié de soumettre à l'analyse ont une structure, un but, une portée, des conséquences ... » (Bonville, 2006, p. 14). Les contenus médiatiques détiennent donc une portée sociale par les phénomènes sociaux qu'ils analysent et diffusent. Les médias, et particulièrement la presse écrite, sont une source d'informations majeure au sujet de l'immigration et peuvent véhiculer des représentations médiatiques de l'immigration (Bleich *et al.*, 2015). L'analyse de contenu est ainsi la méthode choisie afin de saisir les représentations médiatiques de l'immigration diffusées dans la presse écrite francophone.

### 3.2.2 Justification de l'utilisation de l'analyse de contenu

Notre méthodologie est mixte puisqu'elle utilise une analyse qualitative et quantitative des contenus de la presse écrite francophone. Ces deux façons d'analyser se font de manière systématique : l'analyse quantitative effectuée plus un traitement statistique des données, alors que l'analyse de contenu qualitative s'attarde à catégoriser tous les éléments du contenu pour ensuite les mettre en relation (Leray, 2008; Bardin, 2013). « Qu'il dénombre ou mesure, l'analyste cherche

à rendre compte de régularités, de tendances, de patrons observés dans les messages » (Bonville, 2006, p. 11).

L'analyse qualitative nous permet d'extraire le sens des données collectées (Paillé et Mucchielli, 2021) et de nuancer les interprétations (Paillé et Mucchielli, 2021; Landry, 1997). « In essence content analysis is based on the assumption that an analysis of language in use can reveal meanings, priorities and understandings, and ways of organising and seeing the world » (Wilkinson et Birmingham, 2003, p. 68). Ainsi, l'analyse qualitative des contenus constitutifs d'une communication permet d'étudier les différentes significations et conceptions de la réalité. Cette méthode correspond donc à notre positionnement épistémologique, aux objectifs de recherche et aux théories mobilisées pour approfondir notre compréhension de la problématique étudiée.

L'analyse quantitative comporte plusieurs avantages dans les études médiatiques puisqu'en utilisant cette méthode, nous pouvons améliorer la qualité de nos interprétations, réduire le temps de collecte des données et obtenir des résultats intéressants selon Bonville (2006). « En outre, les données chiffrées sont plus synthétiques, plus claires et se prêtent mieux aux comparaisons » (Bonville, 2006, p. 13). Ce traitement statistique des données indique la fréquence des mots trouvés (Landry, 1997) et s'avère pertinent pour nuancer les résultats obtenus par notre analyse qualitative. Ces procédés quantitatifs nous sont utiles lors de la présentation de nos résultats notamment.

Nous jumelons ces méthodes pour approfondir l'interprétation des données qualitatives (Mongeau, 2011), pour compenser les limites des méthodes quantitatives et qualitatives et pour obtenir ainsi des résultats plus riches et complémentaires (Aldebert et Rouzies, 2014). L'utilisation du quantitatif nous offre également la possibilité de mobiliser une grande quantité d'éléments qui nous permettent de mieux saisir notre problématique (Mongeau, 2011) en lien avec les représentations médiatiques de l'immigration.

### 3.3 La description du corpus

La constitution de notre corpus a été déterminée selon des critères fondés sur les objectifs et la faisabilité de notre recherche en prenant en considération l'accessibilité au support médiatique, les

ressources disponibles et la contrainte temporelle d'une maîtrise de deux ans. Notre corpus est composé d'articles de la presse écrite francophone au Québec portant sur les nouvelles politiques d'immigration de la CAQ. Nous décrivons dans cette partie la sélection de notre corpus de façon détaillée.

### 3.3.1 La presse écrite comme support médiatique sélectionné

Pour Benson (2013) et Bleich et ses collaborateurs (2015), les informations au sujet de l'immigration proviennent en grande partie des médias. Les médias sont donc une source importante d'informations pour analyser le phénomène de l'immigration et leurs représentations médiatiques (Benson, 2013; Bleich *et al.*, 2015). Tout comme certaines études qui se sont intéressées au traitement médiatique de l'immigration (Antonius et Lynhiavu; 2007, Conseil des relations interculturelles; 2009, Bleich *et al.*; 2015, Giasson *et al.*; 2010b), nous choisissons d'analyser la presse écrite pour relever les représentations médiatiques de l'immigration.

Tel qu'expliqué par Giasson, Brin et Sauvageau (2010b) ainsi que par Bleich et ses collaborateurs (2015), la presse écrite est plus facilement accessible, regroupée et conservée comme archive que les autres médias. Au Québec et au Canada, des médias d'informations comme la radio ou la télévision ne sont pas obligés d'archiver leur contenu publiquement, mis à part Radio-Canada, CIBC et CTV (Giasson *et al.*, 2010b). Par exemple, TVA n'est pas tenu de transcrire ses bulletins de nouvelles (Giasson *et al.*, 2010b). Il est donc difficile d'obtenir l'entièreté du contenu diffusé de ces médias d'informations, d'autant plus que la plupart de leurs archives sont parfois disponibles de façon temporaire (Giasson *et al.*, 2010b). La presse écrite représente par ailleurs une source d'informations consultée de façon régulière par les auditoires. D'après une recherche récente sur la consommation des médias de masse au Québec, les journaux quotidiens rejoignent les trois quarts (77%) des Québécois adultes pour une semaine type complète de 7 jours (Giroux, 2020). La télévision constitue le média le plus consulté, reste que 54% de la population adulte du Québec consulte régulièrement un quotidien la semaine (Giroux, 2020).

### 3.3.2 Notre matériel de recherche : les quotidiens francophones

Nous analysons les trois quotidiens francophones qui sont distribués sur l'ensemble du territoire québécois et qui ont un large lectorat : *Le Journal de Montréal* (N=163), *La Presse* + (N=310) et

*Le Devoir* (N=290)<sup>9</sup>. Nous souhaitons ainsi comprendre les représentations médiatiques de l’immigration véhiculées dans l’entièreté de la province.

*Le Journal de Montréal*, *La Presse +* et *Le Devoir* ont un large lectorat selon Vividata, la seule entreprise indépendante qui comptabilise le lectorat de la presse quotidienne au Québec (Centre d’études sur les médias, 2022). *Le Journal de Montréal* est le quotidien ayant le plus grand nombre de lecteurs avec 2 651 000 lecteurs. *La Presse +*, qui est la version numérique de *La Presse* depuis 2017, détient 19,5% du lectorat avec 2 359 000 lecteurs. *Le Devoir* a 11,5% du lectorat avec 1 391 000 lecteurs (Centre d’études sur les médias, 2022)<sup>10</sup>. Ils constituent les trois quotidiens francophones sélectionnés pour notre recherche sur la base de leur qualité et de leur distribution. Nous nous limitons aux journaux d’information francophones puisque la langue française correspond à la langue de communication officielle du Québec selon la Charte de la langue française (Gouvernement du Québec, 2022). La langue française est la langue maternelle de 78% des Québécois et est celle la plus fréquemment utilisée à la maison à 80,6% (Institut de la statistique du Québec, 2021). Les articles des quotidiens sont par ailleurs accessibles et disponibles en ligne sur la base de données Eureka, ce qui facilite l’accès aux données pour cette étude.

Le corpus est circonscrit dans une période temporelle précise et marquée par un contexte social particulier avec la mise en place de nouvelles politiques d’immigration par la CAQ (*voir Annexe A*). La période choisie débute le 1<sup>er</sup> octobre 2018, soit au moment de l’élection du parti politique de la Coalition Avenir Québec, et se termine le 12 mars 2020. Cette dernière date marque la fin de notre périodicité considérant l’état d’urgence décrété par le gouvernement provincial le 12 mars 2020 et l’omniprésence de la couverture médiatique sur la pandémie de la COVID-19 par la suite (Lacroix et Carignan, 2020).

---

<sup>9</sup> Le nombre d’articles provient de notre corpus total (N=778) récupéré lors de notre collecte des données. Les articles d’opinions, les agences internationales et les doublons ont été retirés du corpus initial (N=1418) afin d’avoir accès aux représentations médiatiques de l’immigrations des articles d’informations et des éditoriaux (*voir le point 1.3.3 de ce chapitre pour plus de détails*).

<sup>10</sup> Les données amassées des recherches pour l’hiver 2019 à 2021 par Vividata couvrent la période d’octobre 2017 à septembre 2020 (Centre d’études sur les médias, 2022).

### 3.3.3 La collecte de données à partir du corpus établi

Nous avons recensé 1418 articles par les critères de sélection accessibles sur Eureka avec les mots-clés (« immi\* ») ET (« CAQ » OU « Legault » OU « Jolin-Barrette » OU « Coalition Avenir Québec ») dans la période sélectionnée (*voir Annexe B*).

Afin d'obtenir un échantillon valide, d'optimiser l'objectivité de cette recherche et de respecter notre limite de temps à la réalisation de ce projet, nous avons affiné notre corpus et avons sélectionné tous les articles de journaux ayant une volonté de neutralité journalistique, en excluant les chroniques, les lettres ouvertes, les textes d'opinion et les courriers du lecteur. Nous conservons les éditoriaux puisqu'ils transmettent l'opinion de la rédaction du journal. Nous priorisons ainsi les articles d'actualité et les éditoriaux rédigés par les journalistes des quotidiens afin de comprendre les représentations médiatiques de l'immigration véhiculées dans la presse écrite. Nous incluons également les agences de presse provinciales et fédérales, soit l'Agence QMI qui est l'agence de presse de Québecor et la Presse canadienne.

Notre première étape méthodologique a donc consisté à retirer du corpus les articles d'opinion (chroniques, lettres ouvertes, textes d'opinion et courriers du lecteur), les articles provenant des agences internationales (seulement un article de l'agence France-Presse était présent dans notre corpus) et les doublons, soit les articles qui apparaissent en double dans notre collecte de données (par exemple lorsque l'article avait été publié sur le site internet du Journal de Montréal et dans la presse papier du même journal numérisé). Notre corpus se constitue donc de 778 articles à analyser. La partie quantitative de notre recherche va s'attarder à l'entièreté de notre corpus (N=778) puisque nous allons utiliser le logiciel informatique R qui facilite et supporte notre méthode de recherche.

Pour l'analyse qualitative, nous avons créé un échantillon aléatoire simple sur Excel de 45 articles, soit 15 articles du *Journal de Montréal*, 15 articles du journal *Le Devoir* et 15 articles du journal *La Presse* +. Nous avons opté pour ce type d'échantillonnage parce que la création de l'échantillon aléatoire simple permet d'optimiser l'objectivité du chercheur en offrant une chance égale à tous les articles du corpus de faire partie de l'échantillon (Bonville, 2006).

Nous avons d'abord regroupé les articles selon les quotidiens. Par exemple, les articles du *Journal de Montréal* se trouvent tous dans la même feuille de calcul Excel. À l'aide d'une formule sur

Excel nommée « Random Number Generator », nous avons attribué un nombre de façon aléatoire à chaque article pour *Le Journal de Montréal* par exemple. Nous avons ordonné les articles de façon aléatoire à partir de ces nombres. Les 15 premiers articles obtenus pour chaque quotidien correspondent à notre échantillon aléatoire simple qui est analysé dans la partie qualitative de notre recherche. Cet échantillon aléatoire simple a été sélectionné de sorte que nous arrivons à la saturation des données (voir *Annexe C* pour la liste complète des articles qui composent l'échantillon).

Tableau 3.1 Types d'articles de l'échantillon aléatoire simple de l'analyse qualitative

Quotidiens	Types d'articles	Titre d'articles de l'Agence QMI ou d'éditoriaux <sup>11</sup>
<i>Journal de Montréal</i> (N=15)	Tous des articles d'informations, dont 2 articles rédigés par l'Agence QMI	<b>6 juillet 2019</b> : Article 27, Agence QMI. <i>Meilleur accès aux cours de français aux immigrants.</i>  <b>12 novembre 2019</b> : Article 36, Agence QMI. <i>Legault en confiance avec son ministre.</i>
<i>La Presse</i> + (N=15)	Tous des articles d'informations, dont un éditorial	<b>17 janvier 2020</b> : Article 42, Perreault, L-J. <i>Punir la générosité.</i> (éditorial)
<i>Le Devoir</i> (N=15)	Tous des articles d'informations, dont 3 éditoriaux	<b>6 mars 2019</b> : Article 14, Dutrisac, R. <i>Un sérieux avertissement.</i> (éditorial)  <b>22 juin 2019</b> : Article 25, Chouinard, M-A. <i>CSDM: en tout respect de la loi.</i> (éditorial)  <b>21 janvier 2020</b> : Article 43, Chouinard, M-A. <i>Manque d'humanité.</i> (éditorial)

<sup>11</sup> Nous présentons les titres des articles qui sont des éditoriaux ou qui ont été rédigés par une agence de presse parce que nous souhaitons préciser leurs particularités qui se diffèrent des articles d'informations. Pour la liste complète de notre échantillon aléatoire simple, voir l'*Annexe C*.

### 3.4 Les modalités d'analyse du corpus

Afin de répondre à nos objectifs de recherche, qui consistent à identifier les cadres médiatiques, les idéologies associées à l'immigration et la mise en relation entre ces cadres et ces idéologies pour déterminer les représentations médiatiques de l'immigration, nous optons pour une analyse de contenu mixte à prédominance qualitative. Le traitement du corpus est divisé en deux puisque nous mobilisons une analyse mixte, en commençant par une analyse qualitative, pour ensuite valider et nuancer les résultats par l'analyse quantitative.

Nous avons suivi les étapes suivantes afin d'obtenir nos résultats : 1) Analyse qualitative (logiciel NVivo): identification des cadres médiatiques, des idéologies associées à l'immigration et création des dictionnaires terminologiques pour l'analyse quantitative dans l'échantillon aléatoire simple (N=45); 2) Analyse quantitative (logiciel « R »): utilisation des dictionnaires terminologiques pour calculer la fréquence de la présence des cadres et des idéologies associées à l'immigration dans l'entièreté du corpus (N=778); 3) Analyse qualitative : mise en relation des résultats qualitatifs et quantitatifs des cadres et des idéologies associées à l'immigration pour déterminer les représentations médiatiques de l'immigration. La section suivante vise à décrire ces modalités d'analyse de façon détaillée et selon ces deux types d'analyses.

#### 3.4.1 L'analyse qualitative

Notre démarche de recherche commence par un traitement qualitatif et analytique de notre échantillon aléatoire simple de 45 articles des trois quotidiens francophones : *Le Journal de Montréal* (N=15), *La Presse* + (N=15) et *Le Devoir* (N=15) (voir *Annexe C*). Nous utilisons une analyse de contenu qualitative de type thématique en prenant en considération les éléments théoriques présentés dans les chapitres 1 et 2. Pour faciliter le traitement des données de façon qualitative et assurer une systématisation de notre démarche (Paillé et Mucchielli, 2021), nous employons le logiciel NVivo. Celui-ci nous permet de codifier les thèmes directement dans la marge des articles étudiés et de visualiser les regroupements thématiques effectués. Pour optimiser notre méthode, nous avons également recours à un codage avec un pair. C'est-à-dire qu'une de nos collègues à la maîtrise en communication a également tenté d'identifier les cadres et les idéologies associées à l'immigration en respectant notre processus de recherche pour l'analyse qualitative.

Notre démarche diffère selon nos objectifs de recherche, c'est pourquoi nous présentons nos modalités d'analyse utilisées par objectifs de recherche.

#### 3.4.1.1 Identifier les cadres médiatiques de l'immigration

Nous nous intéressons d'abord aux cadres médiatiques de l'immigration, c'est-à-dire aux éléments constitutifs des articles journalistiques (titres, mots, phrases et expressions) choisis pour présenter l'immigration (Lemarié-Saulnier, 2016)<sup>12</sup>. Nous nous inspirons de l'approche de Lawlor (2015) dans son analyse des cadres médiatiques de l'immigration du Canada et de l'Angleterre. Lawlor (2015, p.338) explique: « Thus, I use a broad lens on the issue, considering a frame to be a particular thematic emphasis on the primary subject: immigration ». À l'instar de Lawlor (2015), nous considérons que les cadres, c'est-à-dire les éléments tangibles des articles journalistiques (titres, mots, phrases et expressions), permettent de dégager des thématiques sur l'immigration. Rappelons que les cadres sont les éléments qui ont été choisis, de façon consciente ou inconsciente, par les quotidiens pour présenter le phénomène de l'immigration. Nous cherchons ensuite, par l'analyse quantitative, à voir la fréquence de la présence de ces cadres dans la presse écrite afin de vérifier l'ampleur des cadres dans l'entièreté de notre corpus (voir le point 3.4.2).

Nous procédons par étapes pour notre analyse des contenus qualitative dans NVivo, en commençant par une première lecture flottante des articles des quotidiens afin d'avoir une vue d'ensemble des contenus médiatiques des articles analysés (Paillé et Mucchielli, 2021). La deuxième lecture se concentre à l'identification des cadres médiatiques de l'immigration, soit à partir des titres, mots, phrases, et expressions des textes médiatiques pour dégager les thématiques.

Afin de repérer les cadres, nous respectons les critères de Chong et Druckman (2007b) résumés par Lawlor (2015) : « [...] there must be (a) an issue or event, (b) attitude(s) toward that issue or event, (c) an inductively created coding scheme usually guided by academic and/or popular literature, (d) sources for content analysis » (Lawlor, 2015, p. 339). Dans notre recherche, le cadre médiatique

---

<sup>12</sup> Nous aurions pu analyser les images ou le ton également des nouvelles, qui font aussi partie des éléments constitutifs des articles journalistiques qui correspondent aux cadres médiatiques selon Lemarié-Saulnier (2016). Nous choisissons plutôt de ne pas les prendre en considération dans notre recherche parce que les images demandent une autre façon d'analyser le contenu et parce que nous voulons dépasser le ton de la nouvelle (l'orientation donnée à la nouvelle, à savoir si elle est positive, négative ou neutre) comme Lawlor(2015) l'a fait dans son analyse des cadres médiatiques de l'immigration.

porte sur l'enjeu de l'immigration (critère a) et le support médiatique choisi est la presse écrite (critère d). Puisque nous ne nous attardons pas à la manière dont les cadres médiatiques peuvent affecter le public, le critère b de Chong et Druckman (2007b) ne s'applique pas à notre recherche. Comme le critère c, nous prenons en considération les recherches précédentes sur les cadres de l'immigration présentées aux chapitres 1 et 2, mais nous partons surtout des articles journalistiques pour déterminer de façon inductive les cadres. Les thèmes initiaux provenant de la théorie (voir chapitres 1 et 2) que nous gardions en tête pour nous inspirer sont : cadre conflictuel (Potvin, 2008); cadre dramatique, disproportionnée de la réalité (Potvin, 2008; Giasson *et al.*, 2010a) et les dix cadres de Benson (2010; 2013) (« global economy frame », « humanitarian frame », « racism and xenophobia frame », « cultural diversity », « integration », « good worker », « jobs », « public order », « fiscal » et « national cohesion »). Nous avons procédé comme Gagnon et Larios (2021), qui ont également suivi l'approche de Chong et Druckman (2007b), : « We identified inductively an initial set of frames to create a coding scheme, adding new codes throughout the analysis » (Gagnon et Larios, 2021, p. 703). Nous ajoutons au fur et à mesure les autres cadres ou thématiques particulières à partir de la lecture des articles et en gardant en tête la théorie.

Nous nous inspirons ainsi de l'analyse thématique proposée par Paillé et Mucchielli (2021) selon une démarche de thématisation en continu, c'est-à-dire que « [...] les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture du texte, puis regroupés et fusionnés au besoin, et finalement hiérarchisés sous la forme de thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires, divergents, etc. [...] » (p. 275). Les thématiques sont élaborées à partir d'une identification des récurrences, des contradictions ou des liens de complémentarité (Mongeau, 2011) entre les informations présentées dans les médias. Elles sont influencées par notre problématique (voir chapitre 1) et notre cadre conceptuel et théorique (voir chapitre 2) qui viennent appuyer les thématiques trouvées.

Les thèmes découverts et organisés sont :

- Cadre avec humanité
  - Manque d'humanité
  - Conséquences sur les personnes immigrantes
    - Recommence le processus d'immigration
    - Limite des personnes d'immigrer au Québec

-Exil-va ailleurs qu'au Québec  
-Incertain face à leur projet de vie  
-Retire des droits

- Cadre de la langue française
  - Francisation
  - Apport francophone
  - Travailleurs francophones
  
- Cadre de la laïcité
  - Loi sur la laïcité
  - Crucifix
  - Débat sur la laïcité
  - Détachement face à la Charte du PQ
  - Port de signes religieux
    - Signes religieux mis de l'avant
  
- Cadre comme ressource
  - 1) Ressource économique
    - Répondre aux besoins du marché du travail
    - Pénurie de main-d'œuvre
      - Liste de formation non-valide
    - Gens d'affaires mécontents
    - Justification économique
    - Apport économique
    - Travailleurs temporaires
  
  - 2) Ressource régionale
    - Apport pour les régions

Les thèmes qui ne sont pas abordés dans notre mémoire, faute de temps :

- Cadre judiciaire
- Cadre lié au désir d'améliorer le système d'immigration
  - Recul face aux politiques d'immigration
  - Réforme, revoir le programme d'immigration
  - Réduire le temps de traitement des dossiers
- Cadre l'immigration comme contre-pouvoir au fédéral
  - Devient un enjeu fédéral
  - Contestation du fédéral
  - Collaboration avec le fédéral

- Revendication au fédéral pour accroître les pouvoirs du Québec en matière d'immigration
- Cadre lié au parrainage
- Cadre lié au racisme

Notre grille s'est construite de façon évolutive. La création des thématiques pour analyser les contenus s'est faite ainsi principalement à partir du contenu et de la théorie provenant de notre problématique et de notre cadre conceptuel et théorique. De plus, nous avons recours aux outils d'analyse thématique en continu dont le relevé de thèmes, c'est-à-dire une liste qui regroupe tous les thèmes trouvés, ainsi que le journal de thématisation contenant nos réflexions et nos premières idées de regroupements des thèmes (Paillé et Mucchielli, 2021). Nous procédons autrement pour les idéologies associées à l'immigration.

#### 3.4.1.2 Identifier les idéologies associées à l'immigration

La troisième étape de notre analyse qualitative porte sur l'identification des idéologies associées à l'immigration. Pour répondre à cet objectif de recherche, nous partons des éléments théoriques présentés dans le chapitre 2 sur les idéologies de l'interculturalisme et le multiculturalisme. Nous nous intéressons particulièrement à la présence de ces idéologies de l'immigration prépondérantes au Québec dans la presse écrite étudiée.

Pour l'interculturalisme, nous nous inspirons de la proposition de Bouchard (2012) pour identifier les composantes de l'interculturalisme relayées dans la presse écrite. Nous avons établi la grille d'analyse suivante pour repérer les aspects dits fondateurs de l'interculturalisme de Bouchard (2012).

Tableau 3.2 Les composantes de l'interculturalisme<sup>13</sup>

<i>Composantes de l'interculturalisme</i>	<i>Définition des composantes</i>	<i>Extraits associés<sup>14</sup></i>
1. Le respect des droits	« Le respect des droits, dans l'esprit de la démocratie et du pluralisme, d'où découlent quatre impératifs : a) l'insertion économique et sociale de tous les citoyens; b) la lutte contre les inégalités et les rapports de domination qui briment les minorités et les immigrants; c) le rejet de toute forme de discrimination ou de racisme; d) la nécessité d'assurer la participation de tous les citoyens à la vie civique et politique ».	« Par ces nouvelles mesures et ces bonifications des services en francisation, le gouvernement respecte ses engagements et agit concrètement pour que toutes les personnes immigrantes puissent avoir accès facilement à des cours de français de qualité favorisant, par le fait même, leur intégration au travail et à la société québécoise » (Article 27, Agence QMI, <i>Le Journal de Montréal</i> , 6 juillet 2019).
2. La promotion du français comme langue principale de la vie	« La promotion du français comme langue principale de la vie civique et de la culture commune, comme langue officielle du Québec, comme fondement de son caractère distinctif et comme vecteur d'intégration ».	« La connaissance du français est un facteur essentiel pour une intégration réussie des personnes immigrantes » (Article 27, Agence QMI, <i>Le Journal de Montréal</i> , 6 juillet 2019).
3. La prise en compte de la nation québécoise dans toute sa diversité	« La prise en compte de la nation québécoise dans toute sa diversité, en tant que formée : a) d'une majorité francophone issue de l'héritage canadien-français, à laquelle se sont ajoutés des Francophones d'autres origines; et b) de minorités ethnoculturelles (incluant les Anglo-Québécois avec leur statut de minorité nationale); à quoi s'ajoute la reconnaissance mutuelle de la volonté	« En dressant sa liste de priorités en vue de l'élection fédérale du 21 octobre prochain, M. Legault en a profité pour faire valoir le principe de "nation distincte et libre de faire ses choix" dont jouit le Québec » (Article 31, Bergeron, <i>Le Journal de</i>

<sup>13</sup> Toutes les descriptions des composantes de ce tableau proviennent du livre *L'interculturalisme. Un point de vue québécois* de Gérard Bouchard (2012, p.52). Nous utilisons ces extraits ainsi que les explications plus détaillées de l'auteur sur chaque composante pour déterminer s'il y a présence ou non de ces éléments constitutifs de l'interculturalisme dans les quotidiens analysés.

<sup>14</sup> Nous partageons une partie des extraits associés aux composantes de l'interculturalisme proposées par Bouchard (2012). Il y a plus d'extraits que ceux présentés ici. Nous choisissons de présenter ces exemples pour éviter que ce tableau mobilise plusieurs pages.

	légitime de chacune de ces composantes d'assurer son avenir en termes d'identité et d'appartenance ».	<i>Montréal</i> , 18 septembre 2019).
3. L'accent sur l'intégration	« L'accent sur l'intégration, en accord avec un contrat moral qui lie l'ensemble des Québécois et commande un principe de réciprocité dans l'harmonisation des différentes culturelles ».	« La langue française est un facteur essentiel pour une intégration réussie sur le marché du travail ainsi que dans la société, a indiqué le ministre Jolin-Barrette » (Article 28, Corriveau, <i>Le Devoir</i> , 6 juillet 2019).
4. La promotion des interactions	« La promotion des interactions, rapprochements et échanges interculturels comme moyens d'intégration et de lutte contre les stéréotypes, sources de discrimination ».	
5. Le développement d'une culture commune	« Le développement d'une culture commune comme rencontre de la diversité, faite principalement de valeurs et d'une mémoire partagée, et nourrie des apports conjugués à la majorité et des minorités, dans le respect de chacune ».	« "La présente loi ne peut être interprétée comme ayant un effet sur les éléments emblématiques ou toponymiques du patrimoine culturel du Québec, notamment du patrimoine culturel religieux, qui témoignent de son parcours historique", peut-on y lire. Pour Simon Jolin-Barrette, "personne ne souhaite" l'abandon d'éléments patrimoniaux importants ». (Article 18, Chouinard, <i>La Presse +</i> , 29 mars 2019).
6. La promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise	« La promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise, celle-ci étant formée de trois trames entrelacées, en mouvement constant et largement ouvertes aux apports externes, soit : la culture majoritaire, les cultures minoritaires et la culture commune ».	« En campagne électorale, la CAQ avait promis d'être un gouvernement nationaliste, a affirmé le premier ministre François Legault. Pour moi, être nationaliste, c'est d'abord fondé sur trois piliers : la langue française, la culture et la laïcité de l'État » (Article

		29, Crête, <i>Le Devoir</i> , 5 septembre 2019).
--	--	--

Nous procédons de la même manière pour le multiculturalisme, à savoir que nous avons mobilisé les éléments théoriques de notre chapitre 2 pour construire notre grille d'analyse suivante. Puisqu'une loi a été adoptée sur le multiculturalisme (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988), nous nous fions principalement à ce document officiel en s'appuyant également sur la théorie et les analyses des chercheurs à ce sujet.

Tableau 3.3 Les composantes du multiculturalisme

<i>Composantes du multiculturalisme</i>	<i>Définition des composantes</i>	<i>Extraits associés<sup>15</sup></i>
3 principes fondamentaux (Rachédi, 2008; Rocher <i>et al.</i> , 2007) :  1) Égalité	1) « [...] que la Loi sur la citoyenneté dispose que tous les Canadiens, de naissance ou par choix, jouissent d'un statut égal, ont les mêmes droits, pouvoirs et avantages et sont assujettis aux mêmes devoirs, obligations et responsabilités » (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988, p.1).  « [...] celui-ci se fonde sur l'idée que tous les citoyens sont égaux. Il leur permet de conserver leur identité, d'être fiers de leurs ancêtres et d'éprouver un sentiment d'appartenance » (Braën, 2020, p. 184).	« M. Scheer n'a toutefois pas précisé s'il estimait, comme ses homologues des principaux partis fédéraux, que la loi québécoise empiète sur les droits des citoyens ». (Article 30, Buzzetti et Vastel, <i>Le Devoir</i> , 12 septembre 2019)
2) Liberté	2) « [...] que chacun a la liberté de conscience, de religion, de pensée, de croyance, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association, et qu'elle garantit également aux personnes des deux sexes	« La mesure "contrevient au droit à l'égalité fondé sur le motif de liberté

<sup>15</sup> Tel que discuté dans notre chapitre de la présentation des résultats (voir point 4.7.2), nous n'avons pas repéré plusieurs extraits associés au multiculturalisme dans notre analyse qualitative comme nous pouvons l'observer dans ce tableau 3.3. Nous avons alors utilisé l'analyse quantitative pour compléter ces résultats (voir point 4.7.2).

	<p>ce droit et ces libertés » (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988, p.1).</p> <p>« [...] permet aux minorités de jouir de leur propre culture, de professer et de pratiquer leur propre religion et de parler leur propre langue en commun avec les autres membres de leur communauté » (Braën, 2020, p. 184).</p>	<p>de religion" ». (Article 17, Chouinard, <i>La Presse</i> +, 26 mars 2019).</p>
3) Diversité culturelle comme richesse du pays	<p>3) « [...] que le gouvernement fédéral reconnaît que la diversité de la population canadienne sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne [...] » (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988, p.2).</p> <p>« Avec cette politique, la diversité obtient un véritable statut d'atout pour le pays » (Rachédi, 2008, p. 23).</p> <p>Reconnaissance des cultures en son sein : « [...] on vise à donner aux groupes culturels une place de choix et à valoriser leurs appartenances ethniques, religieuses et linguistiques, entre autres. On cherche avant tout à respecter les différences, au point de les afficher dans l'espace public et de les considérer d'un point de vue institutionnel, politique et juridique » (Rachédi, 2008, p. 23).</p>	
Reconnaissance du patrimoine multiculturel au Canada	<p>« [...] qu'elle reconnaît l'importance de maintenir et de valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens » (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988, p.1).</p>	
Officialisation de deux langues (anglais, français)	<p>« [...] que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada et que ni l'une ni l'autre ne portent atteinte aux droits et privilèges des autres langues » (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988, p.1).</p> <p>« En ce qui concerne l'aspect linguistique, celle-ci vise à maintenir et à valoriser les langues autres que les deux langues officielles » (Braën, 2020, p. 181).</p>	

Droits autochtones	« [...] qu'elle reconnaît des droits aux peuples autochtones du Canada » (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988, p.1).	
Pas de culture officielle	« Bien qu'il y ait deux langues officielles, il n'y a pas de culture officielle [...] » (Elliott Trudeau, 1971, p. 8545).  « Cette idéologie est marquée par le fait que l'accent est davantage mis sur les cultures minoritaires que sur la culture dominante » (Roy <i>et al.</i> , 2008, p. 105).	
Respect des droits humains, incluant la non-discrimination raciale	« [...] la Commission canadienne des droits de la personne, laquelle est chargée de remédier à toute discrimination constituant une distinction fondée sur des motifs illicites tels que la race, l'origine nationale ou ethnique ou encore la couleur » (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988, p.1).  « Des politiques et des programmes de relations raciales ont donc été mis en place afin de déceler, de cerner et de combattre la discrimination raciale sur les plans personnel et institutionnel. On a particulièrement encouragé la prise de mesures pouvant favoriser la pleine participation des minorités culturelles à la vie de la société canadienne » (Brousseau et Dewing, 2018, p.4).	

L'identification des idéologies associées à l'immigration dans notre analyse qualitative est donc une proposition, une relecture de notre part des éléments théoriques décrits dans les tableaux 3.2 et 3.3. Nous mobilisons ensuite l'analyse quantitative pour compléter, pour vérifier l'ampleur et pour nuancer les éléments trouvés sur les idéologies associées à l'immigration dans notre analyse qualitative. Cette analyse de contenu mixte permet ainsi d'enrichir la qualité de nos interprétations et de nos résultats.

### 3.4.2 L'analyse quantitative

Afin de faire ressortir les éléments du contenu significatifs et récurrents et de vérifier l'ampleur des résultats obtenus dans l'analyse qualitative, nous complétons notre démarche par une analyse quantitative. Pour ce faire, nous employons la technique de type fréquentielle (Bardin, 2013). C'est-à-dire que nous calculons les occurrences et la fréquence des mots associés aux cadres médiatiques et aux idéologies liées à l'immigration présents et relayés dans l'entièreté de notre corpus, soit les 778 articles. Nous avons ainsi créé deux dictionnaires terminologiques à partir de notre analyse qualitative.

Nous utilisons le logiciel R pour effectuer notre analyse quantitative. Considérant notre corpus volumineux (N=778), l'usage de ce logiciel facilite le traitement d'une grande quantité de données et détient des fonctions automatiques permettant de réduire le temps d'analyse et les ressources nécessaires à celle-ci (Paillé et Mucchielli, 2021). Le logiciel informatique comporte toutefois une certaine rigidité impliquant un apprentissage de celui-ci avant son utilisation et des opérations précises à appliquer dans un ordre établi pour assurer son fonctionnement (Paillé et Mucchielli, 2021). Afin de faciliter l'utilisation de ce logiciel d'analyse automatisée de contenu, nous avons téléchargé le « R package » nommé « quanteda » élaboré par Kenneth Benoit, Kohei Watanabe et leurs collaborateurs (2018). Nous avons suivi le guide accompagnateur de ce « R package » (Watanabe et Müller, 2022) qui nous a largement aidé au niveau de la compréhension et de l'utilisation du logiciel R.

Rappelons que notre corpus (N=778) correspond aux articles de journaux ayant une volonté de neutralité journalistique, soit les articles d'actualité et les éditoriaux, afin de comprendre les représentations médiatiques de l'immigration véhiculées dans la presse écrite. Notre première étape méthodologique a donc consisté à nettoyer le corpus initial, passant de 1418 à 778 articles (voir le point 3.3.3 pour les détails sur la conception du corpus). Une fois notre corpus établi, nous importons dans le logiciel R notre « R package » nommé « quanteda », notre corpus de 778 articles ainsi que nos deux dictionnaires terminologiques élaborés grâce à l'analyse qualitative.

### 3.4.2.1 La création des dictionnaires terminologiques

Nous créons deux dictionnaires distincts. Le premier dictionnaire contient les termes liés aux cadres médiatiques de l'immigration<sup>16</sup>, alors que le second détient ceux liés aux idéologies associées à l'immigration. Pour créer ces dictionnaires, nous partons de notre analyse qualitative pour repérer les mots associés aux différents cadres et idéologies identifiés par nos résultats qualitatifs<sup>17</sup>, en prenant également en considération notre problématique et notre cadre conceptuel et théorique.

Notre dictionnaire terminologique des cadres de l'immigration utilisé est le suivant :

#### 1. Ressource

- acteurs du marché du travail (1)
- aides financières (1)
- apport (1)
- atout majeur (1)
- besoin d'accueillir (1)
- besoin d'attirer (1)
- besoin d'immigrants (1)
- besoin de cette main-d'oeuvre (1)
- besoins des entreprises (1)
- besoin des immigrants (1)
- besoin de l'immigration (1)
- besoin de travailleurs (1)
- besoins du marché du travail (1)
- besoins régionaux (1)
- groupes économiques (1)
- immigrants qualifiés (1)
- manque de personnel (1)
- manque de travailleurs (1)
- marché de l'emploi (1)
- milieu des affaires (1)
- pénurie de main-d'oeuvre (1)
- pénurie de personnel (1)
- profils utiles (1)
- rareté (1)

---

<sup>16</sup> Pour cette recherche, nous avons fait le choix de nous concentrer sur un cadre dominant par article, soit le cadre qui se distingue fortement dans les contenus médiatiques analysés dans la partie quantitative. Il aurait toutefois pu être intéressant d'identifier plusieurs cadres par articles si nous avions eu plus de temps et de ressources à accorder à cette recherche.

<sup>17</sup> À l'exception du multiculturalisme dans le dictionnaire terminologique des idéologies associées à l'immigration. Nous avons dû utiliser des termes associés au multiculturalisme provenant majoritairement de la théorie du chapitre 2 pour vérifier si cette idéologie de l'immigration était présente ou non dans l'entièreté du corpus. Notamment parce que lors de l'analyse qualitative des 45 articles, nous avons observé peu d'éléments en lien avec cette idéologie. Nous avons ainsi complété les termes trouvés dans l'échantillon aléatoire simple (N=45) sur le multiculturalisme principalement par la théorie à ce sujet.

région (1)  
régionalisation (1)  
travailleurs qualifiés (1)  
talents étrangers (1)  
talents internationaux (1)  
talents nécessaires (1)

## 2. Cadre l'immigration avec humanité

abandonnés (1)  
abus (1)  
altruisme (1)  
arrogance (1)  
clause dérogatoire (1)  
clause nonobstant (1)  
cœur sur la main (1)  
cruel (1)  
déménager (1)  
déraciner (1)  
humains (1)  
humanité (1)  
humiliés (1)  
impact dévastateur (1)  
imploré (1)  
insensible (1)  
mépris (1)  
orgueil (1)  
pleurs (1)  
préjudice (1)  
projet de vie (1)  
quitter le Québec (1)  
sensibilité (1)  
trahis (1)  
victimes (1)  
vulnérabilité (1)

## 3. Cadre de la laïcité

accommodements raisonnables (1)  
bannir (1)  
burqa (1)  
catholique (1)  
commission Bouchard-Taylor (1)  
croix (1)  
crucifix (1)  
déconfessionnalisation (1)  
dogmes religieux (1)  
dreadlocks (1)  
femmes voilées (1)  
foulard (1)

hijab (1)  
interdire (1)  
interdit (1)  
juive (1)  
kippa (1)  
kippas (1)  
laïcité (1)  
loi 21 (1)  
musulmane (1)  
neutralité de l'État (1)  
niqab (1)  
proscrire (1)  
saints (1)  
services à visage découvert (1)  
signes ostentatoires (1)  
signes religieux (1)  
sikhe (1)  
religion (1)  
turban (1)  
voile (1)

4. Cadre de la langue française  
barrière de la langue (1)  
compétences linguistiques (1)  
connaissance du français (1)  
défense du français (1)  
fait français (1)  
francisation (1)  
francisés (1)  
francophones (1)  
inquiétude (1)  
langue française (1)  
loi 101 (1)  
méconnaissance (1)  
ne plus parler français (1)  
parlent pas français (1)  
problème de langue (1)  
promotion du français (1)  
protéger le français (1)

Notre dictionnaire terminologique des idéologies associées à l'immigration est le suivant :

1. Interculturalisme  
appartenance francophone (1)  
avenir de la langue française (1)  
connaissances des valeurs québécoises (1)  
éléments emblématiques (1)

éléments du patrimoine québécois (1)  
examen de français (1)  
fierté (1)  
francophones de naissance comme nous (1)  
gouvernement nationaliste (1)  
héritage historique (1)  
identité québécoise (1)  
inclusion (1)  
intégration (1)  
interculturalisme (1)  
interculturelle (1)  
laïcité (1)  
langue officielle (1)  
majorité historique (1)  
nationalisme (1)  
nation distincte (1)  
nation québécoise (1)  
notre identité (1)  
nôtres (1)  
parcours historique (1)  
patrimoine culturel (1)  
patrimoine historique (1)  
piliers (1)  
promotion du français (1)  
promouvoir la langue française (1)  
société distincte (1)  
soutien de la population (1)  
test de connaissances (1)  
test des valeurs québécoises (1)  
tests de français (1)  
toponymiques (1)  
valeur fondamentale (1)  
valeurs communes (1)  
valeurs des Québécois (1)

## 2. Multiculturalisme

anglais et français (1)  
anglais ou français (1)  
bilinguisme (1)  
Charte sur le multiculturalisme (1)  
cohabiter (1)  
cohabitation (1)  
deux langues officielles (1)  
discrimination (1)  
discriminer (1)  
diversité culturelle (1)  
droit à l'égalité (1)  
droits de la personne (1)  
droits des femmes (1)

langue anglaise (1)  
liberté (1)  
Loi canadienne sur le multiculturalisme (1)  
membres des Premières Nations (1)  
minorité historique (1)  
multiculturalisme (1)  
nations autochtones (1)  
patrimoine multiculturel (1)  
pluralisme (1)  
respect des différences (1)  
société pluraliste (1)  
valeurs canadiennes (1)  
valorisation des différences (1)

Nous conservons la forme des termes trouvés telle quelle, c'est-à-dire exactement comme ils sont écrits dans les articles analysés de façon qualitative. Donc si un mot est rédigé au pluriel, sa forme au pluriel est conservée, par exemple les mots « saints » ou « signes ostentatoires ». Nous enlevons également les termes entre guillemets.

Nous validons ensuite les deux dictionnaires. Cette étape est importante parce qu'elle nous a permis de remarquer que certains termes repérés sont utilisés dans des contextes complètement différents et hors propos dans le cadre de notre recherche. Par exemple « alliance », devant représenter l'un des signes religieux, était aussi traité dans d'autres textes médiatiques comme une alliance politique. Pour éviter ces biais, nous mobilisons des syntagmes. Par exemple plutôt que d'utiliser le terme « besoin », nous spécifions de quels besoins il s'agit (« besoin de cette main-d'œuvre », « besoin des entreprises », entre autres). Dans certains cas, nous retirons les termes qui finalement ne sont pas mobilisés dans le contexte des politiques publiques d'immigration. Nous avons pu effectuer cette étape grâce au logiciel R qui permet d'obtenir le contexte de chaque occurrence repérée dans le corpus entier.

C'est ainsi que par les dictionnaires terminologiques, nous sommes capables de reconnaître le nombre d'occurrences et la fréquence du mot par rapport au nombre total des mots présents associés aux cadres médiatiques et aux idéologies liées à l'immigration. Cette étape nous permet de connaître lesquels sont dominants et significatifs dans la presse écrite analysée. Avec le logiciel R, nous utilisons différentes fonctionnalités pour pousser encore plus nos analyses qualitatives. Nous pouvons comparer les occurrences et les fréquences de la présence de nos deux objets de

recherche selon les différents quotidiens. Nous pouvons vérifier l'importance qu'un mot a dans l'entièreté du corpus. Nous sommes également aptes à créer des graphiques pour visualiser nos résultats quantitatifs.

### 3.4.3 Dégager les représentations médiatiques de l'immigration par la mise en relation des cadres et idéologies associées à l'immigration

Pour atteindre notre dernier objectif de recherche, nous terminons par la mise en relation des cadres et des idéologies de l'immigration trouvés par notre analyse mixte afin de saisir les représentations médiatiques de l'immigration. Cette étape représente l'interprétation et la théorisation de nos données qui constitue notre chapitre 5 sur la discussion des résultats. La mise en relation se diffère de l'analyse thématique, c'est-à-dire que

« le travail initial a d'abord consisté à cerner les phénomènes pertinents, le travail de mise en relation vise, lui, à partir de maintenant, à documenter des liens, à compléter l'examen vertical du corpus pour une analyse transversale, à déceler, dégager, expliciter le motif derrière la forme, bref à reconstruire l'événement, l'expérience, la trajectoire, la logique, le processus » (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 426).

En ce sens, à l'aide de la théorie déjà existante sur les cadres médiatiques de l'immigration, les idéologies associées à l'immigration et les représentations médiatiques de l'immigration, nous poursuivons notre analyse par la mise en relation des principaux thèmes trouvés dans notre recherche pour en tirer des interprétations du phénomène étudié, soit les représentations médiatiques de l'immigration. L'analyse quantitative vient appuyer ou nuancer les résultats obtenus lors de l'analyse qualitative, en nommant la fréquence de la présence du cadre par exemple dans la presse écrite pour montrer l'ampleur de ce résultat dans l'entièreté de notre corpus.

Cette méthode de recherche nous semble ainsi en concordance avec nos questions et nos objectifs de recherches pour identifier les cadres médiatiques de l'immigration, les idéologies associées à l'immigration, pour finalement distinguer les représentations médiatiques de l'immigration par l'articulation entre ces deux éléments.

## CHAPITRE 4

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les différents résultats trouvés lors de notre analyse de contenu mixte. Notre objectif consiste à cerner les représentations médiatiques de l'immigration dans la presse écrite québécoise francophone lorsqu'il est question des politiques publiques d'immigration de la Coalition Avenir Québec (CAQ). À travers l'examen des 778 articles des quotidiens *Le Journal de Montréal*, *La Presse* + *et Le Devoir*, nous tentons de répondre aux questions de recherche suivantes :

- Quels cadres médiatiques de l'immigration sont diffusés dans la presse écrite?
- Quelles idéologies associées à l'immigration sont présentées dans la presse écrite?

Le chapitre est divisé selon ces deux questions de recherche, en commençant par identifier les cadres médiatiques de l'immigration. Nous remarquons que l'immigration a été présentée selon un cadre de la laïcité (50,27%), un cadre de la langue française (23,81%), un cadre comme ressource économique et régionale (20,08%) ainsi qu'un cadre avec humanité (5,84%). Nous constatons la mise en relation de ces cadres, à savoir que certains d'entre eux sont mis en opposition, en complémentarité ou présentés de façon distincte dans les quotidiens analysés.

Nous nous concentrons ensuite sur les principales idéologies associées à l'immigration au Canada et au Québec, c'est-à-dire l'interculturalisme et le multiculturalisme. L'interculturalisme est l'idéologie la plus observée dans le corpus analysé à 81,46% avec 879 occurrences concordants à cette idéologie. Ses caractéristiques, à savoir la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise, le désir de former une culture commune, la promotion de la langue française et l'accent mis sur l'intégration (Bouchard, 2012), ont pu être repérées dans l'analyse qualitative. Le multiculturalisme a été analysé à partir de notre méthode quantitative considérant le manque de données sur cette idéologie dans l'analyse qualitative. Dans l'analyse

quantitative, cette idéologie est apparue dans 18,54% de notre contenu médiatique avec 200 occurrences.

Afin de comprendre les représentations médiatiques de l'immigration, nous allons mettre en relation dans le chapitre 5 ces cadres et ces idéologies associées à l'immigration. Notre recherche vise donc à saisir les représentations médiatiques de l'immigration, à savoir les conceptions dominantes ou les visions de l'immigration véhiculées dans la presse écrite québécoise francophone.

#### 4.1 Les cadres médiatiques de l'immigration

Pour saisir les représentations médiatiques de l'immigration, nous avons d'abord déterminé les cadres présents dans les articles de journaux francophones portant sur les nouvelles politiques d'immigration de la CAQ (voir chapitre 3 sur la méthodologie pour notre démarche complète de recherche). La théorie des cadrages médiatiques (Gamson et Modigliani, 1987; Chong et Druckman, 2007a, 2007b; Lawlor, 2015, entre autres), expliquée dans notre cadre théorique et conceptuel (chapitre 2) et notre méthodologie (chapitre 3), constitue notre cadre de référence pour repérer les cadres médiatiques de l'immigration.

Comme Broustau (2008) l'explique : « Tout événement est de fait filtré et donne lieu à l'expression de représentations médiatiques » (p. 1). C'est ce « filtre » qui correspond à la théorie des cadrages médiatiques. À savoir que les informations diffusées dans les contenus médiatiques sont sélectionnées et présentent certains éléments d'une réalité. Les médias adoptent ainsi une perspective, un angle pour cadrer les nouvelles qu'ils traitent dans leur contenu (Lemarier-Saulnier, 2016). C'est donc par ce processus de sélection, par les cadrages et les cadres choisis, que les médias propagent une partie de la réalité, une vision du monde, autrement dit une représentation médiatique.

Suivant les recommandations de Lemarier-Saulnier (2016), nous faisons la distinction entre un « cadrage » et un « cadre » dans notre recherche. Un cadrage en communication peut être défini comme les étapes de production pour construire et présenter la nouvelle selon un angle particulier.

Un cadre correspond plutôt aux éléments du contenu médiatique qui orientent la nouvelle, entre autres les mots, les expressions et le titre de l'article (Lemarier-Saulnier, 2016).

Notre analyse de contenu mixte se concentre sur les cadres qui proviennent donc du processus journalistique de cadrage. Nous avons ainsi dégagé quatre cadres médiatiques de l'immigration, soit le cadre de la laïcité, le cadre de la langue française, le cadre comme ressource économique et régionale et le cadre avec humanité.

#### 4.2 Cadre de la laïcité

Nous constatons que l'immigration est régulièrement liée à la laïcité dans la presse analysée. Nous observons que ce cadre est utilisé à 50,27% dans notre analyse quantitative. Largement abordé dans les articles analysés, Simon Jolin-Barrette a déposé le projet de loi sur la laïcité de l'État (loi 21) adoptée sous bâillon le 16 juin 2019. Pour François Legault, dont les propos sont relayés dans *Le Devoir* :

*« [...] l'adoption de cette législation en soirée viendra clore un débat qui a duré pendant plus de dix ans, ce dont doutent les trois partis d'opposition. Aucun d'entre eux, pas même le Parti libéral, n'aura intérêt à rouvrir la loi après son adoption, selon lui » (Article 23, Crête, Le Devoir, 17 juin 2019).*

Mentionnons que dans ce cadre, la presse nuance dans ses contenus en évoquant que ce débat n'est pas encore tout à fait clos, puisque la loi sur la laïcité de l'État est contestée en justice. Le débat dont il est question est celui concernant la laïcité et la religion au Québec, dont l'un des moments phares a été la Commission Bouchard-Taylor de 2006-2008 portant sur les accommodements raisonnables. La recherche précédente de Potvin (2008) a identifié des cadres médiatiques dans la couverture médiatique de cette consultation et des événements associés. Elle a repéré notamment un cadrage dramatique par la diffusion d'histoires spectaculaires, d'événements spécifiques et par l'interprétation conflictuelle des demandes d'accommodements raisonnables. La vision de l'immigration propagée était impressionniste ou disproportionnée de la réalité. Elle a également exposé le cadrage conflictuel mobilisé par la presse écrite par la « [...] polarisation entre les groupes minoritaires et majoritaires (cadre conflictuel) [...] » (Potvin, 2008, p. 213). Dans notre

recherche, nous n'avons pas distingué de cadrage dramatique, impressionniste ou conflictuel en lien avec l'immigration et la question de la religion au Québec. Nous remarquons plutôt que l'immigration est cadrée dans les journaux en lien avec la laïcité.

La presse cadre l'immigration avec la laïcité en présentant que l'adoption de cette nouvelle loi modifie la Charte québécoise des droits et libertés de la personne pour souligner « *l'importance fondamentale que la nation québécoise accorde à la laïcité de l'État* » selon le ministre, dont les propos ont été relayés dans les articles analysés (Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019). La presse précise qu'il est dorénavant écrit dans la Charte que les droits et libertés doivent s'exercer dans le respect de la laïcité de l'État.

« *Il s'agit d'une avancée historique. La laïcité de l'État est la suite logique de la Révolution tranquille et de la déconfessionnalisation du système scolaire québécois.* », en rapportant les propos du ministre Simon Jolin-Barrette dans *La Presse +* (Article 17, Chouinard, *La Presse +*, 26 mars 2019).

« *"C'est la toute première fois dans notre histoire législative que ce sera inscrit dans nos lois que l'État québécois est laïque, a souligné pour sa part le ministre Simon Jolin-Barrette"* » (Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019).

Comme l'explique la presse analysée dans ce cadre, en appuyant son contenu par les propos de Simon Jolin-Barrette, les tribunaux devront dorénavant prendre en considération que l'État québécois est laïque avant de rendre leurs décisions. « *Et au Québec, la laïcité, c'est une valeur fondamentale* », selon les propos du ministre Simon Jolin-Barrette rapportés dans *La Presse +* (Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019). La presse cadre ainsi en mobilisant la justification du gouvernement caquiste, soit en précisant que la laïcité est considérée comme l'une des valeurs principales du Québec.

Par ailleurs, comme expliqué dans les journaux étudiés, cette loi interdit le port de signes religieux dans le milieu professionnel pour les personnes en position d'autorité et ayant un pouvoir de coercition. Les articles analysés ont présenté les personnes visées par cette loi, soit les fonctionnaires de l'État, les enseignants, les directeurs des écoles, les procureurs de la Couronne, les avocats du gouvernement, les juges, les agents de la paix, les dirigeants de certains organismes spécifiques comme la Régie de logement, le président et le vice-président de l'Assemblée nationale.

La presse précise que ces personnes ne pourront plus arborer leurs signes religieux dans l'exercice de leur fonction, que ce soit une croix dans le cou ou un hijab par exemple. Celles déjà en poste ont accès à une clause de droits acquis, c'est-à-dire qu'elles peuvent conserver le port de leur signe religieux dans la sphère publique.

En présentant le débat autour de la laïcité considérant l'adoption de la loi 21, en évoquant la laïcité comme valeur fondamentale même au niveau législatif et en précisant les personnes touchées par cette nouvelle loi, le cadre de la laïcité est priorisé par la presse à 50,27%, ce qui correspond au cadre le plus important en nombre de notre recherche. Les résultats de notre analyse de contenu de la presse font ainsi ressortir le débat sur la religion et la laïcité au Québec, alors que nous nous intéressons aux représentations médiatiques de l'immigration dans la presse écrite. Le deuxième cadre repéré décrit l'immigration en lien avec la langue française.

#### 4.3 Cadre de la langue française

Le deuxième cadre principal que nous repérons dans la presse écrite en lien avec l'immigration est relatif à la langue française au Québec. Ce cadre, qui correspond à 23,81% de notre corpus, présente la promotion et la défense de la langue française au Québec. Il est question dans les quotidiens étudiés d'agir pour préserver cette langue et pour promouvoir le développement des connaissances linguistiques des personnes immigrantes.

Une certaine inquiétude en lien avec l'arrivée des personnes immigrantes a été mise de l'avant dans les contenus de la presse écrite analysée.

*« François Legault rappelle son " inquiétude " de constater que, l'an dernier, 53 % des immigrants accueillis au Québec ne parlaient pas français » (Article 7, Rioux, Le Devoir, 21 janvier 2019).*

Cette crainte avait également été repérée dans la recherche de Gagnon et Larios (2021) pour être incluse dans le cadre « social/cultural threat ». Elles avaient déterminé ce cadre à partir des contenus médiatiques décrivant les personnes immigrantes comme pouvant défier les valeurs dominantes, la langue et l'identité nationale de la province (Gagnon et Larios, 2021). Dans notre

analyse des contenus de la presse, nous avons observé une mise en relation entre l'immigration et la nécessité de protéger la langue française. Le nom du ministère a été modifié en ce sens : le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) est devenu le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Le dossier de la langue française, auparavant traité par le ministère de la Culture et des Communications, a été pris en charge par le ministère de l'Immigration et son ministre Simon Jolin-Barrette pendant la période étudiée. Tel qu'expliqué dans l'extrait suivant dans *Le Devoir* :

*« Le premier ministre Legault a nié qu'il s'agissait d'une rétrogradation, indiquant qu'il était déjà prévu de jumeler l'immigration et la francisation. "Le gouvernement de la CAQ, c'est un gouvernement qui est nationaliste, et la culture et la langue française sont deux dossiers sur lesquels je souhaite qu'on pose des gestes forts" » (Article 29, Crête, Le Devoir, 5 septembre 2019)<sup>18</sup>.*

La presse analysée relaie donc l'une des priorités du gouvernement caquiste dans ce cadre, soit que l'apprentissage de la langue française par les personnes immigrantes est nécessaire pour assurer leur intégration et la protection de la langue. Les termes francisation et apprentissage du français ont notamment été identifiés 208 fois dans l'ensemble de notre corpus par l'analyse quantitative de la presse, ce qui est considérable pour notre corpus. Une priorisation de la francisation des personnes immigrantes est ainsi mise de l'avant dans les articles analysés en reprenant les propos des politiciens de la CAQ.

*« Nous nous devons de mettre en place les meilleures conditions possibles afin de favoriser la francisation des personnes immigrantes », en évoquant les propos de Simon Jolin-Barrette dans Le Devoir (Article 28, Corriveau, Le Devoir, 6 juillet 2019).*

La presse étudiée cadre dans ses contenus le programme de francisation qui a été bonifié par la CAQ par un investissement de 70,3 millions de dollars pour améliorer l'accessibilité et pour offrir une compensation financière aux personnes immigrantes afin d'assurer leur rétention aux cours de francisation. Telles que décrites dans les articles analysés, ces mesures visent à faciliter

---

<sup>18</sup> Nous allons discuter plus largement du gouvernement nationaliste de la CAQ dans la partie portant sur l'interculturalisme (4.6.1.1).

l'intégration sociale des personnes immigrantes et dans leurs milieux de travail (Article 27, Agence QMI, *Le Journal de Montréal*, 6 juillet 2019).

Dans ce cadre, nous constatons également que l'immigration de personnes immigrantes francophones semble privilégiée par ce gouvernement. Nous l'avons observé dans 5 des 45 articles de notre analyse qualitative ce qui est significatif, notamment en regard de la teneur des propos (Article 3, Lavallée, *Le Journal de Montréal*, 3 décembre 2018; Article 7, Rioux, *Le Devoir*, 21 janvier 2019; Article 34, Halin, *Le Journal de Montréal*, 7 novembre 2019; Article 40, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 29 novembre 2019; Article 44, Fortier, *Le Devoir*, 22 janvier 2020). Les travailleurs francophones sont cadrés dans les articles étudiés comme étant encouragés à venir s'installer dans la province, particulièrement les Français.

*« Pour le premier ministre, il est clair que la réduction des quotas d'immigration ne doit pas nuire à l'immigration en provenance de la France. Au contraire, dit-il. " Actuellement, il y a beaucoup trop d'immigrants au Québec qui ne sont pas qualifiés ou qui ne parlent pas français, dit le premier ministre. Donc, des Français, on en prendrait plus. De même que des Européens. " »* (Article 7, Rioux, *Le Devoir*, 21 janvier 2019).

François Legault, dont les propos ont été rapportés dans la presse écrite étudiée, incite donc les immigrants français à s'établir au Québec, malgré la réduction du seuil d'immigration de son gouvernement. Sa justification relayée dans la presse écrite porte sur le fait que ces personnes parlent français et détiennent des qualifications qui correspondent à celles demandées au Québec :

*« Avec l'immigration française, dit-il, il n'y a généralement ni problème de qualification ni problème de langue »* (Article 7, Rioux, *Le Devoir*, 21 janvier 2019).

Deux articles sur 45 de notre analyse qualitative ont également présenté le recrutement de travailleurs francophones en précisant l'embauche de Français. Par exemple, recruter des enseignants de France pour répondre à la pénurie dans le milieu scolaire par la Commission scolaire de Montréal (Article 44, Fortier, *Le Devoir*, 22 janvier 2020) ou des chauffeurs de camion français (Article 34, Halin, *Le Journal de Montréal*, 7 novembre 2019). Il est également mentionné dans *Le Devoir*, qui a rapporté les propos de Nadine Girault, que les candidats de choix pour l'immigration sont des étudiants francophones ou francisés :

*« Les étudiants internationaux constituent des candidats de choix pour l'immigration : les étudiants francophones ou francisés et intégrés dans leur milieu d'études sont particulièrement bien placés pour poursuivre leur vie au Québec, s'ils le souhaitent. Ils ont tous les atouts [...] », en reprenant les propos de Nadine Girault lorsqu'elle était ministre des Relations internationales dans le quotidien *Le Devoir*. (Article 40, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 29 novembre 2019)*

Ce cadre relayé dans la presse écrite est donc marqué par une priorisation de la langue française par le gouvernement de la CAQ qui souhaite agir pour préserver et promouvoir cette langue au Québec. À ce sujet, les articles analysés ont repris les propos du premier ministre François Legault par rapport à son inquiétude face à la « méconnaissance » du français des personnes immigrantes et à la volonté de recruter des travailleurs francophones, particulièrement des Français. Il a également été question dans ce cadre de privilégier la francisation. Notre analyse des quotidiens montre donc que l'immigration a été mise en relation avec la protection de la langue française et sa promotion.

#### 4.4 Cadre l'immigration comme ressource économique et régionale

Notre recherche montre que la presse écrite étudiée discute de l'immigration en tant que ressource économique et régionale. Ce cadre est marqué par une ouverture face à l'accueil des nouveaux arrivants lorsqu'il est question de l'économie et des besoins en région. Ils sont considérés comme une ressource positive dans les articles analysés. Des termes tels que « apport, atout majeur, besoin d'accueillir, besoin d'attirer, besoin de l'immigration, immigrants qualifiés, profils utiles, talents étrangers » ont été employés par les journaux étudiés 103 fois, ce qui correspond à 3,45% du contenu médiatique analysé. L'arrivée des personnes immigrantes est ainsi cadrée dans les articles étudiés comme étant encouragée pour leur contribution positive au développement économique du Québec et pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, entre autres dans les régions. Nous présentons maintenant en détail ce cadre de l'immigration comme ressource économique et régionale, qui ensemble représentent 20,08% de notre corpus.

#### 4.4.1 Cadre l'immigration comme ressource économique

À travers l'examen des articles analysés, nous discernons que l'immigration a été cadrée comme ressource économique. Ce cadre est inspiré de celui élaboré dans l'étude de Gagnon et Larios (2021) nommé « economic ressource ». Elles l'associent à l'impact positif de l'immigration sur l'économie diffusé dans la presse écrite. Nos résultats portent également sur la contribution positive de l'immigration au niveau économique. C'est-à-dire que l'immigration permet l'arrivée de travailleurs qualifiés dans la province qui agissent sur l'économie québécoise. Les thématiques abordées dans la presse écrite à ce sujet sont la nécessité de répondre aux besoins des entreprises et de répondre à la pénurie de main-d'œuvre.

##### 4.4.1.1 Répondre aux besoins du marché du travail

Dans les articles étudiés, il semble y avoir une ouverture à recevoir de nouveaux arrivants au Québec, particulièrement pour répondre aux besoins du marché du travail. L'immigration est donc décrite dans la presse comme une nécessité pour l'économie québécoise dans ce contexte. La sélection des personnes admises est, sous le gouvernement caquiste, axée sur l'arrimage aux besoins des entreprises.

La presse choisit de cadrer l'information sur l'immigration en présentant que la CAQ veut revoir le programme d'immigration par sa réforme (loi 9) pour s'assurer que les critères de sélection des personnes immigrantes correspondent aux besoins du milieu des affaires. Plusieurs mesures ont été prises en ce sens. Celles exposées dans notre corpus de presse portent sur la réduction des seuils d'immigration, l'annonce des 18 000 dossiers annulés par le gouvernement caquiste, la mise en place du programme Arrima et l'élaboration d'une liste des domaines de formation liés à la pénurie de main-d'œuvre (*voir Annexe A*). La justification du gouvernement relayée dans la presse écrite est la même pour toutes ces mesures. À savoir que l'immigration est encouragée afin de répondre aux besoins des entreprises, comme le montre les extraits suivants provenant de notre analyse qualitative :

*« Le ministre responsable du dossier, Simon Jolin-Barrette, justifiait cette façon de faire par le fait que "les anciens critères de sélection ne répondaient pas aux besoins du marché du travail" », en faisant allusion à l'annonce de l'annulation des 18 000 dossiers dans la presse analysée (Article 41, Lecavalier, *Le Journal de Montréal*, 31 décembre 2019).*

« *Arrima doit accélérer la sélection des immigrants et leur arrimage aux réels besoins du marché du travail québécois, en faisant passer de 3 ans à six mois la durée du processus* » (Article 26, Orfali, *Le Journal de Montréal*, 28 juin 2019).

« [...] *pour sa part répété qu'il avait resserré les règles en fonction des besoins du marché du travail* », en parlant de Simon Jolin-Barrette dans la presse analysée par rapport au PEQ (Article 33, Pilon-Larose et Martin Croteau, *La Presse +*, 6 novembre 2019).

La question de répondre aux besoins du marché du travail a été abordée dans 10 sur 45 articles analysés de façon qualitative. Ainsi, nous remarquons que l'immigration est cadrée dans les articles analysés comme étant encouragée pour répondre aux besoins du marché du travail, notamment en garantissant une adéquation entre les personnes immigrantes admises et les demandes des entreprises. L'immigration est ainsi présentée d'une façon positive dans ce cadre. Nous distinguons par ailleurs le cadre de l'immigration comme ressource économique lorsqu'il est question de la pénurie de main-d'œuvre.

#### 4.4.1.2 Répondre à la pénurie de main-d'œuvre

La presse discute de l'immigration comme ressource économique en la présentant comme l'une des solutions possibles à la pénurie de main-d'œuvre au Québec. Dans les articles analysés, les propos portant sur la pénurie de main-d'œuvre sont en réaction à la réduction du seuil d'immigration du gouvernement de la CAQ. La presse reprend les témoignages de plusieurs acteurs du milieu des affaires, dont la Fédération des chambres de commerce du Québec, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) et les Manufacturiers et Exportateurs du Québec, qui insistent sur la nécessité de recevoir des personnes immigrantes pour contrer la problématique de la pénurie au Québec.

« *Avec la pénurie de main-d'œuvre, "il est clair que la solution n'est pas de réduire le seuil d'immigration", disent les manufacturiers* » (Article 4, Massé, *La Presse +*, 6 décembre 2018).

« *Alors qu'il y a 140 000 emplois à pourvoir au Québec, a-t-il ajouté, "l'immigration est un élément de la solution"* » en reprenant dans *La Presse +* les mots de Michel Leblanc de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (Article 33, Pilon-Larose et Croteau, *La Presse +*, 6 novembre 2019).

Dans les articles, on présente les acteurs du milieu des affaires qui contestent la décision de réduire le nombre de personnes admises au Québec alors qu'il y a une pénurie. L'immigration est ainsi cadrée comme apport pour l'économie québécoise. D'autres proposent d'ailleurs au gouvernement d'accélérer l'accueil des nouveaux arrivants et de réduire les processus administratifs :

*« Durement frappée par la pénurie d'enseignants, la plus grande commission scolaire du Québec presse le gouvernement Legault d'accélérer les procédures d'immigration pour favoriser le recrutement de professeurs à l'étranger, surtout en France », se référant à la Commission scolaire de Montréal (Article 44, Fortier, *Le Devoir*, 22 janvier 2020).*

*« Le gouvernement du Québec et celui du Canada doivent s'atteler à la tâche pour simplifier le processus d'immigration qui constitue encore, à l'heure actuelle, une barrière à l'entrée » écrit dans *Le Journal de Montréal*, en lien avec la problématique de la pénurie de main-d'œuvre au Québec selon Alexandre Cusson, le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) (Article 3, Lavallée, *Le Journal de Montréal*, 3 décembre 2018).*

Ainsi, l'immigration a été cadrée dans les journaux analysés comme un moyen vis-à-vis la pénurie de main-d'œuvre au Québec. Dans notre analyse qualitative, la pénurie de main-d'œuvre a été discutée dans 11 articles et dans notre analyse quantitative, les termes « pénurie de main-d'œuvre; pénurie de personnel; rareté; manque de personnel; manque de travailleurs » ont été identifiés 141 fois. Le cadre ici sollicité est une immigration comme ressource économique, soit que l'immigration peut avoir un impact positif sur l'économie québécoise. Elle est valorisée dans ce contexte, pour répondre aux besoins des entreprises et à la pénurie de main-d'œuvre. Un autre cadre correspond également à l'immigration comme ressource pour les régions.

#### 4.4.2 Cadre l'immigration comme ressource régionale

*« Devant la réalité du marché de l'emploi sur l'ensemble du territoire au Québec, toutes les initiatives sont les bienvenues pour encourager l'arrivée d'immigrants au Québec ainsi que leur établissement dans les régions, et nous saluons l'importance d'augmenter les enveloppes associées », propos de Yves-Thomas Dorval, PDG du Conseil du patronat du Québec, repris dans *Le Journal de Montréal*. (Article 27, Agence QMI, *Le Journal de Montréal*, 6 juillet 2019)*

Nous constatons dans les articles analysés que la presse écrite mobilise les cadres de l'immigration comme ressource régionale et économique ensemble. C'est-à-dire que lorsqu'il est question d'un accueil favorable à l'immigration dans les régions, les journalistes utilisent également le cadre de

l'immigration en tant que ressource économique, comme il est possible de le remarquer dans l'extrait précédent. L'immigration est ainsi proposée comme une ressource pour les régions, particulièrement pour répondre aux besoins économiques des régions. C'est pourquoi nous proposons un cadre d'immigration en tant que ressource économique et régionale. Ce cadre est un ajout au cadre de l'immigration comme ressource économique proposé par Gagnon et Larios (2021).

*« Arrima doit notamment encourager la « régionalisation » de l'immigration, selon M. Jolin-Barrette. C'est en effet dans les secteurs situés à l'extérieur de Montréal, Gatineau et Québec que les besoins en matière de main-d'œuvre se font le plus sentir à l'heure actuelle. » (Article 26, Orfali, Le Journal de Montréal, 28 juin 2019)*

On entend par régionalisation la politique mise en place en 1992 par le gouvernement du Québec visant à encourager les personnes immigrantes à s'établir en région plutôt que dans les centres urbains. Les objectifs de cette stratégie consistent à pallier la concentration des nouveaux arrivants dans la métropole montréalaise, à favoriser une répartition des personnes immigrantes sur le territoire (Benalil, 2019) ainsi qu'à répondre aux besoins de main-d'œuvre des régions (Gravel, Dupuis et Robidoux-Bolduc, 2020). La régionalisation, cadrée dans les articles analysés, demeure une préoccupation pour le gouvernement en 2019 (Benalil, 2019; Gravel, Dupuis et Robidoux-Bolduc, 2020) qui :

*« [...] constitue un objectif global de sa Politique en matière d'immigration, de participation et d'inclusion Ensemble, nous sommes le Québec et sa Stratégie d'action 2016-2021, lequel objectif est défendu dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, Les régions aux commandes (2018-2022), et la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, Le Québec à l'ère du plein-emploi (2018-2023) » (Benalil, 2019, p. 12).*

Nous remarquons dans ce cadre médiatique que le gouvernement ramène cette stratégie de la régionalisation dans ces priorités pendant la période analysée par notre recherche (2018-2020). Probablement parce que comme expliqué par Gravel, Dupuis et Robidoux-Bolduc (2020), la Politique de régionalisation n'a pas atteint ses objectifs en 2019 considérant le déficit de main-d'œuvre qui persiste. Plus particulièrement, une estimation approximative de 1,4 million de postes est à pourvoir au Québec pour la période de 2017 à 2026 (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale *et al.*, 2019). Également, peu de personnes immigrantes se sont établies en

région comparativement aux centres urbains (Gravel, Dupuis et Robidoux-Bolduc, 2020) avec 72,2 % qui résident dans la région métropolitaine de Montréal en 2019 (MIFI, 2019b).

Il n'est alors pas surprenant que ce cadre de l'immigration comme ressource régionale apparaisse dans notre corpus analysé et que ce cadre soit poussé par les politiciens pour être repris dans les journaux francophones. Reste que dans notre recherche, la presse écrite discute en moindre proportion (7,81%) de la nécessité de recevoir des personnes immigrantes au Québec pour la régionalisation.

#### 4.5 Cadre l'immigration avec humanité

L'immigration a également été cadrée avec humanité à 5,84%. Deux éléments font partie de ce cadre médiatique, soit qu'il est question dans la presse écrite analysée des répercussions des politiques publiques d'immigration sur les personnes immigrantes et/ou de l'attitude du gouvernement caractérisée par un manque d'humanité. Les journalistes ont fait référence aux conséquences des décisions prises par le gouvernement québécois en matière d'immigration sur la vie des personnes immigrantes. Ils ont notamment précisé de quelles façons ces nouvelles mesures affectent et influencent les projets d'avenir des nouveaux arrivants. Ils ont aussi évoqué un « manque d'humanité » de la part du gouvernement caquiste dans la mise en place et les annonces des politiques publiques d'immigration. L'usage de ce cadre a été repéré lorsqu'il était question de critiquer les nouvelles politiques d'immigration mises en place par la CAQ.

Ce cadre diffère donc du cadre humanitaire déterminé dans les recherches de Benson (2013) et de Vigneau (2017). Pour Benson (2013), le cadre humanitaire de l'immigration correspond au narratif des personnes immigrantes, c'est-à-dire lorsque les médias présentent leurs expériences individuelles en lien avec la misère et la souffrance vécue quotidiennement. Les nouveaux arrivants sont alors considérés comme victime de politiques gouvernementales injustes et détiennent des conditions de vie précaires qui sont exposées dans les médias. Dans notre analyse qualitative, seulement 2 articles sur 45 mobilisent les témoignages de personnes immigrantes et exposent leurs expériences individuelles. Notre cadre avec humanité se distingue donc du cadre humanitaire de Benson (2013) puisqu'il est peu question des conditions de vie défavorables des personnes

immigrantes. Le cadre humanitaire de Vigneau (2017) signifie que l'immigration est décrite selon des motivations humanitaires dans la presse écrite. À savoir que le Canada doit accueillir des personnes immigrantes pour venir en aide aux gens en situation de vulnérabilité, soit les réfugiés et les demandeurs d'asile. Ceux-ci risquent des persécutions et le Canada a la responsabilité morale de les aider. Dans le cadre avec humanité présent dans les quotidiens étudiés, il n'est pas question du danger ni des persécutions vécues par ces personnes. Ce sont plutôt l'attitude de la CAQ ainsi que les impacts des décisions gouvernementales sur la vie des personnes immigrantes qui sont mis de l'avant. Par exemple, soit les personnes immigrantes doivent recommencer leur processus d'immigration, sont incertaines face à leur avenir, se font retirer des droits ou sont obligées de quitter le Québec. Nous constatons donc un cadre où l'immigration est traitée avec humanité pour 5,84% de notre corpus, particulièrement concernant les répercussions des décisions gouvernementales sur les personnes immigrantes et l'attitude du gouvernement caquiste.

#### 4.5.1 Les répercussions des politiques publiques d'immigration sur les personnes immigrantes

*« Immigrer, c'est un gros projet de vie, des gens investissent énergie, temps et argent, explique l'avocat Ho Sung Kim. Il y en a qui sont déjà au Québec, et là ils se disent qu'ils sont venus pour rien, qu'ils ont fait tout ça pour rien. C'est leur projet de vie qui est en jeu »* (Article 12, Nguyen, *Le Journal de Montréal*, 23 février 2019).

Un des éléments abordés dans les articles analysés est que les politiques d'immigration de la CAQ provoquent une incertitude face aux projets de vie des personnes immigrantes. Ce cadre présente des mesures annoncées telles que la suppression d'environ 18 000 dossiers d'immigration, les changements apportés au PEQ et la réforme de l'immigration qui ont été contestés dans la presse étudiée en rappelant leurs répercussions dévastatrices sur l'avenir des candidats à l'immigration. Tel qu'expliqué dans la presse, certains d'entre eux devront retourner dans leur pays natal à cause de ces politiques:

*« Un couple et son petit garçon de cinq ans devront reprendre le chemin de leur France natale au mois d'avril en raison de la réforme de l'immigration du gouvernement Legault »* (Article 10, Lajoie, *Le Journal de Montréal*, 16 février 2019).

En changeant les critères d'admission de ces personnes en attente d'une réponse positive pour immigrer au Québec, on présente que celles-ci se retrouvent dans l'obligation de modifier leur projet de vie et peut-être même de quitter alors qu'ils étaient déjà établis dans la province. D'autres

doivent recommencer leur processus d'immigration selon les articles analysés, par exemple lors de l'annonce des 18 000 candidatures à l'immigration annulées afin de mieux arrimer la sélection des personnes immigrantes aux besoins du marché du travail. Les candidats à l'immigration sont alors encouragés à recommencer leur application dans Arrima avec le système de déclaration d'intérêts, alors que certains attendaient une réponse du ministère depuis plusieurs années déjà.

Dans ce cadre, les articles analysés mentionnent que certaines mesures en matière d'immigration retirent des droits, notamment la loi sur la laïcité de l'État (loi 21) pour les droits des femmes et le droit à l'égalité fondé sur la liberté de religion. La loi 21 détient également une disposition de dérogation (« clause nonobstant » ou clause dérogatoire) qui permet de déroger de certains articles de la Charte canadienne des droits et libertés. Cette clause, présentée dans 7 articles de l'analyse qualitative (Article 15, Pilon-Larose, *La Presse +*, 18 mars 2019; Article 16, Lessard, *La Presse +*, 24 mars 2019; Article 17, Chouinard, *La Presse +*, 26 mars 2019; Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019; Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019; Article 25, Chouinard, *Le Devoir*, 22 juin 2019; Article 36, Agence QMI, *Le Journal de Montréal*, 12 novembre 2019), est prévue pour des circonstances exceptionnelles. Comme expliqué dans les articles analysés, cette clause est critiquée dans le cas du projet de loi 21, dans un contexte d'interdiction du port de signes religieux, parce que

« [...] ce contexte-là vise à restreindre des droits » d'après Philippe André Tessier, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) rapporté dans *La Presse +* (Article 17, Chouinard, *La Presse +*, 26 mars 2019).

La presse explique que précisément, cette loi agit sur le droit à l'égalité fondé sur le motif de liberté de religion. Par l'adoption de la disposition de dérogation, il sera plus difficile pour un protagoniste de contester cette loi gouvernementale devant les tribunaux. Cette clause est protestée selon les journaux étudiés parce qu'elle ne respecte pas les droits et libertés, mais elle permet au gouvernement caquiste d'éviter à l'avenir des contestations judiciaires du projet de loi sur la laïcité.

Nous constatons également que la presse écrite a recours aux émotions dans ce cadre pour décrire les effets des politiques d'immigration sur les personnes immigrantes, une pratique qui n'est

pourtant pas ou peu utilisée pour les autres cadres. Il est question de pleurs, des yeux rouges, de tristesse, de colère, d'arrogance, entre autres. Par exemples :

*« L'émotion était forte dans la voix des orateurs et les yeux rougis de certains manifestants. La foule s'est prise par la main en signe de solidarité. " On est tous des immigrants !" »*, lors d'une manifestation contre la loi sur la laïcité de l'État rapportée dans *La Presse* + (Article 24, Gelly, *La Presse* +, 18 juin 2019).

*« " [Les demandeurs] se sentent humiliés, trahis et abandonnés par le ministre et le gouvernement du Québec ". — Extrait de la demande de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration »* lors de l'annonce de l'annulation des 18 000 dossiers repris dans *La Presse* + (Article 11, Pilon-Larose, *La Presse* +, 21 février 2019).

#### 4.5.2 Un « manque d'humanité » de la CAQ

Une des critiques les plus fréquentes au gouvernement caquiste, et relayée dans les articles de la presse étudiée, est le « manque d'humanité » de la part de la CAQ dans le dossier de l'immigration. Simon Jolin-Barrette, alors le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, s'est fait reprocher dans la presse de ne pas prendre en considération les dénonciations faites par les personnes immigrantes ou le milieu des affaires concernant les mesures d'immigration qu'il proposait. Par exemple, lors de l'annonce de:

*« [...] la réforme du Programme de l'expérience québécoise qui offre un raccourci vers la citoyenneté aux étudiants a sauté au visage du ministre Simon Jolin-Barrette. Il a paru froid en refusant de rencontrer des étudiants en pleurs »* (Article 41, Lecavalier, *Le Journal de Montréal*, 31 décembre 2019).

Effectivement, cet incident a été mentionné en qualifiant la réaction du ministre comme « froide » et « méprisante » 15 fois selon notre analyse quantitative.

*« Je ne m'attendais pas à si peu d'humanité. Je ne pensais pas que c'était possible d'être complètement dans l'ignorance de notre présence. Je suis vraiment surprise »*, témoigne Elsa Corgié, l'une des personnes immigrantes touchées par les changements apportés au PEQ, dans *La Presse* + (Article 33, Pilon-Larose et Croteau, *La Presse* +, 6 novembre 2019).

Également, deux articles de journaux analysés dans la partie qualitative de cette recherche avaient comme titre : « Un peu d'humanité s'il-vous-plaît » (Article 33, Pilon-Larose et Croteau, *La Presse*

+ , 6 novembre 2019) ou « Manque d’humanité » (Article 43, Chouinard, *Le Devoir*, 21 janvier 2020). Dans les articles associés à ce cadre, le gouvernement caquiste a donc été critiqué pour son absence de sensibilité dans ses propositions en matière d’immigration.

*« Souhaitons à cette révision qu'elle soit injectée d'un ingrédient essentiel nommé humanité ; il semble avoir cruellement manqué dans l'élaboration du processus »* (Article 43, Chouinard, *Le Devoir*, 21 janvier 2020).

Nous pouvons donc avancer que la presse a décidé de cadrer l’immigration avec humanité lorsqu’il est question des répercussions des politiques d’immigration sur les personnes immigrantes, de la mobilisation des émotions et du manque d’humanité de la CAQ. Ce cadre a été repéré dans 3,46% de nos contenus analysés et dans 14 des 45 articles étudiés lors de l’analyse qualitative.

#### 4.6 Synthèse des cadres médiatiques dominants de l’immigration

À partir de notre analyse de contenu mixte, nous pouvons dorénavant résumer les cadres principaux présents dans les quotidiens étudiés. Comme le montre le tableau 4.1, les cadres dominants sont celui de la laïcité et celui de la langue française.

Tableau 4.1 Les cadres médiatiques de l’immigration

Nom du cadre	Description	Nombre d’occurrences des termes associés	Fréquence d’occurrences des termes associés
1. Cadre comme ressource	Encourage l’arrivée des personnes immigrantes pour leur contribution positive au développement économique du Québec et en région.	103	3,45%
1.1. Ressource économique	Impact positif de l’immigration par l’arrivée de travailleurs qualifiés dans la province qui agissent sur l’économie québécoise pour répondre aux besoins des entreprises et à la pénurie de main-d’œuvre.	263	8,82%

1.2. Ressource régionale	Impact positif pour les régions, particulièrement pour répondre aux besoins économiques des régions.	233	7,81%
2. Cadre avec humanité	Les répercussions des politiques publiques d'immigration sur les personnes immigrantes et l'attitude du gouvernement caractérisée par un manque d'humanité devant ses politiques publiques d'immigration.	174	5,84%
3. Cadre de la laïcité	En lien avec le débat sur la religion et la laïcité au Québec, particulièrement la loi sur la laïcité de l'État (loi 21).	1499	50,27%
4. Cadre de la langue française	En lien avec la langue française, soit par la promotion du développement des connaissances linguistiques des personnes immigrantes et la défense de la langue française.	710	23,81%

Le cadre de la laïcité a été employé par les journalistes de façon plus importante que les autres cadres avec 50,27% d'occurrences dans notre corpus analysé. Les contenus médiatiques ont donc porté pour la moitié de notre corpus sur l'immigration en lien avec la laïcité. Le cadre de la langue française, avec 23,81%, représente le deuxième cadre dominant de notre analyse des contenus de la presse écrite. Suivi par le cadre de l'immigration comme ressource économique et régionale, qui ensemble constituent 20,08% de notre contenu des quotidiens analysés (en additionnant le cadre 1. Cadre comme ressource, 1.1. Ressource économique et 1.2. Ressource régionale). Le cadre avec humanité est le cadre le moins employé dans l'entièreté de notre corpus avec seulement 5,84%.

À travers notre recherche, nous avons remarqué une différence notable entre les résultats quantitatifs et qualitatifs de chaque cadre. C'est-à-dire que les résultats qualitatifs dans l'échantillon analysé montraient que les cadres de l'immigration comme ressource économique et régionale ainsi que traitée avec humanité étaient les cadres dominants des quotidiens étudiés. Par l'analyse quantitative, nous avons pu vérifier cette tendance pour plutôt remarquer que les cadres dominants de notre corpus portent sur la langue française et la laïcité. D'où l'apport de l'utilisation

d'une analyse mixte des contenus médiatiques, qui permet de valider les résultats d'une méthode à l'autre. Nous pouvons dorénavant discerner, par l'analyse qualitative des quotidiens analysés, de quelles façons la presse écrite a cadré l'immigration dans ses contenus médiatiques.

#### 4.6.1 La mise en relation des cadres de l'immigration

Notre analyse qualitative nous permet de saisir la mise en relation entre les différents cadres médiatiques de l'immigration présents dans la presse écrite étudiée. Nous remarquons que la plupart des cadres sont employés conjointement dans les articles analysés, à l'exception du cadre de la laïcité qui est mobilisé majoritairement de façon distincte. Le cadre de l'immigration comme ressource économique et régionale est généralement mis en relation avec d'autres cadres. Entre autres, il est mis en opposition au cadre avec humanité et est utilisé lorsqu'il est question du cadre de la langue française. Nous discutons dans cette section des mises en relation entre ces cadres.

D'abord, tel qu'expliqué dans le cadre comme ressource économique et régionale, ces deux cadres sont utilisés dans la presse écrite de façon simultanée. C'est-à-dire que lorsqu'il est question de l'apport des personnes immigrantes pour répondre aux besoins du marché du travail et à la pénurie de main-d'œuvre, il est précisé dans la presse écrite que ce sont particulièrement les besoins en région qui nécessitent l'apport des personnes immigrantes. Certains articles présentent également le cadre de l'immigration comme ressource économique et régionale de façon distincte, soit en discutant uniquement de la question économique et régionale dans leur contenu (Article 4, Massé, *La Presse* +, 6 décembre 2018; Article 26, Orfali, *Le Journal de Montréal*, 28 juin 2019; Article 36, Agence QMI, *Le Journal de Montréal*, 12 novembre 2019; Article 39, Orfali, *Le Journal de Montréal*, 23 novembre 2019).

Nous observons par ailleurs dans notre analyse qualitative de la presse étudiée que le cadre de l'immigration traitée avec humanité est mis en opposition avec le cadre de l'immigration en tant que ressource économique et régionale. C'est-à-dire que la vision en faveur d'une immigration plus économique est remise en question dans le cadre de l'immigration avec humanité.

*« C'est une vision étroite, comptable et insensible de l'immigration. [...] Il y a une seule option pour Simon Jolin-Barrette et c'est le recul complet et total sur ce règlement qui va briser des milliers de vies », en évoquant Gabriel Nadeau-Dubois de*

Québec solidaire dans la presse analysée (Article 33, Pilon-Larose et Croteau, *La Presse +*, 6 novembre 2019).

L'immigration est cadrée dans cet article avec humanité pour dénoncer les nouvelles dispositions du Programme d'expérience québécoise (PEQ). On y rapporte les propos de ce politicien qui s'insurge du manque de sensibilité de la CAQ en matière d'immigration, mobilise une émotion en parlant d'insensibilité et explique l'impact dévastateur de cette mesure sur l'avenir des personnes immigrantes. Mentionnons que devant les nombreuses constatations et pressions des partis d'opposition, du milieu universitaire ainsi que des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires, le gouvernement de la CAQ a finalement annulé cette mesure. Un autre exemple de cette remise en question du cadre comme ressource économique et régionale par le cadre avec humanité dans la presse analysée concerne l'annonce de l'annulation des 18 000 dossiers des personnes immigrantes lors de l'adoption de la loi 9 (dans les articles suivants : Article 8, Bellerose, *Le Journal de Montréal*, 8 février 2019; Article 9, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 9 février 2019; Article 11, Pilon-Larose, *La Presse +*, 21 février 2019; Article 41, Lecavalier, *Le Journal de Montréal*, 31 décembre 2019). La presse écrite mobilise le cadre de l'immigration comme ressource économique et régionale en rapportant la justification économique de la CAQ, à savoir que cette mesure est prise par le gouvernement pour répondre aux besoins du marché du travail. La presse analysée présente alors le cadre avec humanité pour dénoncer les conséquences de cette annulation des dossiers sur les personnes immigrantes.

Nous remarquons de plus que le cadre de l'immigration comme ressource économique et régionale est utilisé dans la presse analysée lorsqu'il est question de la méconnaissance du français chez les personnes immigrantes. C'est-à-dire que les mesures protectionnistes de la langue française de la CAQ limitent l'apport des personnes immigrantes compétentes pour le marché du travail. Par exemple :

*« La méconnaissance initiale du français ne devrait pas empêcher l'immigration de personnes dont les compétences sont recherchées. Les besoins sont croissants à cause du resserrement du marché du travail. Il faut adapter l'approche à cette réalité », en rapportant les propos des anciens fonctionnaires Boudreau et Cournoyer (Article 37, Lessard, *La Presse +*, 14 novembre 2019).*

La presse analysée présente donc les nouvelles exigences de la connaissance du français imposées par la CAQ qui sont contestées pour des raisons économiques, à savoir pour répondre aux besoins du marché du travail. Nous constatons également que la presse (Article 3, Lavallée, *Le Journal de Montréal*, 3 décembre 2018; Article 7, Rioux, *Le Devoir*, 21 janvier 2019; Article 40, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 29 novembre 2019; Article 44, Fortier, *Le Devoir*, 22 janvier 2020) cadre l'immigration comme ressource économique et régionale en lien avec la langue française lorsqu'il est question du recrutement des travailleurs francophones pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre ainsi que la tendance à privilégier l'immigration francophone, comme expliqué dans le cadre de la langue française (section 4.3 de ce mémoire). Ces deux cadres sont également mis en relation dans la presse écrite pour discuter de l'intégration. Par exemple dans l'article 27 (Agence QMI, *Le Journal de Montréal*, 6 juillet 2019), il est rapporté que la bonification des services de francisation va permettre aux personnes immigrantes de s'intégrer au milieu du travail et dans la société, en plus de répondre aux besoins du marché du travail et de la pénurie de main-d'œuvre.

Le cadre médiatique dans les quotidiens analysés qui est apparu dans notre analyse de façon distincte est le cadre de la laïcité. C'est-à-dire que les articles portant sur ce cadre n'ont pas mobilisé d'autres cadres pour discuter de l'immigration. Nous avons repéré 8 articles dans l'analyse qualitative qui se sont consacrés uniquement à ce sujet (Article 16, Lessard, *La Presse +*, 24 mars 2019; Article 17, Chouinard, *La Presse +*, 26 mars 2019; Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019; Article 20, Gruda, *La Presse +*, 18 avril 2019; Article 24, Gelly, *La Presse +*, 18 juin 2019; Article 25, Chouinard, *Le Devoir*, 22 juin 2019; Article 32, Lajoie, *Le Journal de Montréal*, 17 octobre 2019; Article 45, Chouinard, *La Presse +*, 7 février 2020). Par ailleurs, il arrive que la presse écrite mobilise le cadre de la laïcité en présentant d'autres cadres dans le même article, mais sans les mettre en relation. Nous avons remarqué ce phénomène lorsque les articles font une rétrospective de l'année électorale, comme pour l'article 41 (Lecavalier, *Le Journal de Montréal*, 31 décembre 2019) ou lorsqu'on présente les deux lois adoptées sous bâillon, soit la loi sur la laïcité et la loi 9 (Article 14, Dutrisac, *Le Devoir*, 6 mars 2019; Article 21, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 5 juin 2019; Article 22, Bellerose, *Le Journal de Montréal*, 14 juin 2019; Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019).

Notre analyse des quotidiens nous permet de déterminer que les cadres médiatiques de l'immigration sont présentés conjointement dans les articles étudiés généralement. L'immigration

comme ressource économique et régionale sont complémentaires, sont mis en opposition avec le cadre avec humanité et utilisés avec le cadre de la langue française. Le cadre de la laïcité est une exception, puisque des articles en particulier se concentrent uniquement sur ce cadre dans leurs contenus médiatiques (Article 16, Lessard, *La Presse +*, 24 mars 2019; Article 17, Chouinard, *La Presse +*, 26 mars 2019; Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019; Article 20, Gruda, *La Presse +*, 18 avril 2019; Article 24, Gelly, *La Presse +*, 18 juin 2019; Article 25, Chouinard, *Le Devoir*, 22 juin 2019; Article 32, Lajoie, *Le Journal de Montréal*, 17 octobre 2019; Article 45, Chouinard, *La Presse +*, 7 février 2020).

#### 4.6.2 Comparaison des cadres médiatiques de l’immigration selon les quotidiens

Par notre analyse quantitative, nous avons pu soulever la présence des cadres médiatiques selon les trois quotidiens analysés : *Le Journal de Montréal*, *La Presse +* et *Le Devoir*. Nous nous interrogeons à savoir si ces quotidiens traitent l’information concernant l’immigration pendant la période analysée de façon similaire ou non. Le tableau 4.2 expose les résultats trouvés par notre analyse quantitative.

Tableau 4.2 Comparaison des cadres selon les différents quotidiens analysés

Nom des cadres médiatiques de l’immigration	Nombre d’occurrences	Pourcentage	Quotidien
1. Ressource	18	4,8	Journal de Montréal
	43	2,98	Le Devoir
	42	3,69	La Presse+
1.1 Cadre comme ressource économique	48	12,8	Journal de Montréal
	146	10,11	Le Devoir
	68	5,98	La Presse+

1.2 Cadre comme ressource régionale	23	6,13	Journal de Montréal
	115	7,96	Le Devoir
	91	8	La Presse+
2. Cadre l'immigration avec humanité	26	6,93	Journal de Montréal
	71	4,92	Le Devoir
	73	6,41	La Presse+
3. Cadre de la laïcité	177	47,2	Journal de Montréal
	708	49,03	Le Devoir
	603	52,99	La Presse+
4. Cadre de la langue française	83	22,13	Journal de Montréal
	361	25	Le Devoir
	261	22,93	La Presse+

Nous remarquons qu'il n'y a pas de différences majeures dans l'utilisation des cadres principaux de l'immigration par les différents quotidiens. Il est possible que cette tendance s'explique par les exigences déontologiques que doivent suivre les journalistes dans leur pratique. De plus, ce résultat peut s'expliquer par notre choix méthodologique de conserver seulement les articles d'actualité et les éditoriaux dans notre corpus pour obtenir les représentations médiatiques de l'immigration véhiculées dans la presse écrite. En retirant les chroniques, les lettres ouvertes, les textes d'opinion et les courriers du lecteur, nous n'avons pas analysé la presse d'opinion. Pour Frédéric Bastien (2022), qui s'est intéressé aux relations entre les médias d'informations et l'opinion publique, il existe des différences entre le traitement médiatique sur des enjeux d'actualité, dont l'immigration,

par les entreprises de presse. Celui-ci avance qu'il est possible que ces différences de traitement s'expliquent par l'espace réservé dans la presse d'opinion aux communicateurs pour s'exprimer sur les enjeux de l'actualité. Ces communicateurs ne sont pas considérés comme des journalistes puisqu'ils n'ont pas à se soumettre aux mêmes règles déontologiques. Il serait donc pertinent dans une autre recherche d'effectuer une analyse de contenu mixte en incluant la presse d'opinion.

Nous constatons par exemple que certains cadres sont plus abordés dans les quotidiens que d'autres. C'est-à-dire qu'il semble que *Le Devoir* mobilise un peu plus le cadre de la langue française, *La Presse* + celui de la laïcité et *Le Journal de Montréal* celui de l'immigration comme ressource économique et régionale. Reste que ces écarts entre les quotidiens sont minimes. Nous concluons que ces résultats montrent le travail rigoureux des journalistes qui traitent l'information de façon similaire concernant l'immigration dans la période étudiée.

#### 4.7 Identification des idéologies de l'immigration : interculturelisme et multiculturalisme

Notre seconde question de recherche s'intéresse aux idéologies sous-jacentes aux politiques d'immigration (Rachédi, 2008) puisque les idéologies sont constituées d'un ensemble de représentations (Mannoni, 2012). Les médias, et particulièrement la presse écrite, participent à la diffusion de ces idéologies en (re)construisant les éléments constitutifs des idéologies de l'immigration par les cadres qu'ils mobilisent, en relayant les propos des politiciens et les explications des politiques publiques qui détiennent des idéologies sous-jacentes de l'immigration. Nous nous intéressons particulièrement aux idéologies de l'immigration prépondérantes au Québec, soit l'interculturelisme et le multiculturalisme, et leur présence dans la presse écrite. Nous exposons d'abord les divers éléments constitutifs de l'interculturelisme présents dans notre corpus de journaux québécois francophones, pour ensuite discuter du multiculturalisme.

##### 4.7.1 L'identification de l'interculturelisme

Rappelons qu'il n'y a pas de définition consensuelle de l'interculturelisme comme idéologie politique au Québec (White, 2014; Gagnon *et al.*, 2014). Nous partons de la proposition de

Bouchard (2012)<sup>19</sup> pour identifier les composantes de l'interculturalisme présentes et relayées par la presse écrite analysée. Les aspects dits fondateurs de l'interculturalisme au Québec sont, tels que définis par Gérard Bouchard (2012), « le respect des droits, la promotion du français comme langue principale de la vie, la prise en compte de la nation québécoise dans toute sa diversité, l'accent sur l'intégration, la promotion des interactions, le développement d'une culture commune et la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise » (Bouchard, 2012, p. 52). Dans notre analyse qualitative, nous avons observé dans 18 articles sur 45 « la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise », « le développement d'une culture commune », « la promotion de la langue française » au Québec, ainsi que « l'accent sur l'intégration » (Bouchard, 2012). La présente section vise à détailler ces diverses composantes de l'interculturalisme véhiculées dans la presse écrite analysée.

#### 4.7.1.1 La promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise

Par l'analyse qualitative des contenus médiatiques étudiés, nous avons remarqué la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise. À savoir que c'est par la culture nationale, partagée par tous, qu'il est possible de développer un sentiment d'appartenance et d'identité québécoise. Cette composante de l'interculturalisme est présente dans 8 articles de notre analyse qualitative (Article 2, Lajoie et Dugas-Bourdon, *Le Journal de Montréal*, 20 octobre 2018; Article 9, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 9 février 2019; Article 22, Bellerose, *Le Journal de Montréal*, 14 juin 2019; Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019; Article 29, Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019; Article 32, Lajoie, *Le Journal de Montréal*, 19 octobre 2019; Article 35, Pilon-Larose, *La Presse +*, 8 novembre 2019; Article 40, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 29 novembre 2019). La presse analysée rapporte les propos des politiciens de la CAQ concernant les trois piliers du nationalisme québécois et de l'utilisation d'un « nous » collectif; deux éléments identifiés dans les

---

<sup>19</sup> Nous sommes parties du livre *L'interculturalisme. Un point de vue québécois* de Gérard Bouchard (2012) pour identifier les éléments pouvant correspondre à l'interculturalisme dans notre corpus. Nous avons sélectionné cet auteur puisqu'il est considéré comme l'un des défenseurs de l'interculturalisme au Québec (White, 2014), qu'il a été l'un des commissaires de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables lors de laquelle la première définition collective de l'interculturalisme a été formulée (Bouchard et Taylor, 2008) et qu'il est le premier ayant consacré un livre entier à l'interculturalisme (Lamy et Mathieu, 2020). Même s'il a été largement critiqué, il est régulièrement mobilisé dans les écrits portant sur l'interculturalisme (White, 2014; Lamy et Mathieu, 2020), autant pour être contesté que pour poursuivre la réflexion sur cette idéologie. Nous partons donc de sa proposition pour repérer les composantes de l'interculturalisme présentes dans notre corpus.

quotidiens étudiés pouvant correspondre à la promotion d'une appartenance, d'une identité et d'une culture nationale québécoise.

Dans la proposition de Bouchard (2012) de l'interculturalisme, la définition donnée à la nation québécoise doit comporter des contenus provenant de la culture « majoritaire » en s'appuyant sur la langue française et les valeurs communes, comme la laïcité. Ce sont des éléments qui correspondent aux enracinements et continuités de la culture (« la langue, la mémoire, les mythes fondateurs, la territorialité ») (Bouchard, 2012, p. 74).

Cette conception de la nation québécoise concorde à celle transmise dans l'article 29 (Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019) en relayant les propos du premier ministre concernant les trois piliers fondateurs d'un gouvernement « nationaliste ».

*« En campagne électorale, la CAQ avait promis d'être un gouvernement nationaliste, a affirmé le premier ministre François Legault. Pour moi, être nationaliste, c'est d'abord fondé sur trois piliers : la langue française, la culture et la laïcité de l'État »* (Article 29, Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019).

Le premier ministre, dont les propos ont été rapportés dans le quotidien étudié, se base sur ces piliers pour proposer et pour mettre en place de nouvelles mesures en matière d'immigration au Québec, comme avec l'adoption de la loi sur la laïcité de l'État en juin 2019, largement abordée dans notre corpus (voir le point 4.2). Un article a choisi de relayer les explications du premier ministre à la suite de l'adoption de cette loi (Article 29, Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019), à savoir que son gouvernement souhaite dorénavant agir sur les deux autres piliers, soit la langue française et la culture. Ces deux piliers sont abordés dans les points 4.7.1.2 ainsi que 4.7.1.3. Cet article a ainsi diffusé la définition d'un gouvernement « nationaliste » du premier ministre fondée sur trois piliers qui concordent à la proposition de Bouchard (2012) de la nation québécoise dans l'idéologie de l'interculturalisme.

Bouchard (2012) nuance cette conception de la culture nationale en discutant des fluidités de la culture, à savoir qu'elle peut être transformée à travers les interactions entre les acteurs de la société québécoise. Elle peut être influencée par les apports de la culture « majoritaire » (les Québécois d'ascendance canadienne-française), des cultures minoritaires et de la culture commune (le point

4.7.1.2 décrit en détail la question du développement d'une culture commune québécoise). Dans notre analyse qualitative des contenus de la presse écrite pourtant, nous n'avons pas remarqué cette nuance.

Les quotidiens étudiés ont également rapporté les dires de François Legault et/ou de Simon Jolin-Barrette qui ont fait référence à un « nous » collectif, notamment en parlant de l'appui de la population québécoise face aux politiques d'immigration. Par exemple :

*« Quant au projet de loi sur la laïcité, qui interdira les signes religieux aux personnes en position d'autorité, le premier ministre estime avoir l'appui de la population québécoise. "La grande majorité ne veut pas que les policiers ou les policières portent des signes religieux [...]" », en évoquant les propos de François Legault dans *Le Journal de Montréal* (Article 22, Bellerose, *Le Journal de Montréal*, 14 juin 2019).*

Nous constatons que les articles analysés ont choisi de présenter les propos de ces politiciens qui affirment avoir le soutien de la grande majorité des Québécois face aux nouvelles politiques publiques d'immigration. Par exemple, que 90% des Québécois approuvent les modifications du programme du PEQ (Article 35, Pilon-Larose, *La Presse +*, 8 novembre 2019) ou qu'il y a un consensus de la société québécoise vis-à-vis la loi sur la laïcité (Article 2, Lajoie et Dugas-Bourdon, *Le Journal de Montréal*, 20 octobre 2018). Pourtant, ces deux mesures en matière d'immigration ont été largement contestées, comme nous avons pu le voir dans les articles étudiés (Article 1, Groguhé, *La Presse +*, 8 octobre 2018; Article 17, Chouinard, *La Presse +*, 26 mars 2019; Article 20, Gruda, *La Presse +*, 18 avril 2019; Article 24, Gelly, *La Presse +*, 18 juin 2019; Article 33, Pilon-Larose et Croteau, *La Presse +*, 6 novembre 2019; Article 43, Chouinard, *Le Devoir*, 21 janvier 2020). L'utilisation d'un « nous » collectif, faisant référence aux Québécois, a ainsi été diffusée dans les quotidiens étudiés en rapportant les propos des politiciens de la CAQ qui affirmaient que leurs propositions en matière d'immigration étaient appuyées par la population québécoise. Cette utilisation du « nous » en général, d'un « nous » collectif, peut donc promouvoir un certain sentiment d'appartenance et d'identité à la société québécoise.

Nous nous sommes attardés ici aux éléments pouvant se rapporter à la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise présents dans la presse. Notre analyse qualitative nous a permis de repérer la définition d'un gouvernement nationaliste de la CAQ ainsi

que l'utilisation d'un « nous » collectif dans les articles étudiés. Ces deux éléments trouvés dans la presse analysée peuvent correspondre à la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise telle que décrite dans l'interculturalisme de Bouchard (2012). Les quotidiens analysés ont donc participé à diffuser cette composante de l'interculturalisme dans leurs contenus. Nous exposons dans le point suivant le développement d'une culture commune, une seconde composante de l'interculturalisme pour Bouchard (2012).

#### 4.7.1.2 Le développement d'une culture commune

Nous remarquons que les articles étudiés partagent un élément constitutif de l'interculturalisme dans leurs contenus, soit la volonté de former et de développer une culture commune au Québec. À ce sujet, la presse analysée transmet les valeurs partagées par la société québécoise, discute des tests associés aux éléments prescriptifs de la culture commune et des éléments emblématiques du patrimoine culturel du Québec.

Dans l'interculturalisme de Bouchard (2012), cette culture commune est constituée de deux composantes principales, c'est-à-dire les éléments prescriptifs et les normes sociales associées aux valeurs partagées. Il entend par éléments prescriptifs la langue française comme langue officielle (voir le point 4.7.1.3 suivant), ainsi que les valeurs inscrites dans la loi et la charte. Ces valeurs sont, selon Bouchard (2012, p.68) : « [...] notamment l'égalité, la justice, la liberté, la démocratie, le respect de la vie humaine, à la non-violence, à l'autonomie de l'État et des religions ». Une valeur s'est ajoutée depuis et a été largement abordée dans le cadre de cette recherche puisqu'une loi a été adoptée à son sujet : la laïcité. Rappelons que la presse analysée a cadré l'immigration en lien avec la laïcité à 50,27% dans notre corpus. Comme expliqué dans les articles, cette valeur a été incluse à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne avec la loi 21. Les journaux reprennent ainsi Simon Jolin-Barrette :

*« Plus important encore, Québec ajoute à l'article 9.1 de la Charte que « les libertés et droits fondamentaux s'exercent dans le respect », entre autres, « de la laïcité de l'État ». « Maintenant, lorsque les juges vont interpréter les droits et libertés fondamentaux, [les articles] 1 à 9 de la Charte, ils devront prendre en considération la laïcité de l'État. [...] Ça, c'est une avancée significative », en évoquant les propos du ministre dans La Presse + (Article 18, Chouinard, La Presse +, 29 mars 2019).*

La laïcité fait donc partie des valeurs prescrites par la Charte qui affectent tous les citoyens et correspond ainsi à l'un des éléments prescriptifs de la culture commune dans l'interculturalisme de Bouchard (2012). Pour François Legault, dont les propos ont été rapportés dans *La Presse +*, le projet de loi sur la laïcité « respecte les valeurs des Québécois. On a fait des compromis et je souhaite que le débat se fasse sereinement dans les prochaines semaines. On essaiera de tout faire pour rassembler » (Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019). La laïcité a donc été reconnue par cette loi comme étant l'une des valeurs « fondamentales » (Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019) et partagées du Québec, ce qui a été diffusée dans les articles analysés de cette recherche (Article 6, Buzzetti, *Le Devoir*, 19 janvier 2019; Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019; Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019).

Les journaux présentent également que le gouvernement souhaite mettre en place des tests pour évaluer les connaissances des personnes immigrantes sur les valeurs fondamentales du Québec décrites dans la Charte et sur la langue française. Ces tests ont été abordés dans 7 articles de notre analyse qualitative (Article 2, Lajoie et Dugas-Bourdon, *Le Journal de Montréal*, 20 octobre 2018; Article 6, Buzzetti, *Le Devoir*, 19 janvier 2019; Article 8, Bellerose, *Le Journal de Montréal*, 8 février 2019; Article 9, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 9 février 2019; Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019; Article 29, Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019; Article 31, Bergeron, *Le Journal de Montréal*, 18 septembre 2019). Ces deux tests correspondent aux éléments prescriptifs décrits dans l'interculturalisme pour développer une culture commune, c'est-à-dire la langue française et les valeurs inscrites dans la charte. Ces tests, présentés dans les quotidiens analysés, font partie de la loi 9 sur la réforme de l'immigration adoptée le 15 juin 2019 et doivent être négociés avec le gouvernement fédéral. Les personnes immigrantes seront ainsi évaluées selon leur niveau de francisation et leur niveau de connaissance des valeurs québécoises pour avoir la résidence permanente au Québec. Pour l'interculturalisme de Bouchard (2012), l'État a le devoir d'agir sur ces éléments prescriptifs « comme instigateur et gardien des valeurs civiques fondamentales » (p. 70).

La deuxième composante du développement de la culture commune dans l'interculturalisme de Bouchard (2012) porte sur les normes associées aux valeurs communes, mais non codifiées (« la solidarité, l'autonomie personnelle, le respect mutuel, le sens du bien commun, le respect du passé, du civisme... ») (p. 69). Ces normes, d'après Bouchard (2012), ont été élaborées à travers l'histoire

du Québec et les héritages combinés des personnes immigrantes. Dans notre analyse qualitative des articles étudiés, il a moins été question de cette deuxième composante. La presse étudiée a choisi de présenter surtout les interventions étatiques en lien avec les éléments prescriptifs pour développer une culture commune selon l'interculturalisme défini par Bouchard (2012).

Nous remarquons par ailleurs dans les journaux une volonté de protéger les éléments emblématiques du patrimoine culturel québécois. Dans la loi 21, le gouvernement interdit de retirer les noms associés à des saints dans les différentes municipalités.

*« Tout en affirmant la neutralité de l'État, Québec entend protéger les éléments du patrimoine québécois ; Saint-Hyacinthe et le boulevard Saint-Laurent ne pourront être forcés de changer de nom. » (Article 16, Lessard, La Presse +, 24 mars 2019).*

Cette mesure, décrite dans la presse analysée, vise à éviter les contestations d'appellation de la toponymie québécoise dans les municipalités en évoquant la loi sur la laïcité.

*« La présente loi ne peut être interprétée comme ayant un effet sur les éléments emblématiques ou toponymiques du patrimoine culturel du Québec, notamment du patrimoine culturel religieux, qui témoignent de son parcours historique », peut-on y lire. Pour Simon Jolin-Barrette, "personne ne souhaite" l'abandon d'éléments patrimoniaux importants. "Pensons seulement à la croix sur notre drapeau" » (Article 18, Chouinard, La Presse +, 29 mars 2019).*

La presse présente cette mesure amenée par le gouvernement caquiste qui cherche donc à conserver les noms de rues et de villes à connotation religieuse puisque ceux-ci correspondent à l'histoire nationale du Québec. Dans l'interculturalisme de Bouchard (2012), il importe de considérer l'histoire nationale, associée à une mémoire collective, dans l'élaboration de la culture commune. Bouchard (2012) lui donne une place centrale qu'il considère légitime et nécessaire.

Les éléments trouvés dans notre recherche concordent au développement d'une culture commune tel que décrit dans l'interculturalisme (Bouchard, 2012) et, de cette façon, les quotidiens analysés contribuent à transmettre cette idéologie par leurs contenus médiatiques. Il a été question des éléments prescriptifs, des tests de connaissances de la langue française et des valeurs québécoises et de la protection d'éléments emblématiques patrimoniaux. Nous avons également remarqué dans

la presse analysée la promotion de la langue française comme langue officielle qui constitue un autre aspect dit fondateur de l'interculturalisme de Bouchard (2012).

#### 4.7.1.3 La promotion du français comme langue officielle

L'interculturalisme québécois est une idéologie dans laquelle la langue française est reconnue comme langue officielle de la société québécoise. Bouchard (2012) précise qu'elle est le « dénominateur commun de la culture » (p.56). C'est-à-dire qu'elle permet de rassembler les citoyens québécois par le mécanisme de la langue et les échanges interculturels. Un sentiment d'appartenance peut ainsi se développer, tout comme une identité commune grâce à la langue française. Cette langue devient la responsabilité de tous ses locuteurs qui, selon cette idéologie, doivent la protéger et la promouvoir. Elle est évolutive, se transformant à travers les dialogues interculturels et l'appropriation qu'en font ses locuteurs. Bouchard (2012) décrit ce point de l'interculturalisme en tant que : « La promotion du français comme langue principale de la vie civique et de la culture commune, comme langue officielle du Québec, comme fondement de son caractère distinctif et comme vecteur d'intégration » (p. 52).

La presse analysée dans cette étude participe à la diffusion de cette idéologie par ses contenus médiatiques portant sur la reconnaissance et la promotion de la langue française comme langue principale au Québec.

*« Je pense que c'est transpartisan, la défense et la promotion du français », a souligné le premier ministre » (Article 29, Crête, Le Devoir, 5 septembre 2019).*

Cet extrait peut correspondre à l'une des caractéristiques de l'interculturalisme d'après Bouchard (2012), soit que tous les citoyens du Québec, peu importe leur allégeance politique par exemple, sont encouragés à contribuer à l'avenir de la langue française. Comme abordé également dans le cadre de l'immigration et la langue française, les propos analysés rapportent la nécessité de protéger la langue française et de la promouvoir. Le dossier de la langue française est alors décrit comme prioritaire :

*« "L'importance de s'en préoccuper et de s'en occuper", a-t-elle confirmé au Devoir. "C'est important qu'on en fasse une priorité" » selon Pauline Marois à la suite d'une*

rencontre avec François Legault pour discuter de l'avenir de la langue française et rapportée dans *Le Devoir* (Article 29, Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019).

La presse présente la promotion du français, qui pour la CAQ passe par la francisation.

*« On ne l'exclut pas à ce moment-ci, a répondu M. Legault en conférence de presse mercredi [en discutant de la loi 101]. Ça fera partie des réflexions de Simon. Mais la grande priorité au Québec si on veut promouvoir et protéger le français, c'est la francisation des immigrants, et c'est là-dessus qu'on va se concentrer d'abord »* en évoquant les propos de François Legault (Article 29, Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019).

La francisation, selon l'interculturalisme décrit par Bouchard (2012), est encouragée ainsi que la nécessité de sensibiliser les personnes immigrantes à l'importance de la langue française. La presse étudiée mentionne que le premier ministre Legault dit s'être inspiré des recommandations du rapport de Claire Samson présenté en 2016 sur le dossier de la langue française pour possiblement offrir un programme obligatoire de francisation (il n'a pas mis en place ce programme, mais a bonifié l'investissement pour la francisation). Un article a rapporté que le gouvernement caquiste a mis la deuxième recommandation du rapport en application, soit de rassembler l'immigration et la francisation dans un seul ministère (Article 29, Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019). En effet, le nom du ministère sous la CAQ, auparavant le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), est devenu le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Bouchard (2012) expose également la promotion de la langue française comme facteur d'intégration. Dans les quotidiens analysés, plusieurs extraits parlaient de l'importance de la connaissance du français pour les personnes immigrantes afin de s'intégrer. Par exemple :

*« La connaissance du français est un facteur essentiel pour une intégration réussie des personnes immigrantes »,* en évoquant les propos de Simon Jolin-Barrette dans *Le Journal de Montréal* (Article 27, Agence QMI, *Le Journal de Montréal*, 6 juillet 2019).

*« La langue française est un facteur essentiel pour une intégration réussie sur le marché du travail ainsi que dans la société, a indiqué le ministre Jolin-Barrette »* (Article 28, Corriveau, *Le Devoir*, 6 juillet 2019).

Dans les articles étudiés, une intégration linguistique est ainsi valorisée par le gouvernement caquiste qui a mis en œuvre des politiques d'immigration en ce sens, telle que la bonification de la francisation. Nous avons repéré des similitudes entre l'interculturalisme et les articles analysés par rapport à la promotion de la langue française. Celle-ci est visiblement une priorité et une nécessité pour le gouvernement caquiste qui se traduit dans la presse écrite. L'intégration est également d'une importance pour la CAQ, tout comme dans l'interculturalisme de Bouchard (2012).

#### 4.7.1.4 L'accent sur l'intégration

On peut aussi retrouver dans les contenus analysés l'accent mis sur l'intégration, ce qui correspond à une autre composante de l'interculturalisme. Cette idéologie de l'immigration accorde une grande importance à l'intégration qui demande une certaine réciprocité. C'est-à-dire que l'interculturalisme incite la société d'accueil à offrir des moyens pour faciliter l'insertion des nouveaux arrivants, alors que les personnes immigrantes acceptent de s'adapter aux règles, aux institutions et aux valeurs du Québec (Bouchard, 2012). Une attention particulière est accordée à la langue française pour l'intégration des personnes immigrantes. Comme le mentionne Bouchard (2012), il existe une préoccupation à l'intégration linguistique au Québec qui provient de son histoire comme minorité linguistique de son pays. Nous avons expliqué plus en détail de quelles façons cette préoccupation s'est traduite dans la presse écrite analysée dans notre cadre de la langue française (point 4.5 de ce chapitre).

Dans les articles analysés, on met de l'avant cette action de la société d'accueil. Il est question d'offrir plus d'accessibilité aux cours de français pour favoriser le développement des compétences linguistiques des nouveaux arrivants, ce qui leur permettra une intégration professionnelle et sociale :

*« Par ces nouvelles mesures et ces bonifications des services en francisation, le gouvernement respecte ses engagements et agit concrètement pour que toutes les personnes immigrantes puissent avoir accès facilement à des cours de français de qualité favorisant, par le fait même, leur intégration au travail et à la société québécoise », en reprenant les propos du ministre Simon Jolin-Barrette dans *Le Journal de Montréal* (Article 27, Agence QMI, *Le Journal de Montréal*, 6 juillet 2019).*

On présente dans les articles analysés que pour la CAQ, la connaissance du français est donc à promouvoir afin d'assurer une intégration réussie autant dans le milieu professionnel que dans la société.

Nous avons remarqué que les trois journaux ont rapporté des propos portant sur la sélection des « bons immigrants », termes utilisés par Michel Leblanc de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (Article 26, Orfali, *Le Journal de Montréal*, 28 juin 2019). Les candidats à l'immigration privilégiés sont alors discutés en lien avec leur intégration. Pour le journal *Le Devoir*, l'extrait portant sur la sélection de candidats favorisés à l'immigration porte sur l'intégration économique, tout en mentionnant leur intégration linguistique :

*« "Les étudiants internationaux constituent des candidats de choix pour l'immigration : les étudiants francophones ou francisés et intégrés dans leur milieu d'études sont particulièrement bien placés pour poursuivre leur vie au Québec, s'ils le souhaitent. Ils ont tous les atouts pour répondre rapidement aux besoins des entreprises, à partir de qualifications acquises en bonne partie au Québec ", souligne-t-elle à gros traits dans la Politique internationale du Québec, revue et modifiée » (Article 40, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 29 novembre 2019).*

Dans le *Journal de Montréal*, les personnes immigrantes privilégiées semblent être celles qui peuvent s'intégrer rapidement dans le marché du travail :

*« C'est nécessaire parce que le marché du travail évolue. Pour s'assurer que la grille nous amène les bons immigrants qui peuvent se trouver un emploi sur-le-champ. » en évoquant les propos de Michel Leblanc (Article 26, Orfali, *Le Journal de Montréal*, 28 juin 2019).*

*La Presse +*, quant à elle, discute plutôt des étudiants intégrés et motivés comme étant des personnes immigrantes à privilégier.

*« Il serait inadmissible que ces étudiants, qui sont motivés, réussissent leurs études et sont bien intégrés au Québec [...], ne puissent accéder à la résidence permanente alors que leur parcours en fait des immigrants de choix » (Article 33, Pilon-Larose et Croteau, *La Presse +*, 6 novembre 2019).*

L'accent mis sur l'intégration dans les contenus médiatiques analysés porte donc sur une intégration économique, sociale et linguistique.

En somme, quatre composantes de l'interculturalisme ont été soulevées dans notre analyse de contenu et ont été portées par les médias écrits : « la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise », « le développement d'une culture commune », « la promotion de la langue française » au Québec, ainsi que « l'accent sur l'intégration » (Bouchard, 2012). En relayant les propos des politiciens, en utilisant des cadres médiatiques et en prenant en considération que toutes politiques publiques d'immigration détiennent une idéologie sous-jacente de l'immigration, nous constatons que la presse analysée participe à diffuser cette idéologie de l'interculturalisme dans ses contenus médiatiques. Nous allons désormais nous attarder aux éléments présents dans nos articles étudiés concernant l'autre idéologie de l'immigration prépondérante au Québec : le multiculturalisme.

#### 4.7.2 L'identification du multiculturalisme

Considérée comme l'une des caractéristiques fondamentales du Canada (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988; Rocher *et al.*, 2007), le multiculturalisme est une idéologie de l'immigration qui prône la reconnaissance de toutes les cultures (Rachédi, 2008). Elle fait partie de la Charte des droits et libertés de la personne et a été légiférée en 1988 avec la Loi sur le multiculturalisme canadien (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988). Se fondant sur trois principes fondamentaux, soit l'égalité, la liberté et la diversité culturelle (Rachédi, 2008; Rocher *et al.*, 2007), elle représente l'une des idéologies principales de l'immigration au Québec (Roy *et al.*, 2008; Parenteau, 2007). Dans notre analyse des contenus de la presse, nous cherchons à identifier les éléments constitutifs de cette idéologie pouvant avoir été mobilisés par les journalistes en discutant de l'immigration. Notamment parce qu'« une politique d'immigration est indissociable d'une vision précise de l'intégration des immigrants » (Rachédi, 2008, p.23). Les médias écrits, particulièrement la presse, peuvent participer à la diffusion de ces idéologies en présentant les politiques d'immigration qui contiennent des idéologies de l'immigration sous-jacentes, en rapportant les propos des politiciens à ce sujet ainsi qu'en cadrant les nouvelles. Dans les articles analysés, nous tentons de déterminer si le multiculturalisme a été présent dans les contenus médiatiques lorsqu'il est question des politiques publiques d'immigration de la CAQ.

#### 4.7.2.1 Les éléments constitutifs du multiculturalisme et la loi sur la laïcité

Lors de notre analyse de contenu qualitative des 45 articles des quotidiens sélectionnés par échantillonnage aléatoire simple, nous n'avons pas repéré d'éléments pouvant correspondre au multiculturalisme, à l'exception des propos relayés dans la presse analysée des chefs des partis fédéraux qui se sont prononcés sur la loi 21 sur la laïcité.

*M. Trudeau s'est dit mercredi " très content que les Québécois eux-mêmes soient en train de contester cette loi en cours, soient en train de défendre la Charte canadienne des droits et libertés ". (Article 30, Buzzetti et Vastel, Le Devoir, 12 septembre 2019)*

*M. Scheer n'a toutefois pas précisé s'il estimait, comme ses homologues des principaux partis fédéraux, que la loi québécoise empiète sur les droits des citoyens. (Article 30, Buzzetti et Vastel, Le Devoir, 12 septembre 2019)*

Les propos des politiciens rapportés dans seulement 1 article sur les 45 analysés qualitativement (Article 30, Buzzetti et Vastel, *Le Devoir*, 12 septembre 2019) ont porté sur l'atteinte aux droits des citoyens en lien avec la loi sur la laïcité. Il en est ressorti dans cet article que le premier ministre Justin Trudeau pourrait contester cette nouvelle loi puisqu'elle porte atteinte au droit à l'égalité fondé sur la liberté de religion et aux droits individuels des citoyens. Cette contestation présentée dans le journal s'apparente aux trois principes du multiculturalisme, soit l'égalité, la liberté et la diversité culturelle (Rachédi, 2008; Rocher *et al.*, 2007). C'est-à-dire que le multiculturalisme considère les droits et les libertés individuels comme valeurs fondamentales (Rocher *et al.*, 2007) et accorde une importance primordiale au respect des différentes cultures et à l'égalité entre celles-ci (Rachédi, 2008; Braën, 2020). Dans le cas de la loi sur la laïcité (loi 21), la liberté de religion des personnes en position d'autorité est atteinte puisqu'il est désormais interdit de porter un signe religieux dans son environnement de travail. En évoquant les propos de Justin Trudeau à ce sujet, cet article partage ainsi l'une des composantes du multiculturalisme.

Considérant le peu d'élément associé au multiculturalisme identifié dans notre analyse qualitative, nous nous sommes penchés sur l'analyse quantitative de la presse à partir de notre cadre conceptuel et théorique. Nous découvrons que 18,54% de notre contenu analysé portait sur le multiculturalisme avec 200 occurrences. L'un des termes les plus fréquents dans les journaux est la discrimination qui a été utilisée 34 fois (et le terme « discriminer » 2 fois). Nous remarquons que les articles ayant abordé la discrimination discutent de la lutte contre la discrimination dans le cadre

de la loi sur la laïcité. On présente des contestations par rapport à cette loi qui contribuerait à la discrimination basée sur la religion. L'un des objectifs du multiculturalisme est justement de contrer toute discrimination raciale (Brosseau et Dewing, 2018). Des programmes et politiques du multiculturalisme se sont attardés à lutter contre ce phénomène, notamment en travaillant sur l'accessibilité à la participation de tous à la société d'accueil (Brosseau et Dewing, 2018) et en désignant un responsable pour remédier à toute discrimination, soit la Commission canadienne des droits de la personne (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988). Nous constatons donc que la discrimination, comme dans le multiculturalisme, est contestée dans les articles analysés face à la loi sur la laïcité. La question de la liberté, comme nous l'avons remarqué dans notre analyse qualitative, est aussi abordée dans les quotidiens étudiés, plus particulièrement la liberté de religion ou de culte. Le terme « liberté » a été repéré 37 fois dans notre corpus.

On peut ainsi dire que le multiculturalisme n'a pas été diffusé dans les contenus médiatiques analysés, à part concernant le débat sur la loi sur la laïcité. Les trois principes fondateurs du multiculturalisme ont pu être soulevés dans ce débat, soit l'égalité, la liberté (surtout de religion) et la diversité culturelle, alors que les articles étudiés ont présenté les contestations envers cette nouvelle loi québécoise. L'interculturalisme, avec 81,46%, représente ainsi l'idéologie largement la plus diffusée dans notre analyse de presse écrite québécoise francophone.

#### 4.8 Synthèse des résultats

Notre analyse de contenu mixte nous a permis de dégager les différents cadres et idéologies associées à l'immigration présents lorsqu'il est question des politiques publiques d'immigration de la CAQ. Nous avons repéré que l'immigration a été cadrée comme ressource économique (6,27%), comme ressource régionale (5,6%), avec humanité (3,46%), comme cadre religieux (34,66%) et comme cadre linguistique (47,54%). Certains de ces cadres ont été mis en opposition dans les journaux, en complémentarité ou ont plutôt été traités de façon distincte dans notre recherche. En ce qui concerne les idéologies associées à l'immigration, l'interculturalisme est l'idéologie la plus mobilisée dans les contenus médiatiques portant sur l'immigration au Québec. Nous avons soulevé quatre composantes de l'interculturalisme à ce sujet, soit « la promotion d'une identité, d'une

appartenance et d'une culture nationale québécoise », « le développement d'une culture commune », « la promotion de la langue française » au Québec, ainsi que « l'accent sur l'intégration » (Bouchard, 2012). Pour le multiculturalisme, nous n'avons pas remarqué des composantes de cette idéologie dans notre échantillon analysé de façon qualitative, mis à part lorsqu'il était question des droits individuels atteints par la loi sur la laïcité de l'État.

Puisque nous avons accès aux cadres et idéologies de l'immigration, nous allons dans le chapitre 5 les mettre en relation. Nous pourrions de cette façon dégager les représentations médiatiques de l'immigration lorsqu'il est question des politiques publiques d'immigration de la CAQ.

## CHAPITRE 5

### DISCUSSION DES RÉSULTATS

Le présent chapitre vise à faire dialoguer les différents résultats obtenus dans le cadre de notre analyse de contenu mixte à prédominance qualitative. L'objectif est de répondre à notre question principale de recherche : *de 2018 à 2020, quelles représentations de l'immigration sont véhiculées dans la presse écrite québécoise francophone lorsqu'il est question des politiques publiques d'immigration de la Coalition Avenir Québec (CAQ) et comment ces représentations s'articulent-elles aux cadres médiatiques de l'immigration et aux idéologies associées à l'immigration?*

À partir de l'identification des cadres médiatiques de l'immigration et des idéologies associées à l'immigration dans le chapitre 4, nous pouvons mettre en relation ces données pour montrer les représentations médiatiques de l'immigration véhiculées dans la presse écrite francophone lors de la diffusion des politiques publiques d'immigration de la CAQ (2018-2020). Rappelons que les représentations médiatiques de l'immigration peuvent être définies comme des conceptions dominantes, des visions de l'immigration qui sont transmises dans les contenus médiatiques. Pour Broustau (2008, p.1) : « Tout événement est de fait filtré et donne lieu à l'expression de représentations médiatiques ». Les médias participent ainsi à construire ou reconstruire les représentations médiatiques par la sélection des informations transmises, soit en choisissant de présenter certains éléments d'un phénomène plutôt que d'autres (Williams, 2003; Jodelet, 2003).

À l'instar de Giasson et ses collaborateurs (2010a), Potvin (2008) et Paillé (2017), nous déclarons que la presse écrite détient un rôle dans les débats lorsqu'il est question d'immigration au Québec. C'est-à-dire que notre recherche montre l'importance des médias dans la transmission des représentations médiatiques de l'immigration. Nous avons relevé ces représentations par la mise en relation entre les idéologies associées à l'immigration et les cadres choisis par la presse pour présenter l'immigration.

Les représentations médiatiques principales présentées dans ce chapitre portent sur 1) une représentation médiatique de l'immigration liée à la laïcité et à la langue française (cadres dominants), 2) une représentation médiatique de l'immigration selon le point de vue de la société d'accueil 3) une représentation médiatique de l'immigration en lien avec la question identitaire et finalement, 4) une représentation médiatique économique de l'immigration. Nous proposons également que ces représentations médiatiques (1, 2 et 3) contribuent à diffuser et à maintenir l'idéologie de l'interculturalisme. Le présent chapitre commence par expliciter ce lien entre l'interculturalisme et les représentations médiatiques associés (1, 2 et 3), pour ensuite présenter les représentations médiatiques de façon détaillée.

### 5.1 Le maintien de l'interculturalisme

Nous proposons que par les trois représentations médiatiques principales identifiées (une représentation médiatique de l'immigration liée à la laïcité et à la langue française, selon le point de vue de la société d'accueil et en lien avec la question identitaire), la presse écrite québécoise francophone participe à perpétuer l'interculturalisme dans ses contenus médiatiques. Elle contribue ainsi au maintien de cette idéologie associée à l'immigration au Québec en choisissant de présenter l'information d'une certaine façon plutôt qu'une autre, soit par les cadres principaux utilisés (la laïcité et la langue française), en diffusant le point de vue de la société d'accueil et en relatant la question de l'identité québécoise dans ses contenus. Nous souhaitons d'abord expliquer notre proposition, à savoir que la presse écrite québécoise francophone participe au maintien de l'interculturalisme par les représentations médiatiques qu'elle véhicule, pour la compléter par une présentation détaillée des représentations médiatiques de l'immigration identifiées.

Les quotidiens ont effectivement choisi de cadrer l'immigration majoritairement en lien avec la laïcité (à 50,27%) et la langue française (à 23,81%). Ces cadres proviennent du processus sélectif effectué par la presse qui élabore des productions proposant ainsi une représentation de l'immigration, à savoir que l'immigration est liée à la laïcité et à la langue française (voir le point 5.2 du présent chapitre). Ces deux cadres médiatiques concordent aux éléments prescriptifs de la culture commune associés à l'interculturalisme défini par Bouchard (2012). Comme montré dans le chapitre 4 (voir le point 4.7.1.2), nous avons distingué dans les articles analysés des discours appuyant une volonté de former et de développer une culture commune au Québec. Ce

développement d'une culture commune, selon l'idéologie de l'interculturalisme (Bouchard, 2012), passe par la langue française comme langue officielle et par les valeurs inscrites dans la loi et la charte au Québec. Largement abordée dans les articles analysés, l'une des valeurs principales est maintenant la laïcité avec l'adoption de la loi sur la laïcité de l'État (loi 21) et son ajout à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Ainsi peut-on affirmer que par l'utilisation majoritaire des cadres de la langue française et de la laïcité dans les quotidiens analysés lorsqu'il est question d'immigration, l'idéologie de l'interculturalisme est maintenue, renforcée et légitimée par les contenus de la presse étudiée.

Une autre représentation médiatique de l'immigration diffusée dans les quotidiens analysés présente l'immigration selon le point de vue de la société d'accueil (voir le point 5.3 du présent chapitre). À savoir que l'intégration, cette action de la société d'accueil, est mise de l'avant dans la presse étudiée, qu'il est question de l'apport des personnes immigrantes au développement de la société québécoise et des cadres dominants de la langue française et de la laïcité qui portent le point de vue de la société d'accueil. Cette représentation correspond à l'idéologie de l'interculturalisme d'après la proposition de Bouchard (2012), notamment par l'accent mis sur l'intégration et les cadres dominants employés pour discuter de l'immigration qui correspondent aux aspects dit fondateurs de cette idéologie (voir le point 5.3).

Étant donné que l'interculturalisme propose la promotion d'une identité québécoise, nous constatons à nouveau que les contenus des articles analysés contribuent à véhiculer cette composante de l'idéologie. Nous avons décrit en détail dans le chapitre 4 (voir le point 4.7.1.1) de quelle façon les articles analysés ont présenté cette composante de l'interculturalisme nommée « La promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise » par Bouchard (2012). Cette composante de l'interculturalisme est présente dans 8 des 45 articles de notre analyse qualitative (Article 2, Lajoie et Dugas-Bourdon, *Le Journal de Montréal*, 20 octobre 2018; Article 9, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 9 février 2019; Article 22, Bellerose, *Le Journal de Montréal*, 14 juin 2019; Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019; Article 29, Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019; Article 32, Lajoie, *Le Journal de Montréal*, 19 octobre 2019; Article 35, Pilon- Larose, *La Presse +*, 8 novembre 2019; Article 40, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 29 novembre 2019). Nous affirmons ainsi que la presse écrite francophone étudiée participe au maintien de l'interculturalisme dans ses contenus.

L'interculturalisme est l'idéologie la plus mobilisée par la presse écrite francophone, comme notre analyse quantitative le confirme puisque 879 occurrences ont été repérées dans l'entièreté de notre corpus. Cela signifie que la presse à présenter l'immigration en lien avec cette idéologie à 81,46%, en comparaison avec le multiculturalisme qui a été peu employé dans les contenus médiatiques analysés (avec seulement 200 occurrences, donc 18,54% du contenu tel qu'expliqué au point 4.7.2). La presse écrite québécoise francophone analysée participe donc à renforcer, à légitimer et à maintenir l'idéologie de l'interculturalisme lorsqu'il est question de l'immigration dans ses contenus, comme le montre notre analyse quantitative et les trois représentations médiatiques véhiculées. La section suivante décrit ces représentations plus en détails, en présentant en premier la représentation médiatique de l'immigration liée principalement à la laïcité et à la langue française.

## 5.2 Une représentation médiatique de l'immigration liée principalement à la laïcité et à la langue française

Notre recherche nous permet d'affirmer qu'une vision de l'immigration axée sur la laïcité et la langue française, nos cadres dominants, a été principalement diffusée dans la presse écrite analysée. Nous constatons que ces cadres médiatiques participent au maintien de l'interculturalisme, comme expliqué précédemment. Particulièrement puisqu'ils correspondent aux éléments prescriptifs de la culture commune de l'interculturalisme selon Bouchard (2012). Nous abordons cette représentation médiatique associée à la laïcité et à la langue française dans cette section.

### 5.2.1 La laïcité comme cadre dominant

La laïcité est le cadre prédominant de notre corpus avec 50,27% de notre contenu médiatique analysé. Notre recherche soutient et corrobore la formulation de Paillé (2017) selon laquelle il y a une médiatisation cyclique des débats sur la religion et la laïcité de l'état au Québec. Ces débats reviennent dans l'espace médiatique et comme Manaï (2014) le soulève, forment une continuité et persistent dans les dernières décennies.

« Fondamentalement, historiquement, les Canadiens, les Québécois, comprennent la diversité à travers un filtre religieux. C'est ce qui est en train de réapparaître encore [...] » (Anctil, 2021, 00:10:13). Notre recherche corrobore cette affirmation, c'est-à-dire qu'il semble que

l'immigration soit abordée par la presse selon un prisme religieux, précisément sous l'angle de la laïcité. La représentation médiatique de l'immigration principalement véhiculée dans les articles étudiés est une vision de l'immigration en lien avec la laïcité.

L'apport spécifique de notre recherche est que la laïcité est clairement associée à l'immigration (elle est même le cadre dominant de notre corpus), mais que ce lien est implicite et semble largement accepté et reconnu dans la presse écrite. Bref, la relation entre laïcité et immigration semble « aller de soi » dans les médias écrits. Effectivement, notre corpus a été repéré à partir d'une recherche sur Eureka avec les termes (« immi\* ») ET (« CAQ » OU « Legault » OU « Jolin-Barrette » OU « Coalition Avenir Québec ») pour avoir accès aux articles portant sur l'immigration pendant la période étudiée. Alors que nous souhaitons cerner les représentations médiatiques de l'immigration, les contenus médiatiques portent plutôt sur la laïcité. Il semble ainsi avoir un lien de corrélation entre l'immigration et la laïcité dans la presse écrite francophone étudiée.

Par ailleurs, la loi sur la laïcité de l'État (loi 21), bien qu'elle ne soit pas présentée ainsi dans la presse étudiée, s'adresse aux personnes immigrantes qui forment la diversité religieuse. Selon plusieurs intervenants du milieu qui ont contesté l'annonce du projet de loi, les personnes immigrantes sont particulièrement visées par la loi 21, notamment les communautés ethnoculturelles et les minorités religieuses (Paulin-Twahirwa, 2019). Pour l'équipe de recherche du SHERPA et du RAPS : « Le projet de loi sur la laïcité comporte des risques non négligeables en termes de santé des individus (détresse psychologique et violence) et des relations intergroupes (discrimination, conflits sociaux) » (Rousseau *et al.* SHERPA–RAPS, 2019, p. 10). Ces risques concernent surtout les « minorités religieuses », composées des personnes immigrantes (Paulin-Twahirwa, 2020), mais peuvent également avoir un impact sur les « membres de la majorité » (Rousseau *et al.* SHERPA–RAPS, 2019). Les personnes immigrantes sont donc à risque d'être particulièrement affectées par cette nouvelle loi sur la laïcité. La presse n'a pourtant pas précisé cet élément dans ses contenus, ce qui montre que le cadre de l'immigration est essentiellement autour de la société d'accueil et non autour des expériences vécues des personnes immigrantes. Elle a plutôt présenté les postes des personnes en position d'autorité visés par cette loi.

Notre analyse de contenu mixte montre que les débats sur la laïcité sont mis en relation avec l'immigration dans la presse écrite francophone analysée, sans indiquer explicitement que cette loi

s'adresse aux personnes immigrantes. La presse écrite québécoise francophone contribue ainsi à véhiculer une représentation médiatique de l'immigration liée à la laïcité, sans énoncer clairement dans ses contenus le lien entre l'immigration et la laïcité, ni en précisant que ce débat vise particulièrement les personnes immigrantes.

### 5.2.2 La langue française comme cadre dominant

Le deuxième cadre principal de l'immigration identifié dans la presse écrite analysée porte sur la langue française, notamment sa promotion et sa protection, qui correspond à 23,81% de notre corpus. Il est question dans les quotidiens étudiés d'intervenir pour protéger la langue française en incitant les personnes immigrantes à l'apprentissage de cette langue ainsi qu'en présentant la crainte de la perte de cette langue au Québec.

Les articles étudiés ont présenté l'une des mesures du gouvernement prises à ce sujet, soit le changement de nom de son ministère de l'immigration pour inclure la francisation dans son appellation. Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) est devenu le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) en 2019 (MIFI, 2019). Pour Rachédi (2008), qui fait référence aux anciennes modifications du nom du ministère de l'Immigration : « Ces changements successifs d'appellation témoignent de l'évolution de la vision québécoise de l'intégration des immigrants » (p. 23). Tout comme Rachédi (2008), nous pensons que ce changement d'appellation de la CAQ est significatif et traduit une certaine vision de l'immigration axée sur la francisation. Paulin-Twahirwa (2020) propose également que cette nouvelle dénomination, dans laquelle les mots « diversité » et « inclusion » ont été changés pour « francisation » et « intégration » : « [...] annonce une nouvelle ère pour les groupes à « intégrer » et à « franciser », à savoir les personnes immigrantes ». C'est ce que nous montrons dans notre analyse de contenu de la presse écrite francophone, à savoir que l'immigration est cadrée avec la langue française, notamment en lien avec l'intégration linguistique et la francisation. La presse analysée a rapporté que le développement des connaissances linguistiques des personnes immigrantes fait partie des priorités de la CAQ, notamment en présentant le programme de francisation. Ces éléments correspondent également à l'interculturalisme proposé par Bouchard (2012, p.57) : « S'agissant plus précisément des immigrants ou des membres des minorités, il est légitime et nécessaire qu'ils soient sensibilisés à l'importance du français et que la majorité

francophone, de diverses façons, envoie des messages clairs en faveur de la francisation ». Ils traduisent donc une certaine vision de l'immigration, soit une représentation de l'immigration en lien avec la langue française particulièrement axée sur la francisation, à savoir l'intégration des personnes immigrantes par l'apprentissage du français.

Le deuxième élément qui ressort de l'immigration liée à la langue française concerne la crainte de la perte de cette langue associée à l'arrivée des personnes immigrantes. Comme nous avons pu le constater dans l'un des articles analysés :

*« François Legault rappelle son " inquiétude " de constater que, l'an dernier, 53 % des immigrants accueillis au Québec ne parlaient pas français » (Article 7, Rioux, *Le Devoir*, 21 janvier 2019).*

L'immigration est ainsi mise en relation avec la nécessité de protéger la langue française lorsque la presse écrite analysée rapporte les propos de François Legault. Le premier ministre, selon les extraits présentés dans les articles étudiés, fait part de son inquiétude relativement à l'entrée de personnes immigrantes et le manque de connaissances de la langue française. La représentation médiatique ainsi véhiculée par la presse écrite francophone présente l'immigration comme pouvant nuire à la langue française, ce qui correspond au cadre du « social/cultural threat » élaboré par Gagnon et Larios (2021). Elles avaient déterminé ce cadre à partir des contenus médiatiques décrivant les personnes immigrantes comme pouvant défier les valeurs dominantes, la langue et l'identité nationale de la province (Gagnon et Larios, 2021). Nous remarquons également dans ce cadre, dans seulement 5 des 45 articles de notre analyse qualitative, une tendance à privilégier les francophones afin de faciliter la pérennité de cette langue. Ce cadre médiatique présente ainsi l'inquiétude et le désir du gouvernement de mettre en place des mesures visant à défendre la langue française, à la protéger et à la promouvoir. La vision de l'immigration alors transmise par la presse est marquée par cette crainte d'une perte de la langue française au Québec et par une ouverture à l'accueil des personnes immigrantes qui parlent français, particulièrement pour les personnes immigrantes en provenance de la France. Cette vision correspond et renforce l'interculturalisme dans les articles analysés parce que cette idéologie préconise la protection et la promotion de la langue française comme langue officielle (Bouchard, 2012).

Anctil (2017, 2021) avait également repéré des représentations médiatiques de l'immigration associées à la crainte d'une diminution de la langue française dans son analyse des éditoriaux du journal *Le Devoir* entre 1910-1963. Sa recherche montre que les réticences actuelles vis-à-vis l'immigration s'inspirent des résistances du passé de la société canadienne-française, dont « [...] l'affaiblissement présumé du fait français » (Anctil, 2017, p. 124). Dès les années 1903-1913 et les quarante premières années du journal *Le Devoir*, les écrits du quotidien parlaient d'une disparition de la langue française et d'une inquiétude pour l'avenir de la langue devant l'arrivée des personnes immigrantes non francophones et catholiques. Nous identifions des similarités avec notre analyse de la presse écrite, à savoir que les articles étudiés ont présenté l'immigration comme un risque probable pour l'avenir de la langue française au Québec à partir des propos du premier ministre. À la lumière des recherches d'Anctil (2017, 2021), nous avançons que cette réticence contemporaine face à l'immigration provient notamment de résistances du passé de la société canadienne-française. Comme Anctil (2017, 2021) l'affirme, ces perceptions et ces hésitations face à l'immigration identifiées entre 1910 et 1963, comme dans ce cas-ci face à la langue française, se sont incrustées dans certains discours contemporains.

À la lumière de nos résultats, il apparaît que la presse écrite francophone a représenté l'immigration soit en lien avec la francisation et l'intégration linguistique des personnes immigrantes, soit comme pouvant être un obstacle à la langue française. La presse écrite québécoise francophone véhicule donc une vision de l'immigration axée sur le religieux (avec le cadre de la laïcité), sur la linguistique (avec le cadre de la langue française) et contribue de ce fait au maintien de l'interculturalisme par la diffusion de ces deux cadres médiatiques principaux, plutôt que d'autres. La deuxième représentation médiatique de l'immigration manifestée dans les quotidiens étudiés est liée au point de vue de la société d'accueil.

### 5.3 Une représentation médiatique de l'immigration selon le point de vue de la société d'accueil

Nous identifions dans notre recherche que l'immigration est traitée selon le point de vue de la société d'accueil. Ce sont en effet les représentations, les visions de l'immigration de la société d'accueil qui sont présentées dans les quotidiens analysés, notamment par rapport à l'apport des

personnes immigrantes à la société québécoise, à leur intégration au Québec et aux cadres dominants de notre analyse, soit l'immigration liée à la laïcité et à la langue française. Cette vision de l'immigration correspond à l'interculturalisme tel que défini par Bouchard (2012) puisque la presse écrite a mis de l'avant l'accent sur l'intégration et a présenté l'immigration selon deux cadres dominants qui concordent aux éléments prescriptifs de la culture commune selon cette idéologie.

L'immigration est ainsi présentée dans la presse analysée à partir du point de vue du Québec, et non en mobilisant la perspective des personnes immigrantes. Dans les 45 articles analysés de façon qualitative, seulement 2 articles ont utilisé les témoignages des personnes immigrantes dans leurs contenus. Ces témoignages, relayés dans les médias, ont fait part soit de l'expérience individuelle d'une personne immigrante concernant les conséquences de la réforme d'immigration (Article 10, Lajoie, *Le Journal de Montréal*, 16 février 2019) ou des contestations vis-à-vis les nouvelles politiques publiques d'immigration (Article 1, Groguhé, *La Presse +*, 8 octobre 2018). La perspective des personnes immigrantes est donc quasi absente dans les contenus médiatiques étudiés. Cela montre que la vision de l'immigration présentée dans la presse écrite québécoise francophone manque de consultation et de considération auprès des personnes immigrantes, qui sont pourtant les principaux concernés vis-à-vis les politiques d'immigration mises en place. On peut dire qu'une sous-représentation des personnes immigrantes dans les contenus de la presse analysée persiste. Nous appuyons ainsi le constat de Bérubé (2009) dans sa recherche sur la contribution des médias à l'insertion des personnes immigrantes, à savoir qu'il est nécessaire d'augmenter les représentations des personnes immigrantes dans les contenus médiatiques. Selon les témoignages des personnes immigrantes récupérés dans sa recherche (Bérubé, 2009), l'augmentation de ces représentations pourrait favoriser leur insertion.

L'immigration a par ailleurs été décrite dans la presse écrite francophone étudiée comme apport à la société québécoise, particulièrement pour sa contribution économique. Notre cadre médiatique de l'immigration comme ressource économique et régionale illustre cette contribution, à savoir qu'il y a une ouverture dans la presse étudiée à accueillir des personnes immigrantes lorsqu'il est question de l'économie et des besoins en région. Elles sont considérées comme une ressource positive dans les articles analysés à 20,08% de notre corpus. Selon cette perspective, les personnes immigrantes participent ainsi au développement de la société québécoise. Gagnon et Larios (2021) précisent, à partir des analyses de Paquet (2014), « In Quebec, immigration and integration have

consistently been approached as part of society-building, regardless of the government in power » (p. 699). En ce sens, l'immigration a été encouragée par les différents gouvernements au Québec afin de contribuer au développement de la société (Gagnon et Larios, 2021; Paquet, 2014) puisqu'elle est considérée comme une ressource importante pour la société québécoise et pour l'économie (Paquet, 2014). C'est également ce que nous avons observé dans notre recherche lorsqu'entre autres les quotidiens ont cadré l'apport économique des personnes immigrantes pour la société d'accueil, mais également en discutant de l'intégration des personnes immigrantes. La presse écrite francophone partage et nourrit ainsi le discours politique et gouvernemental d'une immigration permettant le développement de la société québécoise.

Nous observons donc une tendance à présenter l'immigration dans les quotidiens étudiés selon le point de vue de la société d'accueil, notamment par l'accent mis sur une action de la société québécoise, soit l'intégration des personnes immigrantes dans la presse, au niveau linguistique, économique et social. Cette tendance observée dans les quotidiens analysés peut s'expliquer par le fait que nous nous concentrons sur les politiques publiques d'immigration de la CAQ, dont l'intégration représente l'un des points sur lesquels le parti souhaite agir (Boily, 2018). Reste que les médias ont choisi de transmettre dans leur contenu cette action de la société québécoise. Comme dans l'interculturalisme proposé par Bouchard (2012), la presse a choisi de mettre l'accent sur l'intégration des personnes immigrantes, ce qui contribue au maintien de cette idéologie.

En présentant la bonification du programme de francisation et une meilleure accessibilité aux cours de français pour les nouveaux arrivants, entre autres, les quotidiens étudiés attirent l'attention sur cette action de la société d'accueil qui souhaite une intégration linguistique des personnes immigrantes. Comme dans l'interculturalisme de Bouchard (2012), l'intégration passe notamment par l'apprentissage de la langue française. L'intégration est donc présentée dans la presse analysée au niveau linguistique, c'est-à-dire qu'il est question de développer les compétences linguistiques des nouveaux arrivants qui, une fois acquises, leur permettront une intégration professionnelle et sociale :

*« Par ces nouvelles mesures et ces bonifications des services en francisation, le gouvernement respecte ses engagements et agit concrètement pour que toutes les personnes immigrantes puissent avoir accès facilement à des cours de français de qualité favorisant, par le fait même, leur intégration au travail et à la société*

*québécoise* », en reprenant les propos du ministre Simon Jolin-Barrette dans *Le Journal de Montréal* (Article 27, Agence QMI, *Le Journal de Montréal*, 6 juillet 2019).

On présente ainsi dans les articles analysés ce désir d'intégrer les personnes immigrantes par l'apprentissage de la langue française pour la CAQ, ce qui assurerait une intégration réussie tant dans le milieu professionnel que dans la société. L'intégration ici mise en valeur dans les articles étudiés provient donc du point de vue de la société d'accueil. Il n'a pas été question dans la presse analysée de l'intégration vécue ou souhaitée par les personnes immigrantes. C'est plutôt la langue française comme facteur d'intégration qui a été présentée dans les journaux.

Mentionnons finalement que les deux cadres médiatiques dominants dans la presse analysée sont des cadres qui portent le point de vue de la société d'accueil. Notamment par la mise en relation entre la laïcité et l'immigration, dans laquelle la laïcité est abordée selon le point de vue de la société québécoise puisque les articles analysés ont présenté la neutralité de l'État sans expliquer explicitement le lien avec l'immigration. Le cadre de la langue française est lui aussi présenté dans la presse selon un point de vue de la société d'accueil, puisqu'il est question de promouvoir et de protéger la langue française, reconnue comme langue officielle du Québec. La promotion et la défense de la langue provient clairement de la société québécoise et de son passé comme minorité linguistique de son pays.

L'immigration est ainsi représentée dans la presse écrite francophone selon le point de vue de la société d'accueil, soit comme apport à la société québécoise, en lien avec l'intégration au Québec et par les deux cadres principaux diffusés dans les articles analysés. Elle correspond à l'interculturalisme par ces cadres adoptés, l'accent mis sur l'intégration et la contribution des personnes immigrantes au développement du Québec. Cette vision de l'immigration dans la presse étudiée prend donc en considération principalement le point de vue de la société québécoise, alors que la perspective des personnes immigrantes est quasi absente. Nous recommandons à la presse écrite québécoise francophone d'augmenter la représentation des personnes immigrantes dans leur contenu lorsqu'il est question des politiques publiques d'immigration. Entre autres parce qu'elles sont les personnes directement concernées par ces nouvelles politiques, qu'elles peuvent subir des conséquences néfastes sur leur bien-être, par exemple avec l'adoption de la loi sur la laïcité

(Rousseau *et al.* SHERPA–RAPS, 2019), et que l’augmentation de ces représentations pourraient favoriser leur insertion à la société québécoise (Bérubé, 2009).

#### 5.4 La question identitaire sous-jacente à l’immigration

El Yamani et ses collaborateurs (1993) ont écrit : « Si la question de l’immigration nous dérange, c’est sans doute, comme l’affirme Pierre Monette (1992), parce qu’"elle nous oblige à répondre de ce que nous sommes, à poser les vraies questions de notre identité" » (p. 68). À l’instar de ces auteurs, nous constatons également que la question identitaire est sous-jacente à l’immigration dans la presse analysée. Nous remarquons dans les articles étudiés qu’il y a un désir de définir l’immigration, notamment en présentant les nouveaux critères de sélection et les moyens mis en place pour intégrer les personnes immigrantes, en parallèle avec le désir de définir l’identité québécoise. Entre autres, l’identité québécoise apparaît dans les contenus médiatiques sur l’immigration sous diverses composantes, soit en discutant de la langue française, des valeurs québécoises et en faisant référence à un « nous » collectif, ramenant ainsi à une identité collective québécoise. Ce questionnement identitaire concorde également à l’aspect dit fondateur de l’interculturalisme, que Bouchard (2012) a intitulé : « La promotion d’une identité, d’une appartenance et d’une culture nationale québécoise ».

Avant tout, l’identité québécoise reste un concept toujours débattu par la communauté scientifique (Venne, 2017) et dans l’espace public qui est complexe, notamment parce qu’il n’est pas clairement défini et qu’il détient un caractère versatile (Agbobli et Bourassa-Dansereau, 2009; St-Laurent, 2008). Terme polysémique, il existe des composantes et des déterminants qui permettent de comprendre en partie ce qu’on entend par « identité québécoise » dans la littérature scientifique.

S’il y a bien un élément constitutif sur lequel la plupart des auteurs ayant étudié l’identité québécoise s’entendent, c’est que la langue française représente une caractéristique déterminante de « l’identité québécoise » (Venne, 2017; Létourneau, 2002; Agbobli et Bourassa-Dansereau, 2009; Quirion, Chiasson et Charron, 2017; Gagnon et Boucher, 2016). Pour Létourneau (2002), cette langue n’est pas seulement véhiculaire, elle porte la mémoire d’un groupe culturel imprégnée d’une richesse expressive et d’un vocabulaire propre à une histoire particulière. C’est par la langue

que la mémoire collective est transmise (Létourneau, 2002) et que l'identité québécoise se maintient et s'exprime (Agbobli et Bourassa-Dansereau, 2009). Pour St-Laurent (2008), la langue donne un accès privilégié à la culture québécoise; elle est porteuse de sens, des valeurs propres à cette culture.

Dans le cadre de notre analyse des quotidiens sur l'immigration, la langue française a été identifiée en tant que cadre (représentant 23,81% de notre corpus). Nous constatons notamment l'importance de la langue française au Québec mise de l'avant dans les quotidiens analysés. Il est question de sa protection, de sa promotion et de l'intégration linguistique des personnes immigrantes. Le dossier de la langue française est alors décrit comme prioritaire dans les articles analysés et la promotion du français passe par la francisation des nouveaux arrivants. Le français est également reconnu comme facteur d'intégration pour les personnes immigrantes. Par la diffusion du cadre de la langue française comme cadre principal, nous reconnaissons dans les articles de la presse étudiée l'importance de l'aspect linguistique comme caractère faisant partie de l'identité québécoise. La presse contribue ainsi à promouvoir une composante de l'identité québécoise en liant l'immigration à la langue française et en présentant le français comme facteur d'intégration, comme langue à défendre et à promouvoir. La presse propage du même coup l'interculturalisme de Bouchard (2012) parce que cette idéologie souhaite la promotion du français et la considère comme vecteur d'intégration. Selon lui, la langue permet de développer un sentiment d'appartenance et d'identité commune, ce pourquoi il est « nécessaire » et « légitime » de favoriser la francisation des personnes immigrantes et de les sensibiliser à l'importance de la langue française au Québec (Bouchard, 2012, p. 57).

Les valeurs dites « québécoises » peuvent également être considérées comme l'une des composantes de l'identité québécoise. Elles signifient les valeurs promues par la société québécoise et faisant partie des marqueurs de l'identité québécoise (Agbobli et Bourassa-Dansereau, 2009). Par le test des valeurs québécoises instaurées par la CAQ pendant la période étudiée et particulièrement avec la loi sur la laïcité de l'État (loi 21), les quotidiens analysés ont choisi de diffuser dans leur contenu les valeurs québécoises.

Ces valeurs sont : la démocratie, l'égalité homme-femme (Agbobli et Bourassa-Dansereau, 2009; Gagnon et Boucher, 2016), la laïcité (Agbobli et Bourassa-Dansereau, 2009; Venne, 2017 et

Gagnon et Boucher, 2016), le pacifisme, le français comme langue publique commune, le respect des libertés individuelles, la solidarité, la participation civique, le pluralisme (Agbobli et Bourassa-Dansereau, 2009) et l'ouverture (Gagnon et Boucher, 2016). Pour chaque valeur présentée, il serait possible de débattre à savoir si elles font réellement partie de l'identité québécoise, à ce que chacune représente ou signifie et à s'interroger sur le caractère distinctif des valeurs québécoises face aux valeurs canadiennes par exemple. Du moins, la majorité de ces valeurs proviennent de la Commission Bouchard-Taylor qui a été un moment phare pour se questionner sur l'identité québécoise et qui a regroupé de multiples consultations publiques faisant entendre les voix de la population, offrant ainsi une certaine représentativité de la pensée de la population sur le sujet (Agbobli et Bourassa-Dansereau, 2009).

Dans les quotidiens étudiés, la laïcité est la valeur la plus abordée. Comme énoncé dans la presse concernant l'adoption de la loi sur la laïcité de l'État (loi 21), la Charte québécoise des droits et libertés de la personne est modifiée pour souligner « *l'importance fondamentale que la nation québécoise accorde à la laïcité de l'État* » (Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019), ainsi qu' « [...] *au Québec, la laïcité, c'est une valeur fondamentale* » (Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019). La presse, en rapportant ces propos de Simon Jolin-Barrette, représente la laïcité comme valeurs promues par la société québécoise et comme indicateur de l'identité québécoise. La laïcité est reconnue comme étant l'une des valeurs « fondamentales » (Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019) et partagées du Québec par la loi 21, ce qui a été diffusé dans les articles analysés de cette recherche (Article 6, Buzzetti, *Le Devoir*, 19 janvier 2019; Article 18, Chouinard, *La Presse +*, 29 mars 2019; Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019).

Les articles étudiés ont également abordé la question des valeurs dites « québécoises » par le test des valeurs instauré par la CAQ pendant la période étudiée. Ce test, rapporté dans 7 des 45 articles de notre analyse qualitative (Article 2, Lajoie et Dugas-Bourdon, *Le Journal de Montréal*, 20 octobre 2018; Article 6, Buzzetti, *Le Devoir*, 19 janvier 2019; Article 8, Bellerose, *Le Journal de Montréal*, 8 février 2019; Article 9, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 9 février 2019; Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019; Article 29, Crête, *Le Devoir*, 5 septembre 2019; Article 31, Bergeron, *Le Journal de Montréal*, 18 septembre 2019), sera mis en place pour évaluer les connaissances des personnes immigrantes sur les valeurs fondamentales du Québec décrites dans la Charte. Les personnes immigrantes seront ainsi évaluées selon leur niveau de connaissance des valeurs

québécoises pour avoir la résidence permanente au Québec. En ce sens, les valeurs dites « québécoises » transmises dans les contenus médiatiques étudiés se rapportent à l'une des composantes de l'identité québécoise. La presse participe, de ce fait, à véhiculer dans ces contenus la question de l'identité québécoise qui est sous-jacente à l'immigration, notamment en présentant la valeur de la laïcité comme valeur fondamentale au Québec.

Finalement, nous percevons dans les articles analysés une tendance à utiliser un « nous collectif » dans les propos des politiciens relayés dans la presse écrite. L'utilisation d'un « nous » collectif, faisant référence aux Québécois, correspond à un désir de promouvoir une identité collective et un certain sentiment d'appartenance. Cette tendance a été repérée dans les articles analysés lorsque les politiciens confirmaient que leurs propositions en matière d'immigration étaient appuyées par la population québécoise (Article 2, Lajoie et Dugas-Bourdon, *Le Journal de Montréal*, 20 octobre 2018; Article 9, Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 9 février 2019; Article 22, Bellerose, *Le Journal de Montréal*, 14 juin 2019; Article 23, Crête, *Le Devoir*, 17 juin 2019; Article 32, Lajoie, *Le Journal de Montréal*, 17 octobre 2019; Article 35, Pilon-Larose, *La Presse +*, 8 novembre 2019).

Cette représentation médiatique de l'immigration remarquée dans le cadre de cette analyse des contenus de la presse écrite francophone est que la question identitaire est sous-jacente à l'immigration. Les quotidiens analysés ont présenté certaines composantes de l'identité québécoise dans leur contenu, dont la langue française, les valeurs fondamentales dites « québécoises » et le « nous collectif ». Ainsi peut-on affirmer qu'il y a un désir de définir l'identité québécoise dans la presse écrite francophone lorsqu'il est question d'immigration au Québec. Cette représentation médiatique de l'immigration liée à la question identitaire correspond donc à l'un des aspects dit fondateurs de l'immigration pour Bouchard (2012), soit « la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise ». La dernière représentation médiatique repérée dans la presse écrite lie l'immigration à l'économie.

## 5.5 Une représentation médiatique économique de l'immigration

Notre analyse des contenus de la presse nous permet également de distinguer une vision de l'immigration plus économique propagée dans les quotidiens étudiés, soit avec le cadre de

l'immigration comme ressource économique et régionale, par la mise en avant d'aspects économiques et la tendance vers une immigration essentiellement économique.

L'un des cadres médiatiques employés par les articles analysés est le cadre d'immigration comme ressource économique et régionale (à 20,08%). À savoir que la presse écrite francophone présente l'apport économique de l'immigration pour le Québec, que ce soit pour répondre aux besoins du marché du travail et à la pénurie de main-d'œuvre. La presse choisie de présenter ce cadre médiatique, participant de ce fait à promouvoir une vision de l'immigration plus économique dans ses contenus.

Cette vision de l'immigration comme ressource économique dans la presse renforce ainsi les orientations politiques de la CAQ, dont l'économie fait partie des priorités (Posca, 2020; Boily, 2018; Bernatchez, 2019). François Legault se considère effectivement comme un premier ministre « économique » (Bernatchez, 2019) et la CAQ s'est autoproclamée comme parti de l'économie lors de sa première participation aux élections de 2012 (Posca, 2020). Dans les quotidiens analysés, ceux-ci diffusent l'importance particulière accordée à l'économie pour la CAQ en lien avec l'immigration, comme nous avons pu le soulever dans notre corpus de recherche :

*« Si on acceptait tous les étudiants, il y en a 70 000, un moment donné, il faut prioriser. Se concentrer sur l'économie et répondre aux besoins du marché du travail », selon les propos de François Legault rapportés dans *La Presse* + en lien avec le PEQ (Article 33, Pilon-Larose et Martin Croteau, *La Presse* +, 6 novembre 2019).*

Par ce choix de cadre comme ressource économique, la presse fait la promotion de la vision économique du parti politique lorsqu'il est question des nouvelles politiques publiques d'immigration de la CAQ.

Nous décelons également dans les contenus de la presse écrite une tendance à favoriser une immigration plus économique. C'est-à-dire qu'il est expliqué, dans 10 des 45 articles analysés, que la sélection de l'immigration est dorénavant basée sur le profil économique des candidats, notamment par l'instauration d'Arrima. Comme relaté dans la presse, le portail Arrima modifie les démarches de sélection des personnes immigrantes afin d'améliorer les traitements des dossiers et de mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi. Les candidats à l'immigration doivent

montrer leur intérêt dans ce système, pour ensuite recevoir une invitation ou non de la part du gouvernement du Québec afin d'entamer la suite du processus d'immigration. Comme relayé dans les articles analysés, le gouvernement du Québec se donne ainsi le droit de choisir les personnes immigrantes sur la base de leur profil économique, à savoir s'ils correspondent aux besoins du marché du travail dans la province. La presse écrite partage ainsi ces différents aspects économiques dans ses contenus, ce qui contribue à présenter une représentation médiatique économique de l'immigration.

En se concentrant sur ces aspects économiques, la presse garde dans son angle mort d'autres enjeux qu'elles pourraient aborder, notamment ceux que relèvent Paulin-Twahirwa (2020) : le taux de chômage, qui est plus important pour les personnes immigrantes que dans le reste de la population (Paulin-Twahirwa, 2020), ainsi que la surqualification professionnelle des personnes immigrantes (Cloutier, 2021). Nous constatons dans notre recherche que la presse écrite n'a pas du tout discuté de ces deux enjeux de l'immigration, qui sont pourtant majeurs et pourraient véhiculer d'autres représentations de l'immigration. À l'exception de cet extrait de la presse reprenant François Legault :

*Actuellement, il y a beaucoup trop d'immigrants au Québec qui ne sont pas qualifiés ou qui ne parlent pas français, dit le premier ministre. Donc, des Français, on en prendrait plus. De même que des Européens. " » (Article 7, Rioux, *Le Devoir*, 21 janvier 2019).*

Les propos du premier ministre, relayés par le quotidien, insinuent qu'il y a un manque de qualification de plusieurs personnes immigrantes au Québec. Ce constat est faux, si nous prenons en considération que près de 60% des personnes immigrantes arrivées au Québec depuis moins de 5 ans détiennent un diplôme postsecondaire et sont réputées comme surqualifiées pour la demande du marché du travail (MIDI, 2019a, p.26; Cloutier, 2021). Les personnes immigrantes sont donc qualifiées, même souvent surqualifiées pour le travail qu'ils exercent. En reprenant ces propos, l'article contribue à véhiculer une représentation de la moindre qualification des personnes immigrantes.

Finalement, il semble qu'il y a une tendance à accueillir et à privilégier des personnes immigrantes surtout pour leur apport économique dans les quotidiens analysés. Comme Paulin-Twahirwa (2020)

l'explique : « Ainsi, le "bon" immigrant est celui qui travaille et qui fait fructifier l'économie : les personnes n'appartenant pas à la classe moyenne supérieure, celles qui ont une santé fragile [...] » sont celles qui devront trouver d'autres façons d'immigrer au Québec. C'est également un des aspects qui a été soulevé dans notre analyse de la presse écrite francophone, lorsque nous avons comparé les trois quotidiens selon la définition du « bon immigrant » dans leurs contenus. Le candidat de choix à l'immigration présenté dans *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* est une personne immigrante qui s'intègre dans son milieu professionnel et qui travaille fort, en plus de maîtriser la langue française pour le journal *Le Devoir*.

Une vision plus économique de l'immigration a ainsi été repérée dans notre recherche, notamment par le cadre d'immigration comme ressource économique dans les quotidiens étudiés, par la présentation d'aspects économiques et par la tendance à privilégier une immigration essentiellement économique. En abordant seulement ces aspects économiques dans leurs contenus, les quotidiens analysés omettent de présenter d'autres enjeux majeurs de l'immigration au Québec dans l'intégration des milieux professionnels. La représentation médiatique de l'immigration présentée est ainsi axée sur une vision économique de l'immigration, ce qui renforce l'orientation politique portée par la CAQ. Cette représentation détient pourtant des angles morts qui contribueraient à présenter d'autres représentations médiatiques de l'immigration, par exemple en lien avec les enjeux de surqualification professionnelle et du taux de chômage des personnes immigrantes.

Ce chapitre présente les représentations médiatiques déterminées dans le cadre de notre recherche à partir de la mise en relation entre les cadres médiatiques et les idéologies associées à l'immigration identifiés. Nous décelons quatre représentations médiatiques principales : 1) une représentation médiatique de l'immigration liée à la laïcité et à la langue française (cadres dominants), 2) une représentation médiatique de l'immigration selon le point de vue de la société d'accueil 3) une représentation médiatique de l'immigration en lien avec la question identitaire et finalement, 4) une représentation médiatique économique de l'immigration. Nous proposons également que ces représentations médiatiques (1, 2 et 3) participent à la diffusion et au maintien de l'idéologie de l'interculturalisme dans leurs contenus. La représentation médiatique économique de l'immigration est également présentée même si elle est moins en lien avec l'interculturalisme parce qu'elle constitue le troisième cadre dominant (20,08%) repéré dans notre analyse de la presse.

## CONCLUSION

Notre recherche de communication internationale et interculturelle porte sur les représentations médiatiques de l'immigration dans la presse écrite québécoise francophone lorsqu'il est question des politiques publiques d'immigration de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Elle montre que la presse écrite participe à la diffusion de représentations médiatiques de l'immigration dans ses contenus. Nous avons découvert ces représentations par la mise en relation entre les idéologies associées à l'immigration et les cadres choisis par la presse pour présenter l'immigration. Nous répondons à la question principale suivante :

*De 2018 à 2020, quelles représentations de l'immigration sont véhiculées dans la presse écrite québécoise francophone lorsqu'il est question des politiques publiques d'immigration de la Coalition Avenir Québec (CAQ) et comment ces représentations s'articulent-elles aux cadres médiatiques de l'immigration et aux idéologies associées à l'immigration?*

Par notre analyse de contenu mixte à prédominance qualitative, nous identifions quatre représentations médiatiques : 1) une représentation médiatique de l'immigration liée à la laïcité et à la langue française (cadres dominants), 2) une représentation médiatique de l'immigration selon le point de vue de la société d'accueil 3) une représentation médiatique de l'immigration en lien avec la question identitaire et finalement, 4) une représentation médiatique économique de l'immigration. Nous proposons également que ces représentations médiatiques (1, 2 et 3) participent à la diffusion et au maintien de l'idéologie de l'interculturalisme dans les contenus de la presse écrite québécoise francophone.

Cette recherche nous permet de poser différents constats concernant la manière dont la presse représente l'immigration en lien avec ces quatre représentations médiatiques principales. Nous remarquons 1) une vision de l'immigration liée aux cadres dominants de notre recherche, soit à la laïcité et à la langue française. Dans les articles analysés, la laïcité est clairement associée à l'immigration (elle est même le cadre dominant de notre corpus), mais ce lien est implicite et semble largement accepté et reconnu dans la presse écrite. La vision de l'immigration également

véhiculée par les cadres dominants est axée soit sur la francisation ou représente l'immigration comme obstacle possible à l'avenir de la langue française. Nous constatons que les cadres dominants qui composent cette représentation médiatique contribuent au maintien de l'interculturalisme puisqu'ils correspondent aux éléments prescriptifs de la culture commune de l'interculturalisme selon Bouchard (2012).

La presse diffuse également 2) une vision de l'immigration selon le point de vue de la société d'accueil. Elle met l'accent sur l'intégration, qui constitue une action de la société d'accueil, et véhicule des cadres dominants qui portent le point de vue de la société québécoise. L'immigration est également représentée comme apport économique pour le développement de la société d'accueil. À travers cette représentation médiatique de l'immigration, nous remarquons que la perspective des personnes immigrantes est quasi absente dans la presse. Effectivement, la presse mobilise peu les témoignages des personnes immigrantes, alors qu'elles sont les personnes visées par les nouvelles politiques publiques d'immigration mises en place. Il s'agit d'un manque important. C'est pourquoi nous recommandons aux médias, particulièrement la presse écrite, d'augmenter les représentations médiatiques des personnes immigrantes dans leurs contenus.

Nous constatons également que 3) la question identitaire est sous-jacente à l'immigration dans les articles analysés. L'identité québécoise se manifeste dans les contenus médiatiques sur l'immigration sous diverses composantes, soit par la diffusion de l'importance de la langue française (comme facteur d'intégration, comme langue à défendre et à promouvoir), des valeurs québécoises et en faisant référence à un « nous » collectif, ramenant ainsi à une identité collective québécoise. Il semble donc y avoir un désir de définir l'immigration, en présentant les nouveaux critères de sélection et les moyens mis en place pour intégrer les personnes immigrantes, en parallèle avec le désir de définir l'identité québécoise.

Ces trois représentations médiatiques de l'immigration véhiculées par la presse écrite (une représentation médiatique de l'immigration liée à la laïcité et à la langue française, selon le point de vue de la société d'accueil et en lien avec la question identitaire) montrent que ce média contribue au maintien de l'interculturalisme par les contenus qu'il diffuse. La presse participe à perpétuer cette idéologie associée à l'immigration au Québec en choisissant de présenter l'information de cette façon plutôt qu'une autre, notamment par les cadres principaux utilisés (la

laïcité et la langue française), en diffusant le point de vue de la société d'accueil et en relatant la question de l'identité québécoise dans ses contenus.

Finalement, l'immigration est également 4) représentée selon une vision économique. Particulièrement puisque la presse fait la promotion de la vision politique de la CAQ axée sur l'économie et qu'il est question de favoriser une immigration plus basée sur le profil économique des candidats. Cette représentation médiatique omet de discuter d'autres enjeux en lien avec l'intégration professionnelle au Québec, comme le taux de chômage ou la surqualification des personnes immigrantes. Notre recherche prouve donc que la presse écrite québécoise francophone véhicule des représentations médiatiques de l'immigration variées dans ses contenus déterminées par les cadres qu'elles diffusent et les idéologies de l'immigration qu'elles portent, particulièrement l'interculturalisme.

## 6.2 Limites de la recherche

Certaines limites composent notre recherche et doivent être prises en compte. Nous avons d'abord dû composer avec peu de recherches en communication sur les représentations médiatiques de l'immigration au Québec en français. À notre connaissance, peu de travaux dans le domaine des communications se sont penchés spécifiquement sur l'immigration en mobilisant la théorie des représentations médiatiques au Québec (à l'exception de Potvin, 2008; Anctil, 2017; 2021; Gagnon et Larios, 2021). Les auteurs ont plutôt étudié la question en discutant des cadrages médiatiques, de la couverture médiatique ou du traitement médiatique de l'immigration. Nous avons ainsi mobilisé des recherches canadiennes et internationales pour obtenir plus de contenu concernant les représentations médiatiques de l'immigration. Nous avons ainsi tenté de traduire le plus justement possible les propos des auteurs rédigés en anglais sur ce sujet.

D'autres limites plus méthodologiques sont à prendre en considération dans cette recherche. D'abord, nous avons analysé les articles d'informations et les éditoriaux des quotidiens québécois francophones. Nous omettons de ce fait la presse d'opinion en retirant les chroniques, les lettres ouvertes, les textes d'opinion et les courriers du lecteur. Nous n'avons donc pas eu accès au discours plus polarisé sur l'immigration dans les quotidiens, comme nous pouvons le remarquer

simplement dans les titres des articles d'opinion retirés de notre corpus : « Les Québéco-phobes » (Bombardier, 2019), « Touchez pas à nos valeurs! » (Martineau, 2019) ou « La légitime laïcité de l'État » (Anton, 2019). Nous pensons que ces articles auraient pu influencer nos résultats considérant qu'ils permettent à des communicateurs, qui n'ont pas besoin de respecter le code de déontologie des journalistes, de commenter l'actualité (Bastien, 2022). Il manque ainsi ce genre journalistique dans notre recherche qui pourrait proposer d'autres types de représentations médiatiques de l'immigration. La périodicité choisie peut également constituer une limite à notre recherche parce que nous n'avons pas eu l'occasion de prendre une distance face aux résultats obtenus. Les politiques publiques d'immigration discutées dans ce mémoire sont somme toute récentes (2018-2020), certaines d'entre elles sont encore contestées actuellement et l'influence de la pandémie de la COVID-19 a pu être significative sur la situation de l'immigration au Québec. Une distance aurait été bénéfique afin d'approfondir les représentations médiatiques de l'immigration véhiculées dans la presse écrite québécoise francophone.

Finalement, nous avons proposé une réinterprétation des idéologies associées à l'immigration à partir de notre cadre théorique et conceptuel. Nous nous sommes limitées aux deux idéologies prépondérantes au Québec, soit l'interculturalisme et le multiculturalisme. Nous aurions pu mobiliser les autres idéologies associées à l'immigration telles qu'identifiées par Roy et ses collaborateurs (2008), notamment l'antiracisme et l'assimilationnisme, pour obtenir une vue d'ensemble plus complète, nuancée et approfondie des idéologies véhiculées dans la presse écrite.

### 6.3 Pistes de recherche

Plusieurs pistes pourraient être empruntées par de futures recherches. D'abord, il serait intéressant d'effectuer une comparaison entre la presse écrite québécoise francophone et la presse écrite québécoise anglophone afin de vérifier si les résultats de ces médias sont similaires ou non. Particulièrement par rapport à l'identification des idéologies associées à l'immigration puisque la composante linguistique diffère dans le multiculturalisme, qui officialise le français et l'anglais (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1988), et l'interculturalisme qui cherche à promouvoir le français comme langue principale (Bouchard, 2012). Par ailleurs, il pourrait être pertinent de

vérifier si l'islam représente la figure d'altérité principale au Québec dans les articles analysés pour faire suite aux recherches d'Antonius (2008) et d'Antonius et Lynhiavu (2008), par exemple en observant les signes religieux mis de l'avant pendant la période étudiée. Surtout considérant que la question de la laïcité a été principalement véhiculée dans la presse écrite analysée dans le cadre de ce mémoire.

En ce qui concerne les représentations médiatiques de l'immigration, une prochaine étude pourrait s'intéresser à l'évolution de ces représentations, au ton médiatique emprunté par la presse écrite lorsqu'il est question de l'immigration, au processus de sélection effectué par les journalistes pour choisir la façon dont ce sujet est traité et/ou aux effets de ces représentations sur l'opinion publique. Ce sont toutes des avenues qui pourraient permettre d'approfondir les résultats apportés dans le cadre de cette recherche et qui pourraient contribuer à montrer le rôle de la presse dans la diffusion des représentations médiatiques de l'immigration dans ses contenus.

Une autre avenue pour cette recherche serait qu'une personne immigrante reprenne cette analyse de contenu mixte à prédominance qualitative. À titre de chercheuse qui a toujours vécu au Québec et qui a grandi dans la culture québécoise, nous détenons des biais culturels qui influencent notre perception du phénomène de l'immigration. Une personne immigrante pourrait probablement observer des éléments qu'une personne ayant toujours vécu dans la société d'accueil ne peut voir ou comprendre tellement ils sont ancrés en elle.

## ANNEXE A

### LES POLITIQUES PUBLIQUES D'IMMIGRATION DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC (2018-2020)

Politique publique d'immigration	Date	Description des différentes politiques publiques d'immigration de la Coalition Avenir Québec (CAQ)
<b>Modification du nom du ministère</b>	Septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Décret de modification du nom du ministère traitant la question de l'immigration au Québec : de Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion à Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministre et ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2019).</li> </ul>
<p><b><u>Loi n°9</u></b></p> <p><i>PL 9: Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes.</i></p>	<p><u>Dépôt du projet de loi</u> : 7 février 2019</p> <p><u>Adoption du projet de loi (sous bâillon)</u> : 15 juin 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Élément central de la réforme d'immigration mise de l'avant par le gouvernement caquiste qui souhaite renforcer son action dans ce domaine (Jolin-Barrette, 2019a);</li> <li>❖ L'objectif principal est « [...] [d'] accroître la prospérité socio-économique du Québec et [de] répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes » (PL9, 2019 : 2). Le parti politique cherche à favoriser une immigration économique et à améliorer les services de francisation et d'intégration au Québec (MIFI, 2019a);</li> <li>❖ Inclus la demande de réduction du seuil de l'immigration : le gouvernement Legault a demandé au Canada d'accepter environ entre 21 700 et 24 300 personnes ayant fait une demande pour le Québec afin de ne pas dépasser sa cible de 40 000 immigrants maximum (MIDI, 2018). En additionnant les 16 000 personnes en attente d'un regroupement familial et les réfugiés aux 24 300 immigrants, la CAQ a atteint sa cible (MIFI, 2019a);</li> <li>❖ Ce projet de loi apporte des modifications à la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, notamment par l'établissement de nouvelles fonctions ministérielles au niveau de la coordination du recrutement, de la prospection, de la promotion de l'immigration au Québec et de la mise en œuvre de services d'intégration (PL9, 2019). Selon le parti politique, ce projet de loi amène des précisions par rapport au but de cette loi, soit de favoriser</li> </ul>

		<p>l'intégration des personnes immigrantes par l'apprentissage des valeurs québécoises et du français (PL9, 2019);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La disposition finale du projet de loi concerne l'annulation des demandes présentées avant le 2 août 2018 qui n'ont pas encore été traitées par le ministère (PL9, 2019). Simon Jolin-Barrette (2019a), le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a déclaré que les 18 000 demandes de sélection permanente en attente pour le Programme régulier de travailleurs qualifiés allaient être annulées. Afin de mettre en œuvre sa nouvelle réforme en matière d'immigration (loi n°9), le gouvernement a décidé de supprimer ces dossiers dus à un long temps de traitement pour répondre à toutes les demandes accumulées et au manque d'adéquation entre les profils des candidats et les besoins de main-d'œuvre (Jolin-Barrette, 2019a). ;</li> <li>❖ Le projet de loi n°9 a comme finalité énoncée, de « mieux sélectionner les personnes immigrantes », « mieux franciser et mieux intégrer les personnes immigrantes », ainsi qu'à « renforcer l'action du Québec en matière d'immigration » (Coalition Avenir Québec, 2019). Un nouveau système de gestion des demandes d'immigration (intitulé ARRIMA) sera alors mis en place pour augmenter l'efficacité du traitement des demandes par la déclaration d'intérêt et l'arrimage avec les besoins des entreprises (Jolin-Barrette, 2019a). Cette loi sera finalement adoptée sous bâillon le 15 juin 2019 (PL9, 2019).</li> </ul>
<p><b><u>Loi n°21</u></b>  <b><i>PL 21 : Loi sur la laïcité de l'État.</i></b></p>	<p><i>Adoption du projet de loi (sous bâillon):</i> 16 juin 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Imposition d'une neutralité religieuse de l'État dans les institutions parlementaires, gouvernementales et judiciaires (PL21, 2019);</li> <li>❖ Implique l'interdiction du port de signes religieux pour les personnes qui exercent des fonctions dans le domaine public tels que l'enseignement, le milieu judiciaire, policier et plusieurs autres (PL21, 2019);</li> <li>❖ Les éléments emblématiques faisant partie du patrimoine culturel et historique du Québec ne sont pas touchés par cette loi (PL 21, 2019);</li> <li>❖ L'adoption de cette loi (PL 21, 2019) poursuit les réflexions collectives sur la laïcité qui sont riches depuis les années 1990 (Bouchard et Taylor, 2008) et fait suite à la consultation publique de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, mieux</li> </ul>

		<p>connue sous le nom de la Commission Bouchard-Taylor (Bouchard et Taylor, 2008);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ D'après plusieurs intervenants lors des consultations publiques, cette loi touche en majorité les personnes immigrantes, plus particulièrement les communautés culturelles et les minorités religieuses issues de l'immigration (Paulin-Twahirwa, 2019).</li> </ul>
<b>Test des valeurs</b>	30 octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Proposé lors de la présentation du plan annuel de l'immigration du Québec pour l'année 2020 (Jolin-Barrette, 2019b);</li> <li>❖ Imposition d'un test des valeurs pour favoriser la sélection de personnes immigrantes connaissant les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec lorsque Simon Jolin-Barrette a présenté le plan annuel d'immigration du Québec pour l'année 2020 (Jolin-Barrette, 2019b);</li> <li>❖ Corresponds à l'une des promesses électorales du parti (Bernatchez, 2019);</li> <li>❖ Le test représente une étape supplémentaire pour les demandes d'immigration dans la déclaration d'intérêts sur ARRIMA (Jolin-Barrette, 2019b);</li> <li>❖ Nommé « Attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne ». Les personnes immigrantes devront montrer leur connaissance à ce sujet pour obtenir la résidence permanente (Jolin-Barrette, 2019b). Pour ce faire, elles devront soit effectuer une évaluation en ligne ou suivre une formation nommée « Objectif intégration » à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (Jolin-Barrette, 2019b);</li> <li>❖ L'objectif énoncé par le gouvernement est que les personnes immigrantes détiennent tous les outils nécessaires pour leur intégration réussie à la société québécoise (Jolin-Barrette, 2019b);</li> <li>❖ Exemples des valeurs discutées dans le test : la langue française, la démocratie, l'égalité entre les hommes et les femmes, la laïcité, etc. (Gouvernement du Québec, 2020)</li> </ul>

<b>Réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)</b>	30 octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Proposé lors de la présentation du plan annuel de l'immigration du Québec pour l'année 2020 (Jolin-Barrette, 2019b);</li> <li>❖ L'objectif de cette nouvelle mesure est d'arrimer les besoins du marché du travail aux compétences des étudiants étrangers (Jolin-Barrette, 2019b);</li> <li>❖ L'accès au programme a été resserré et une liste de domaines prioritaires a été créée et mise en vigueur dès le 1er novembre 2019 dans l'optique de cibler les personnes pouvant répondre à la pénurie de main-d'œuvre au Québec (Jolin-Barrette, 2019b);</li> <li>❖ En réaction face au mécontentement de la population, le gouvernement a reculé et a retiré son décret pour cette réforme le 13 novembre 2019 afin de mener des consultations publiques pour la suite (Immigration Québec, 2019; Beltempo et Desmarais, 2019).</li> </ul>
--	-----------------	--

# ANNEXE B

## CRITÈRES DE SÉLECTION SUR EUREKA.CC

**EUREKA**  
UNE SOLUTION DE CLASSE

RECHERCHER DOSSIERS PUBLICATIONS PDF

English Etudiant

Recherche simple | Recherche avancée | Recherche express | Recherche de biographies

Mots clés dans tout le texte [Ajouter un opérateur](#) [Ajouter une cote](#) [Effacer](#)

(« immi\* ») ET (« CAQ » OU « Legault » OU « Jolin-Barrette » OU « Coalition Avenir Québec »)

[Ajouter un critère](#)

Recherche

Domaine de recherche  
Devoir, Le, Journal de Mon...

Période  
Préciser la période... 2018-10-01 à 2020-03-12

Sources

- Nom
- Provenance
- Type
- Langue
- Périodicité
- Domaine

et  ou  sans

Sources

[Devoir, Le](#) ou [Journal de Montréal, Le](#) ou [Presse+, La](#)

Sauvegarder

[ps://nouveau-eureka-cc.proxy.bibliotheques.uqam.ca/Search/Simple](https://nouveau-eureka-cc.proxy.bibliotheques.uqam.ca/Search/Simple)

## ANNEXE C

### ÉCHANTILLON ALÉATOIRE SIMPLE DE L'ANALYSE QUALITATIVE

- 8 octobre 2018**      *Article 1, Des milliers de personnes manifestent contre le racisme et la CAQ, Marissa Groguhé, La Presse +*
- 20 octobre 2018**      *Article 2, La CAQ se dit « modérée » sur les signes religieux, Geneviève Lajoie et Pascal Dugas-Bourdon, Le Journal de Montréal*
- 3 décembre 2018**      *Article 3, France: les villes pressent le gouvernement Legault, Jean-Luc Lavallée, Le Journal de Montréal*
- 6 décembre 2018**      *Article 4, La baisse des seuils inquiète, Isabelle Massé, La Presse +*
- 8 décembre 2018**      *Article 5, Les employeurs québécois veulent plus de travailleurs étrangers temporaires, Éric Desrosiers, Le Devoir*
- 19 janvier 2019**      *Article 6, Rencontre avec Legault: Trudeau fait son bilan, Hélène Buzzetti, Le Devoir*
- 21 janvier 2019**      *Article 7, Legault veut davantage d'immigrants français, Christian Rioux, Le Devoir*
- 8 février 2019**      *Article 8, Le gouvernement Legault jette les bases pour son test des valeurs, Patrick Bellerose, Le Journal de Montréal*
- 9 février 2019**      *Article 9, Immigration: Legault face au refus d'Ottawa, Marco Bélair-Cirino, Le Devoir*
- 16 février 2019**      *Article 10, QUÉBEC Immigration: La réforme l'oblige à retourner en France avec son garçon, Geneviève Lajoie, Le Journal de Montréal*
- 21 février 2019**      *Article 11, Québec visé par un recours juridique qu'il juge « saugrenu », Hugo Pilon-Larose, La Presse +*
- 23 février 2019**      *Article 12, Québec se défend sur son projet de loi sur l'immigration, Michaël Nguyen, Le Journal de Montréal*
- 1<sup>er</sup> mars 2019**      *Article 13, Une offensive de pirates informatiques inquiète, Patrick Bellerose, Nicolas Lachance et Félix Séguin, Le Journal de Montréal*

- 6 mars 2019**      *Article 14, Un sérieux avertissement, Robert Dutrisac, Le Devoir*
- 18 mars 2019**      *Article 15, Le premier de classe, Hugo Pilon-Larose, La Presse +*
- 24 mars 2019**      *Article 16, Les noms de rues et de villes seront protégés, Denis Lessard, La Presse +*
- 26 mars 2019**      *Article 17, La Commission des droits de la personne met en garde Québec, Tommy Chouinard, La Presse +*
- 29 mars 2019**      *Article 18, Une disposition de dérogation plus étendue que prévu, Tommy Chouinard, La Presse +*
- 11 avril 2019**      *Article 19, Le maire Steinberg pourrait être sanctionné, Marco Bélair-Cirino, Hélène Buzzetti et Jeanne Corriveau, Le Devoir*
- 18 avril 2019**      *Article 20, La Chine appuie le projet de loi sur la laïcité, Agnès Gruda, La Presse +*
- 5 juin 2019**      *Article 21, Projets de loi: les objections des autres partis irritent Legault, Marco Bélair-Cirino, Le Devoir*
- 14 juin 2019**      *Article 22, Les députés siégeront en fin de semaine, Patrick Bellerose, Le Journal de Montréal*
- 17 juin 2019**      *Article 23, Une loi sur la laïcité de l'État plus sévère, Mylène Crête, Le Devoir*
- 18 juin 2019**      *Article 24, Des centaines de personnes manifestent contre la Loi sur la laïcité de l'État, Morgane Gelly, La Presse +*
- 22 juin 2019**      *Article 25, Éditorial - CSDM: en tout respect de la loi, Marie-Andrée Chouinard, Le Devoir*
- 28 juin 2019**      *Article 26, Nouveau programme, vieille grille de sélection, Philippe Orfali, Le Journal de Montréal*
- 6 juillet 2019**      *Article 27, Meilleur accès aux cours de français aux immigrants, Agence QMI, Le Journal de Montréal*
- Article 28, 70 millions de plus pour la francisation des immigrants, Jeanne Corriveau, Le Devoir*

- 5 septembre 2019** *Article 29, Rouvrir la loi 101 redevient possible, Mylène Crête, Le Devoir*
- 12 septembre 2019** *Article 30, La laïcité s'invite en cette première journée, Hélène Buzzetti et Marie Vastel, Le Devoir*
- 18 septembre 2019** *Article 31, Fédérales 2019: accueil froid au test des valeurs de Legault, Émilie Bergeron, Le Journal de Montréal*
- 17 octobre 2019** *Article 32, La loi 21 au coeur du scrutin, dit Legault, Geneviève Lajoie, Le Journal de Montréal*
- 6 novembre 2019** *Article 33, « Un peu d'humanité, s'il vous plaît », Hugo Pilon-Larose et Martin Croteau, La Presse +*
- 7 novembre 2019** *Article 34, Pénurie de main-d'oeuvre: ce patron proposera à ses employés d'habiter en Ontario, Francis Halin, Le Journal de Montréal*
- 8 novembre 2019** *Article 35, Passe d'armes entre Legault et les groupes économiques, Hugo Pilon-Larose, La Presse +*
- 12 novembre 2019** *Article 36, LEGAULT EN CONFIANCE AVEC SON MINISTRE, Agence QMI, Le Journal de Montréal*
- 14 novembre 2019** *Article 37, Le discret mea culpa de Roberge, Denis Lessard, La Presse +*
- 20 novembre 2019** *Article 38, Se hâter lentement, le nouveau mot d'ordre à Québec, Denis Lessard, La Presse +*
- 23 novembre 2019** *Article 39, Immigration économique: Simon Jolin-Barrette tente de réparer les pots cassés, Philippe Orfali, Le Journal de Montréal*
- 29 novembre 2019** *Article 40, Québec veut accueillir plus d'étudiants de l'étranger, Marco Bélair-Cirino, Le Devoir*
- 31 décembre 2019** *Article 41, Rétrospective 2019: l'équipe de Legault fait sa marque, Charles Lecavalier, Le Journal de Montréal*
- 17 janvier 2020** *Article 42, Punir la générosité, Laura-Julie Perreault, La Presse +*
- 21 janvier 2020** *Article 43, Manque d'humanité, Marie-Andrée Chouinard, Le Devoir*

**22 janvier 2020**     *Article 44, Les enseignants français arrivent au compte-gouttes, Marco Fortier, Le Devoir*

**7 février 2020**     *Article 45, English-Montréal renonce à l'aide fédérale, Tommy Chouinard, La Presse +*

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles de dictionnaires et d'encyclopédies

Heinich, N. (1993). Dans Sfez, L. (1993). *Dictionnaire critique de la communication*. Paris : Presses universitaires de France. 1 t.

Jedwab, J. (2020). *L'Encyclopédie canadienne, Multiculturalisme*. Toronto : Fondation Historica. Récupéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/multiculturalisme>

Labelle, M. (2015a). Politique d'immigration du Québec, *Encyclopédie canadienne*. Récupéré de <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-du-quebec>

Office québécois de la langue française. (2019). *Personne immigrante*. Récupéré de [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=10452085](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=10452085)

### Articles de journaux

Banerjee, S. (2019, 22 février). Injonction demandée contre le projet de loi 9 de la CAQ sur l'immigration, *La Presse canadienne*. Récupéré de <https://www.lesoleil.com/actualite/politique/injonction-demandee-contre-le-projet-de-loi-9-de-la-caq-sur-limmigration-0e017664ede57dbebb4f8719e1cf81d0>

Bossé, O. (2019, 30 octobre). Test des valeurs: vingt questions dès le 1er janvier. *Le Soleil*. Récupéré de <https://www.lesoleil.com/actualite/test-des-valeurs-vingt-questions-des-le-1er-janvier-7349df5a9b2694d8d94c514af4da373d>

Cardinal, F. (2019, 14 décembre) Oui, la loi 21 est discriminatoire. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/201912/13/01-5253678-oui-la-loi-21-est-discriminatoire.php>

Gosselin, J. (2019, 19 mai). Projet de loi 21: des risques pour la santé publique, disent des experts, *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/201905/18/01-5226696-projet-de-loi-21-des-risques-pour-la-sante-publique-disent-des-experts.php>

Grignon-Francke, I. (2019, 9 février). Des rêves brisés, *La Presse +*. Récupéré de [https://plus.lapresse.ca/screens/9fdf47f9-7069-4529-bb79-4bfb729960a9\\_\\_7C\\_\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/9fdf47f9-7069-4529-bb79-4bfb729960a9__7C__0.html)

Lacroix, A. (2019, 11 février). Immigration: grogne contre la décision de rejeter 18 000 dossiers, *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2019/02/11/grogne-contre-la-decision-de-rejeter->

18000-dossiers

- Marquis, M. et Chouinard, T. (2020, 6 février). Loi sur la laïcité de l'État: trois instances internationales font part de leurs inquiétudes à Ottawa, *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2020-02-06/loi-sur-la-laicite-de-l-etat-trois-instances-internationales-font-part-de-leurs-inquietudes-a-ottawa>
- Parenteau, D. (2007, 28 août). Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles - Pourquoi un tel débat au Québec? *Le Devoir*, Récupéré de <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/154797/commission-de-consulta...-reliees-aux-differences-culturelles-pourquoi-un-tel-debat-au-quebec>
- Porter, I. et Bélair-Cirino, M. (2019, 8 février). Des candidats à l'immigration pourraient poursuivre Québec, *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/547311/quebec-annule-18000-dossiers-d-immigration>
- Richer, J. (2019, 6 mai). Projet de loi 21 : des fonds publics pour promouvoir la laïcité, *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2019-05-06/projet-de-loi-21-des-fonds-publics-pour-promouvoir-la-laicite>
- Zazzara, G. (2020, 8 septembre). Populisme, le can-gatto de la politique italienne, *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-09-08/populisme-le-can-gatto-de-la-politique-italienne.php>

### Articles scientifiques

- Aldebert, B. et Rouzies, A. (2014). Quelle place pour les méthodes mixtes dans la recherche francophone en management ? *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 19(1), 43–60. <https://doi.org/10.7202/1028489ar>
- Anctil, P. (2017). Ruptures et continuités dans la représentation de l'immigration : une analyse préliminaire du journal. *Le Devoir* (1910-1963). *Anthropologie et Sociétés*, 41 (3), 107–129. <https://doi.org/10.7202/1043044ar>
- Antonius, R. (2008). L'islam au Québec : les complexités d'un processus de racisation. *Cahiers de recherche sociologique*, (46), 11–28. <https://doi.org/10.7202/1002505a>
- Belabdi, M. (2004). Politique gouvernementale d'immigration au Québec: Vers la mise en place de relations publiques citoyennes ? *Communication*. 23(1), 1-20.
- Benoit, K., Watanabe, K., Wang, H., Nulty, P., Obeng, A., Müller, S. et Matsuo, A. (2018). “quanteda: An R package for the quantitative analysis of textual data.” *Journal of Open Source Software*, 3(30), 774. <https://doi.org/10.21105/joss.00774>.

- Benson, R. (2010). What Makes for a Critical Press? A Case Study of French and US Immigration News Coverage. *The International Journal of Press/Politics*, 15(1), 3–24.
- Bernatchez, J. (2019). Les élections de 2018 au Québec : un « moment populiste » ? *IdeAs*, 1(14). <https://doi.org/10.4000/ideas.6096>
- Bjerre, L., Helbling, M., Römer, F. et Zobel, M. (2015). Conceptualizing and Measuring Immigration Policies: A Comparative Perspective. *International Migration Review*, 49(3), 555-600. doi:10.1111/imre.12100
- Bleich, E., Bloemraad, I. et de Graauw, E. (2015). Migrants, Minorities and the Media: Information, Representations and Participation in the Public Sphere, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41 (6), 857-873. doi: 10.1080/1369183X.2014.1002197
- Boily, F. (2012). Retour sur la Commission Bouchard-Taylor ou les difficultés de fonder l’avenir sur le pluralisme intégrateur. *Revue internationale d’études canadiennes*. (45-46). 219-237. <https://doi.org/10.7202/1009904ar>
- Borah, P. (2011). Conceptual Issues in Framing Theory: A Systematic Examination of a Decade's Literature. *Journal of Communication*, 61(1), 246-263. doi: 10.1111/j.1460-2466.2011.01539.x
- Braën, A. (2020). Le multiculturalisme, l’immigration francophone hors Québec et la Loi sur les langues officielles. *Revue générale de droit*, 50(1), 179–202. <https://doi.org/10.7202/1070092ar>
- Charbit, Y. (2019, juillet). « La ruée vers l’Europe » : la démographie africaine, bouc émissaire du populisme xénophobe et raciste. *Working Papers du CEPED*, (42), Paris : Ceped. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3295436>
- Chong, D. et Druckman, J.N. (2007a). A Theory of Framing and Opinion Formation in Competitive Elite Environments. *Journal of Communication*, 57(1), 99-118. doi: 10.1111/j.1460-2466.2006.00331.x
- Chong, D. et Druckman, J.N. (2007b). Framing Theory. *Annual Review of Political Science*, 10(1), 103-126. doi: 10.1146/annurev.polisci.10.072805.103054
- Derville, G. (1999). Le journaliste et ses contraintes. *Les Cahiers du journalisme*, 1(6).
- Desgrées du Loû, A. (2018). Migrations et santé: des (nouvelles) questions de santé publique au cœur des enjeux sociétaux, *Institut de recherche en santé publique*, 1(34), p.1-8.
- Dijk, T. V. (2006). Politique, Idéologie et Discours. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textos et discours*, (21). <https://doi.org/10.4000/semen.1970>
- Ducharme, H. (2019). Réfugié, migrant, le poids des mots. *Lumen Vitae*, 54(2), 127-134.

- El Yamani, M., Juteau, D. et Mc Andrew, M. (1993). Immigration : de quoi les Québécois ont-ils peur ? *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (30), 61–70. <https://doi.org/10.7202/1033664ar>
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58. doi: 10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x
- Fryberg, S. A., Stephens, N.M, Covarrubias, R., Markus, H.Z., Carter, E.D., Laiduc, G.A. et Salido, A.G. (2012). How the Media Frames the Immigration Debate: The Critical Role of Location and Politics. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 12(1), 96–112.
- Gagnon, A-G. et Boucher, F. (2016). L'État québécois devant les défis de la diversité ethnoculturelle. *Researchgate*. 173-195.
- Gagnon, A. et Larios, L. (2021). The Politicization of Immigration and Integration at the Subnational Level: Electoral Campaigns in Ontario and Quebec. *Canadian Journal of Political Science*, 54 (3), 696–716. <https://doi.org/10.1017/S0008423921000469>
- Giasson, T. Brin, C. et Sauvageau, M.-M. (2010a). La couverture médiatique des accommodements raisonnables dans la presse écrite québécoise : Vérification de l'hypothèse du tsunami médiatique. *Canadian Journal of Communication*, 35(3). doi: 10.22230/cjc.2010v35n3a2309
- Giasson, T., Brin, C. et Sauvageau, M-M. (2010b). Le Bon, la Brute et le Raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la « crise » des accommodements raisonnables au Québec. *Canadian Journal of Political Science*, 43(2), 379-406. doi:10.1017/S0008423910000090
- Gravel, S., Dupuis, M.-F. et Robidoux-Bolduc, S. (2020). Au-delà de la politique, les stratégies d'attraction et de rétention des travailleurs immigrants dans les régions : les efforts coordonnés d'accueil des communautés. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, 13(1), 1–23. doi :10.7202/1078723ar
- Hall, S. (1996). The problem of ideology: Marxism without guarantees, *Journal of Communication Inquiry*, 10 (2), 28-44. doi: 10.1177/019685998601000203
- Labelle, M. (2015b). Multiculturalisme, interculturalisme, antiracisme : le traitement de l'altérité. *Revue européenne des migrations internationales*, 31(2), 31-53. doi : 10.4000/remi.7255
- Lacroix, C. et Carignan, M.-È. (2020). Pandémie de COVID-19 : de nouvelles contraintes journalistiques qui menacent le droit à l'information. *Enjeux et société*, 7(2), 271-296. <https://doi.org/10.7202/1073368ar>
- Lamy, G. et Mathieu, F. (2020). Les quatre temps de l'interculturalisme au Québec. *Canadian Journal of Political Science*, 53(4), 777-799. doi:10.1017/S0008423920001080

- Lawlor, A. (2015). Framing Immigration in the Canadian and British News Media, *Canadian Journal of Political Science*, 48(2), 329-355. doi : 10.1017/S0008423915000499
- Lemarier-Saulnier, C. (2016). Cadrer les définitions du cadrage : une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique. *Canadian Journal of Communication*, 41(1), 65-74. doi : 10.22230/cjc.2016v41n1a3010
- Létourneau, J. (2002). Langue et identité au Québec aujourd’hui. Enjeux, défis, possibilités. *Globe*, 5 (2), 79–110. <https://doi.org/10.7202/1000680ar>
- Magnan, M.-O., Darchinian, F. et Larouche, E. (2017). Identifications et rapports entre majoritaires et minoritaires. Discours de jeunes issus de l’immigration. *Diversité urbaine*, 17, 29–47. <https://doi.org/10.7202/1047976ar>
- Martinez, J. (2011). Politiques d’immigration : bilan d’un échec. *Cités*, 46(2), 33-46. <https://doi.org/10.3917/cite.046.0033>
- Merolla, J., Karthick Ramakrishnan, S. et Haynes, C. (2013). ‘Illegal,’ ‘Undocumented,’ or ‘Unauthorized’: Equivalency Frames, Issue Frames, and Public Opinion on Immigration. *Perspectives on Politics*, 11(3), p. 789-807.
- Moliner, P., Vidal, J. et Payet, J. (2018). Stéréotypage médiatique et objectivation de la représentation sociale des migrants. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 117-118 (1), 5-23. doi : 10.3917/cips.117.0005
- Moscovici, S. (1993). Toward a Social Psychology of Science. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 23(4). <https://doi.org/10.1111/j.1468-5914.1993.tb00540.x>
- Ouazzani, A., Reklouï, A. et Tijani, O. (2019). L’impact de la migration qualifiée sur les pays d’origine : quelques réflexions théoriques, *International Review of Economics, Management and Law Research*, 1(1). p. 1-39.
- Paquet, M. (2014). The Federalization of Immigration and Integration in Canada. *Canadian Journal of Political Science*, 47(3), 519-548. doi:10.1017/S0008423914000766
- Pérez Huber, L. (2009). Challenging Racist Nativist Framing: Acknowledging the Community Cultural Wealth of Undocumented Chicana College Students to Reframe the Immigration Debate. *Harvard Educational Review*, 79(4), p. 704–730.
- Posca, J. (2020). La politique économique de la CAQ. Un nationalisme de succursales. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (24), 30-35.
- Quirion, J., Chiasson, G. et Charron, M. (2017). Des canadiens français aux québécois : se nommer à l’épreuve du territoire? *Recherches sociographiques*, 58 (1), 143–157. <https://doi.org/10.7202/1039934ar>

Roc, J.-C. (2019). Migration et immigration : enjeux politiques contemporains. *Possibles*, 43 (1), 63-69.

Salée, D. (2010). Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l'interculturalisme. *Politique et Sociétés*, 29(1), 145-180. <https://doi.org/10.7202/039959ar>

Scheufele, D.A. (1999). Framing as a Theory of Media Effects, *Journal of Communication*, 49(1), 103-122.

Simonneau, D. et Castelli Gattinara, P. (2019). Prendre part aux logiques d'exclusion : les mobilisations anti-migrants en France, en Italie et aux États-Unis. *Critique internationale*, 84(3), 105-124. <https://doi.org/10.3917/cii.084.0105>

Tremblay, S. et Cherblanc, J. (2019). Aux frontières de la nation : Les trois temps de la laïcité québécoise. *Studies in Religion/Sciences religieuses*, 48(4), 528-552. doi : 10.1177/0008429819872974

Valence, A. et Roussiau, N. (2009). L'immigration et les droits de l'Homme dans les médias : une analyse représentationnelle en réseau. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, (1), 41-63.

Venne, M. (2017). Que faire de notre nationalisme? Entre impuissance et résignation / Cantin, Serge, *La souveraineté dans l'impasse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 250 p. / Laforest, Guy et Jean-Olivier Roy (collaboration), *Un Québec exilé dans la fédération. Essai d'histoire intellectuelle et de pensée politique*, Montréal, Québec-Amérique, 2014, 280 p. *Recherches sociographiques*, 58 (2), 483-496. <https://doi.org/10.7202/1042173ar>

Warin, C. (2020). Les conséquences des politiques de l'Union européenne sur les trajets migratoires au Soudan et au Tchad. *Migrations Société*, 179(1), 91-107. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/migra.179.0091>

Wihtol de Wenden, C. (2016). Panorama des migrations à l'échelle mondiale. *Informations sociales*, 194(3), 10-13. <https://doi.org/10.3917/inso.194.0010>

## **Billets de blogue**

Coalition Avenir Québec. (2019, 7 février). Projet de loi n°9, [Billet de blogue]. Récupéré de <https://coalitionavenirquebec.org/fr/blog/2019/02/07/le-projet-de-loi-9-pierre-angulaire-de-la-reforme-que-le-gouvernement-du-quebec-entreprend-pour-renforcer-son-action-en-matiere-dimmigration/>

Paulin-Twahirwa, R. (2019, 25 mai). En prendre moins, mais en prendre soin? [Billet de blogue]. Récupéré de <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/en-prendre-moins-mais-en-prendre-soin>

Paulin-Twahirwa, R. (2020, 13 février). En matière d'immigration, le Québec fait cause commune avec les grandes orientations fédérales. [Billet de blogue]. Récupéré de <https://cjf.qc.ca/vivre-ensemble/webzine/article/en-matiere-dimmigration-le-quebec-fait-cause-commune-avec-les-grandes-orientations-federales/>

## Chapitres de livres

Agbobli, C. et Bourassa-Dansereau, C. (2009). Médias et identité : Et si on parlait du « Nous » des Québécois? Dans Agbobli, C. (dir.). *Quelle communication pour quel changement?* (p.159-176) Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Boily, F. (2018). La CAQ dans la fournaise identitaire. Dans *La Coalition Avenir Québec: Une idéologie à la recherche du pouvoir* (p. 108-124). Ste-Foy: Presses de l'Université de Laval.

Bouchard, G. (2012). L'interculturalisme québécois : proposition d'une définition. Dans *L'interculturalisme. Un point de vue québécois* (p. 45-91). Montréal : Boréal.

Cloutier, J-C. (2021). Chapitre 2 - L'immigration comme solution aux effets du ralentissement démographique au Québec : Enjeux et pistes de solution découlant du congrès 2019 de l'association des économistes québécois. Dans Marcellis-Warin, N. et Dostie, B (dir). *Le Québec économique* (9éd.). CIRANO PAPERS. <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020CH-02.pdf>

Fleras, A. (1994). Media and Minorities in a Post-Multicultural Society: Overview and Appraisal, Dans Berry, J.W. et Laponce, J. A. (dir). *Ethnicity and Culture in Canada: The Research Landscape*, Toronto: University of Toronto Press, p. 267-292

Frozzini, J. (2014a). Chapitre 2 : L'interculturalisme et la Commission Bouchard-Taylor. Dans Emingo, L. et White, B.W. (dir.), *L'interculturel au Québec: Rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 45-62) Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Frozzini, J. (2014b). Chapitre 4. L'interculturalisme selon Gérard Bouchard. Dans Emongo, L. et White, B.W. (dir.). (2014). *L'interculturel au Québec : Rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 45-63). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Gamson W.A. et Modigliani, A. (1987). The changing culture of affirmative action. Dans Braungart, R.G.(dir.). *Research in Political Sociology*, (p.137–177). Greenwich: JAI press.

Landry, R. (1997). L'analyse de contenu. Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte de données* (p. 329-356). Québec: Presses de l'Université du Québec.

- Manai, Bochra. (2014) Penser la reconnaissance malgré l'urgence: des défis et du déni. Dans Livemois, J. et Y. Rivard, (dir.). *L'Urgence de penser: 27 questions à la Charte*. (p.89-94). Montreal: Leméac.
- Maneri, M. (2011). Media discourse on immigration. The translation of control practices into the language we live by. Dans S. Palidda (dir.). *Racial criminalization of migrants in the 21st century* (p. 77–93). Farnham: Ashgate.
- Mongeau, P. (2011). Chapitre 1. Le choix et ses renoncements, Dans Mongeau, P. (dir.), *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. (p. 15-42). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Montgomery, C. et Agbobi, C. (2017) Mobilités et intervention interculturelle : conceptualisations et approches. Dans *Mobilités internationales et intervention interculturelle. Théories, expériences et pratiques*. (p. 9-30). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Moscovici, S. (2003). Des représentations collectives aux représentations sociales. Dans Jodelet, D. (dir.). *Représentations sociales*, (p. 62-86). Paris: Presses universitaires de France.
- Rachédi, L. (2008). Le phénomène migratoire : politiques et diversité. Dans G. Legault et L. Rachédi. (dir.), *L'intervention interculturelle* (2<sup>e</sup> éd.). Montréal : Gaétan Morin et associés.
- Roy, G., Legault, G. et Rachédi, L. (2008). Les modèles de pratique et les idéologies d'intervention. Dans G. Legault et L. Rachédi. (dir.), *L'intervention interculturelle* (2<sup>e</sup> éd.). Montréal : Gaétan Morin et associés.
- Verjans, P. (2019) Les versions du populisme : Glissements sémantiques de l'Alliance néo-flamande. Dans C. Berberi (dir.), *L'Union européenne face à la montée des nationalismes et des populismes*. (p. 137-187). Paris : Éditions Le Manuscrit.
- de Vresse, C. et Lecheler, S. (2012). News framing research: An overview and new developments. Dans H.A. Semetko et M. Scammell (dir.), *The SAGE Handbook of Political Communication* (p. 292–306). Thousand Oaks: SAGE Publications Inc.
- White, B.W. (2014). Chapitre 1. Quel métier pour l'interculturalisme au Québec? Dans Emongo, L. et White, B.W. (dir.). (2014). *L'interculturel au Québec : Rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 21-44). Montréal : Presses de l'Université de Montréal. doi: 10.4000/books.pum.5430.

## Communications

- Anctil, P. (2021, 24 janvier). Vers une histoire de l'immigration et de l'interculturel au Québec : Pierre Anctil. Dans *Conférence du Laboratoire de recherche en relations interculturelles de*

*l'Université de Montréal*. Montréal : Université de Montréal. [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=bB3v43978AM&t=343s>

Bastien, F. (2022). Attitudes des Québécois envers les immigrants et l'intégration. Dans *Forum sur l'intégration, 23-24-25 février 2022*. Montréal : Initiative de recherche sur l'immigration. Récupéré de <https://www.forum-integration.org/speaker/frederick-bastien/>

Bertheleu, H. (2008). Multiculturalisme, citoyenneté et conflit : une approche sociologique. Dans *Colloque Pluridisciplinaire Multiculturalisme, modernité et citoyenneté au Canada, 15-16-17 septembre 2007*. Strasbourg : Université Marc Bloch. Récupéré de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00347468>

Broustau, N. (2008). Comment définir une représentation médiatique ? De la décentration à la trajectoire argumentative. Dans *Journées des étudiants chercheurs en sciences de l'information et de la communication (JECSIC)*, Conférence à l'Université Lyon 2 :Alecsic. doi : 10.13140/2.1.4041.4086

Hameed, A. (2019). *The People versus The People's Party: Maxime Bernier, the People's Party of Canada and the Twitter Response, A12(a) - Canadian Politics 2.0*. Ottawa: Canadian Political Science Association. Récupéré de <https://www.cpsa-acsp.ca/documents/conference/2019/408.Hameed.pdf>

## **Décret ministériel**

*Ministre et ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration*, D. 917-2019 (G.O.II).

## **Discours**

Elliott Trudeau, P. (1971, 8 octobre). *Débats de la Chambre*, [Discours].

Jolin-Barrette, S. (2019a, 7 février). *Conférence de presse de M. Simon Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*, [Discours], à l'occasion du dépôt du projet de loi visant à accroître la prospérité socioéconomique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes. Québec, 7 février 2019. Récupéré de <http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-51117.html>

Jolin-Barrette, S. (2019b, 30 octobre). *Conférence de presse de M. Simon Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration*, [Discours], à l'occasion du Plan annuel d'immigration du Québec pour l'année 2020. Québec, 30 octobre 2019. Récupéré de <http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-55325.html>

## Documents audiovisuels

OECD. (2014, 1<sup>er</sup> décembre). *Migration's shifting landscape*, [Vidéo en ligne].  
[https://www.youtube.com/watch?v=a4hKDRKGFdQ&ab\\_channel=OECD](https://www.youtube.com/watch?v=a4hKDRKGFdQ&ab_channel=OECD)

Parenteau, D. (2021, 11 avril). *POL 205 - Le multiculturalisme au Canada* [Vidéo en ligne].  
Récupéré de  
[https://www.youtube.com/watch?v=RutuI2FSAgA&ab\\_channel=DanicParenteau](https://www.youtube.com/watch?v=RutuI2FSAgA&ab_channel=DanicParenteau)

## Documents juridiques

*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (Accord Gagnon-Tremblay-McDougall)*. (1991, 5 février). [1<sup>er</sup> avril 1991].

*Charte de la langue française*. (1977). RLRQ. c.C-11. Récupéré de  
<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-11.pdf>

*Loi sur le multiculturalisme canadien*. (1988). LRC 1985, c. 24 (4e supp). Récupéré de <https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C-18.7.pdf>

*Loi sur l'immigration au Québec*. LQ. (2016). c. 3. Récupéré de  
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2016C3F.PDF>

*PL 9: Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*. (2019). 1<sup>re</sup> sess., 42<sup>e</sup> lég., Québec. Récupéré de  
<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-9-42-1.html>

*PL 21 : Loi sur la laïcité de l'État*. (2019). 1<sup>ère</sup> session. 42<sup>ème</sup> lég., Québec. Récupéré de  
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2019C12F.PDF>

## Entrevue

Paquet, M. (2018, 29 novembre). Interviewée par Guillaume Lamy. Entrevue avec Mireille Paquet. Dans *Savoir média : Productions Ebico* (prod.), *Politique et immigration, Les publications universitaires*. Récupéré de <https://savoir.media/les-publications-universitaires-saison-9/clip/politique-et-immigration>

## Livres

Abric, J-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Benson, R. (2013). *Shaping Immigration News: A French-American Comparison*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Berger, P.L. et Luckman, T. (1966). *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*. New York: Open Road.
- Bissoondath, N. (1995). *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*. Montréal : Boréal Liber.
- de Bonville, J. (2006). *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles : de Boeck.
- Bourque, R. et Touré, B. (1986). *L'image des groupes ethniques dans les médias québécois*. Québec : Association des travailleurs immigrants et québécois et Carrefour Tiers-Monde.
- Broustau, N. (2018). *Les médias et les journalistes, interprètes de la société*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Devereux, E. (1998). *Devils and Angels: Television, Ideology and the Coverage of Poverty*. Indiana: Indiana University Press.
- Devereux, E. (2007). *Understanding the Media*. (2e éd.). London: SAGE Publications LTD.
- Dijk, T. A. (1998). *Ideology: A Multidisciplinary Approach*. London: Sage Publications.
- Emongo, L. et White, B.W. (dir.). (2014). *L'interculturel au Québec : Rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Hallam, E. et Sreet, B.V. (2000). *Cultural encounters: representing otherness*. New York: Routledge.
- Helly, D. (1997). *Revue des études ethniques au Québec 1977-1996*, Montréal : Institut national de recherche scientifique Centre Culture et Société.
- Jodelet, D. (2003). *Les représentations sociales*. (7<sup>e</sup> éd.). France : Presses Universitaires de France.
- Kymlicka, W. (1998). *Finding Our Way: Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, Toronto: Oxford University Press.

- Legault, G. et Rachédi, L. (dir.). (2008). *L'intervention interculturelle* (2<sup>e</sup> éd.). Montréal : Gaétan Morin et associés.
- Leray, C. (2008). *L'analyse de contenu : de la théorie à la pratique, la méthode Morin-Chartier*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mannoni, P. (2012). *Les représentations sociales*. (7<sup>e</sup> éd.) Paris: Presses Universitaires de France.
- Moliner, P. et Guimelli, C. (2015). *Les représentations sociales*. France: Presses universitaires de Grenoble. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/pug.guime.2015.01>
- Monière, D. (1999). *Démocratie médiatique et représentation politique*, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Moore, K., Gross, B. et Threadgold, T. (2012). *Migrations and the media* (Ser. Global crises and the media, v.6). New York: Peter Lang.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image, son public*. Paris: Presses universitaires de France.
- Moscovici, S. (1994). *Psychologie sociale des relations à autrui*. Paris: Nathan Université.
- Moscovici, S. (1996). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris: Éditions d'Organisation.
- Mucchielli, R. (2006). *L'analyse de contenu des documents et des communications* (9<sup>e</sup> éd.). Issy-les-Moulineaux : ESF.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021, 5<sup>e</sup> édition). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Rea, A. et Tripier, M. (2008). *Sociologie de l'immigration*. Paris: La Découverte.
- St-Laurent, N. (2008). *Le français et les jeunes*. Québec : Conseil supérieur de la langue française. Récupéré de <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf223/f223.pdf>
- Thiollet, H. (dir). (2016). *Migrants, migrations. 50 questions pour vous faire votre opinion*, s.l. : Armand Colin.
- Thompson, J. B. (1995). *The Media and Modernity: A Social Theory of the Media*. Cambridge, Grande-Bretagne: Polity.

Touré, B. (1985). *Le racisme dans les médias : un document de réflexion*. Québec : Association des travailleurs immigrants et québécois et Carrefour Tiers Monde.

Tuchman, G. (1978). *Making News: A Study in the Construction of Reality*. New York: Free Press.

Watzlawick, P. (2014). *La Réalité de la réalité : confusion, désinformation, communication* (E. Roskis, trad.). Paris : Points.

Wihtol de Wenden, C. (2017). *La question migratoire au XXIe siècle: Migrants, réfugiés et relations internationales*. Paris: Presses de Sciences Po.

Wilkinson, D. et Birmingham, P. (2003). *Using Research Instruments: A Guide for Researchers*. Oxford: RoutledgeFalmer.

Williams, K. (2003). *Understanding Media Theory*. London: Hod

### **Mémoires et thèses**

Bérubé, F. (2009). *Médias et insertion des immigrants : le cas de récents immigrants latino-américains en processus d'insertion à Québec* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/2249/1/D1802.pdf>

Lemarié-Saulnier, C. (2018). *Étude de l'impact de la réception des cadres médiatiques sur la genrisation de l'évaluation de la performance politique*. (Thèse de doctorat). Québec, Université Laval. Récupéré de <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/29965?locale=fr>

Paillé, C. (2017). *Féministes musulmanes au Québec: subjectivités politiques médiatisées face à la construction des pratiques de voilement comme problème public* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/11406/1/M15415.pdf>

Vigneau, E. (2017). *Immigration et sécuritisation au Canada : étude de La Presse et du National Post, 1998-2015* (Mémoire de maîtrise). Université Sherbrooke. Récupéré de [https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/11254/Vigneau\\_Elsa\\_MA\\_2017.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/11254/Vigneau_Elsa_MA_2017.pdf?sequence=1&isAllowed=y)

### **Publications gouvernementales**

Brosseau, L. et Dewing, M. (2018). *Le multiculturalisme canadien* (Publication n° 2009-20-F). Récupéré de [https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr\\_CA/ResearchPublications/200920E#a3](https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/200920E#a3)

Institut de la statistique du Québec. (2021). *Le Québec chiffres en main-2021*. Récupéré de <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/le-quebec-chiffres-en-main-edition-2021.pdf>

Québec. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2018). *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2019*. Récupéré de [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL\\_immigration\\_2019\\_MIDI.pdf?1544814030](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2019_MIDI.pdf?1544814030)

Québec. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2019a). *Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec*. Récupéré de [http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/BRO\\_RecueilStat\\_PlanificationImmigration.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/BRO_RecueilStat_PlanificationImmigration.pdf)

Québec. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2019b). *Cahier de consultation*. Récupéré de [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL\\_immigration\\_2020\\_MIFI.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2020_MIFI.pdf)

Québec. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2019a). *Plan d'immigration du Québec 2020*. Récupéré de [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL\\_immigration\\_2020\\_MIFI.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2020_MIFI.pdf)

Québec. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2019b). *Fiche synthèse sur l'immigration au Québec-2019*. Récupéré de [http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE\\_syn\\_an2019.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2019.pdf)

Québec. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail et Emploi-Québec. (2019). *État d'équilibre du marché du travail- Diagnostics pour 500 professions*. Récupéré de [https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00\\_etat\\_equilibre.pdf](https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_etat_equilibre.pdf)

## Sites Internet

Beltempo, C. et Desmarais, F. (2019). *La réforme réformée : le programme de l'expérience québécoise à risque?* Récupéré de <https://ordrecreha.org/ressources/relations-travail/2019/12/reforme-programme-experience-quebecoise>

Centre d'études sur les médias. (2022). *Presse quotidienne*. Récupéré de <https://www.cem.ulaval.ca/economie/propriete/presse-quotidienne/>

Gouvernement du Québec. (2020). *Partager les valeurs clés du Québec*. Récupéré de <https://www.quebec.ca/immigration/installer-integrer/valeurs-cles/>

Gouvernement du Québec. (2022). *Utilisation du français*. Récupéré de <https://www2.gouv.qc.ca/portail/quebec/gerer?g=gerer&sg=&t=o&e=806067111#:~:text=La%20Charte%20de%20la%20langue,le%20cadre%20de%20leurs%20activit%C3%A9s>.

Immigration Québec. (2019). *Nouvelles modifications au Règlement sur l'immigration au Québec concernant le Programme de l'expérience québécoise*. Récupéré de <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/actualites/actualites-2019/modifications-peq.html>

Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2020a). *Flux migratoires internationaux*. Récupéré de <https://migrationdataportal.org/fr/themes/flux-migratoires-internationaux>

Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2020b). *Politiques migratoires et gouvernance des migrations*. Récupéré de <https://migrationdataportal.org/fr/themes/politiques-migratoires-et-gouvernance-des-migrations>

Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2020c). *Étudiants internationaux*. Récupéré de <https://migrationdataportal.org/fr/themes/etudiants-internationaux>

United Nations. (2020). *Migration*. Récupéré de <https://www.un.org/en/sections/issues-depth/migration/index.html>

Watanabe, K. et Müller, S. (2022). "Quanteda Tutorial". Récupéré de <https://tutorials.quanteda.io/>

## Rapports

Antonius, R. et Lynhiavu, A. (2008). *La représentation des arabes et des musulmans dans la grande presse écrite au Québec*. (Rapport de recherche présenté à Patrimoine canadien). Récupéré de [https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Arabes\\_Musulmans\\_Presse\\_ecrite\\_2.pdf](https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Arabes_Musulmans_Presse_ecrite_2.pdf)

Benalil, M. (2019). *La régionalisation de l'immigration au Québec*. (Rapport du Forum régionalisation de l'immigration). Récupéré de <https://emploisenregions.ca/wp-content/uploads/2019/12/PR-Rapport-forum-19-11-22-web.pdf>

Bérubé, F., Bourassa-Dansereau, C., Frozzini, J., Gélinas-Proulx, A. et Rugira, J.-M. (2018). *Les étudiants internationaux dans le réseau des universités du Québec : Pour une meilleure connaissance des interactions en contexte interculturel*. FODAR-DI.

Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*. (Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences

culturelles). Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://dsp.fondation.org.ma:8082/xmlui/bitstream/handle/123456789/2809/rapport-final-integral-fr.pdf?sequence=1>

Conseil des relations interculturelles. (2009, 30 mars). *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec*. Montréal : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Récupéré de <http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/criversite/Avis-diversite-medias-pub.pdf>

Gagnon, A-G., Milot, M., Seidle, F.L. et Boucher, F. (2014, 23 octobre). *Rapport présenté au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion en vue d'élaborer un nouvel énoncé de politique*. Québec : Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration. Récupéré de: [http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ETU\\_AmenagDiversite\\_GagnonMilotSeidleBoucher.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ETU_AmenagDiversite_GagnonMilotSeidleBoucher.pdf)

Giroux, D. (2020, octobre). *Les médias québécois d'information : État des lieux en 2020*. (Rapport) Récupéré de <https://www.cem.ulaval.ca/publications/etat-des-lieux-en-2020/>

Mahtani, M. (2001). *La représentation des minorités: les médias canadiens et l'identité des groupes minoritaires*. Halifax : Ministère du Patrimoine canadien pour le séminaire d'identité et de diversité ethnoculturelle, raciales, religieuses et linguistiques. Récupéré <https://www.yumpu.com/fr/document/read/17230080/la-representation-des-minorites-les-medias-canadiens-et-lidentite->

McAndrew, M. et Potvin, M. (1996). *Le racisme au Québec : Éléments d'un diagnostic*. (Rapport final au ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles). ISBN 2551170060 9782551170067

McAuliffe, M. et Khadria, B. (2019, novembre). *État de la migration dans le monde 2020*. Genève: Organisation internationale pour les migrations (OIM). Récupéré du site Web de l'Organisation internationale pour les migrations: <https://publications.iom.int/books/etat-de-la-migration-dans-le-monde-2020>

Potvin, M. (2008, janvier). *Les médias écrits et les accommodements raisonnables. L'invention d'un débat*. (Rapport). Récupéré de <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/66323>

Rocher, F., Labelle, M., Field, A-M. et Icart, J-C. (2007, 21 décembre). *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme. Rapport présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*. Montréal : Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, UQAM. Récupéré du site Web de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/labelle\\_micheline/concept\\_interculturalisme/concept\\_interculturalisme.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/labelle_micheline/concept_interculturalisme/concept_interculturalisme.pdf)

Rousseau, C., Hanley, J., Audet, G. et Cleveland, J. SHERPA–RAPS (2019). *Analyse des risques*

*et bénéfiques en terme de santé publique de la future loi 21 sur la laïcité de l'État (CI-056M).*  
Montréal : CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Récupéré de <http://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/Avis-complet-projet-21-2019.pdf>

Sironi, A., Bauloz, C. et Milen, E. (2019). *Glossary on Migration* (Rapport n°34). Genève: Organisation internationale pour les migrations (OIM). Récupéré de <https://www.iom.int/glossary-migration-2019>

Tardis, M. (2020, mars). *La politique américaine de migration : la fabrique d'une crise* [Notes]. France : Observatoire de l'immigration et de l'asile du Centre migrations et citoyennés de l'Ifri. Récupéré de [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis\\_politique\\_americaine\\_complet\\_2020-1\\_0.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis_politique_americaine_complet_2020-1_0.pdf)